la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

LA MÉTÉO: ENSOLEILLÉ, CHAUD ET HUMIDE,
MIN.: 18°, MAX.: 32°.
DEMAIN: POSSIBILITÉ D'AVERSES OU D'ORAGES.
DÉTAILS PAGE A 2

Héritage
l'alimentation à bon compte

MONTRÉAL, JEUDI 16 JUIN 1983, 99e ANNÉE, n° 139, 78 PAGES, 4 CAHIERS •

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

EN ATTENDANT UNE VACANCE DANS UN COMTÉ QUÉBÉCOIS

Mulroney tentera sa chance en Nouvelle-Écosse

■ OTTAWA — Déterminé à faire son entrée aux Communes dès l'automne, le nouveau chef conservateur Brian Mulroney a posé hier sa candidature en vue de l'élection complémentaire provoquée par la démission, le matin même, du député de Central-Nova en Nouvelle-Ecosse, M.Elmer MacKay. Ce dernier s'était engagé à céder son siège à M. Mulroney, avant même qu'il n'accède au leadership du parti, la semaine dernière.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

« Je m'attends à ce que le premier ministre annonce le plus tôt possible, comme il l'a indiqué en Chambre lundi, la tenue d'une élection partielle dans cette circonscription», a précisé M. Mulroney.

La présidente des Communes, Mme Jeanne Sauvé, a aussitôt déclaré vacant le siège de M. MacKay enclenchant ainsi le processus électoral. Il appartient maintenant à M. Trudeau, actuellement en voyage dans les Maritimes, de choisir le jour du scrutin dès son retour en Chambre, la semaine prochaine. La loi électorale prévoit une campagne d'un minimum de 50 jours, mais le premier ministre peut attendre six mois avant d'annoncer le jour de l'élection.

Conformément à la tradition, l'organisateur en chef du Parti libéral, M. Keith Davey, a déclaré dimanche dernier qu'il ne voulait pas opposer de porte-couleur libéral à M. Mulroney et qu'il souhaitait le voir en Chambre dans les plus brefs délais. M. Trudeau, par contre, a indiqué que les libéraux présenteront probablement un candidat à la succession de M. MacKay. Un

voir MULRONEY en A 2

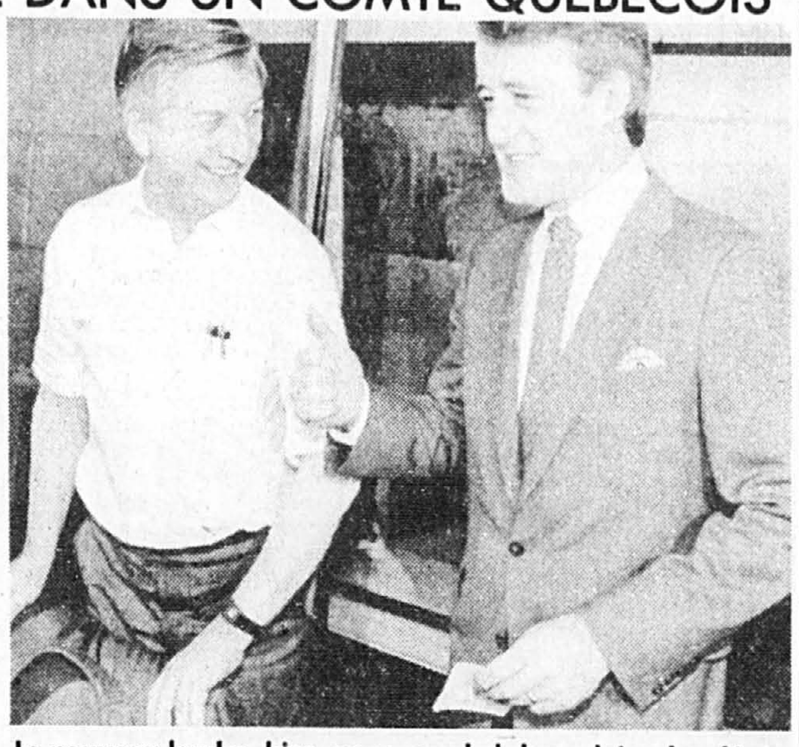

Le nouveau leader, hier, au caucus hebdomadaire des députés conservateurs, en compagnie de son leader parlementaire, M. Erik Nielsen. téléphoto PC

POUR NEIL ALLEN

SPORTS

Les Cards troquent Keith Hernandez aux Mets

EXPOS 7 PIRATES 4 Burris gagne comme partant!

pages 2 et 3

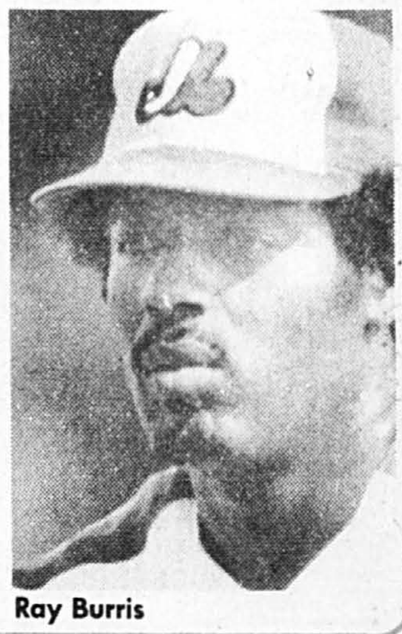

Ray Burris

Il fera chaud jusqu'au week-end

■ La vague de chaleur arrivée en même temps que le Grand Prix la fin de semaine dernière se prolongera au moins jusqu'à dimanche prochain, selon les météorologistes d'Environnement Canada. On frôle depuis quelques jours le record de température enregistré au mois de juin, c'est-à-dire 32 degrés Celsius (90 degrés Fahrenheit). On a toutefois déjà connu quelque chose de plus élevé puisque le premier août 1975, la nature nous imposait un 37,6 degrés C.

CAROLE THIBAUDEAU

Cette chaleur doucement apportée par un vent du sud-ouest reconstitue, avec l'ensoleillement continuel, un climat tropical. Une crête de haute pression coiffe tout le Québec et la masse d'air est très stable. Dans de telles conditions, l'air s'humidifie lentement et sûrement. On prévoit que cette humidité se soldera par des averses et des orages de fin d'après-midi, à partir de demain.

Les forêts deviennent plus vulnérables avec la chaleur quand le taux d'humidité est relativement peu élevé. « On dit alors que l'indice d'inflammabilité est extrême et c'est le cas actuellement pour la région de Maniwaki et pour l'Abitibi », déclare Luc Pouliot, d'Environnement Canada. « Les feux qui peuvent se déclarer actuellement se contrôlent assez bien, étant donné la stabilité de l'air, poursuit-il. Mais lorsque la vitesse du vent augmente, comme nous le prévoyons pour les prochains jours, les incendies sont plus difficiles à combattre. On est au rouge, comme nous disons alors dans notre jargon! »

MONTRÉAL, VILLE VERTE DE 1983

Rue Monkland, un bac fleuri comme on en voit des centaines dans Montréal, ville qui s'est donné une « conscience verte ».

■ La Ville de Montréal a été désignée comme la *Ville verte* de l'année dans toute l'Amérique du Nord et recevra à ce titre le trophée *Green Survival City Award* attribué chaque année par l'importante association américaine des pépiniéristes à laquelle se greffent une dizaine d'autres associations de professionnels de l'aménagement paysager.

DENIS MASSE

Ce trophée convoité par un grand nombre de villes à travers toute l'Amérique du Nord n'a été attribué que deux fois à des villes canadiennes au cours du dernier quart de siècle.

La récompense auréolée de grand prestige dans les milieux municipaux sera décernée au maire Jean Drapeau, le 18 juillet, dans le cadre d'un congrès réunissant plus de 2 000 délégués à Montréal même. Ce n'est que pure coïcidence que le congrès ait été organisé dans la ville qui reçoit le trophée.

Une ville du Colorado, Wheat Ridge, avait eu le trophée l'année dernière; Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, en 1981, et Edmonton, capitale de l'Alberta, en 1977, sont les deux seules villes canadiennes qui avaient pu jusqu'à maintenant se prévaloir du titre.

Une conscience verte

La récompense méritée par Montréal atteste des multiples efforts entrepris depuis quelques années par l'administration municipale afin de faire de Montréal une *ville verte* et une *ville fleurie*. On sait que le module des parcs, dirigé par M. Pierre Bourque, poursuit un programme de plantation de 10 000 arbres par an dans les rues et les parcs, qui a pour objectif d'attribuer à chaque maison son arbre.

Par ailleurs, le programme de revitalisation des artères com-

voir MONTRÉAL en A 2

AUJOURD'HUI

- **PROTESTATIONS AMÉRICAINES**
  Le gouvernement des États-Unis estime que les distributeurs américains de films au Québec seraient lésés par certaines dispositions du projet de loi 109 sur le cinéma.
  page C 12
- **LOTO-QUÉBEC**
  Loto-Québec a réalisé un chiffre d'affaires de plus d'un demi-milliard au cours de l'année dernière, versant $162 millions en redevances au gouvernement québecois.
  page B 1
- **RÉPRESSION AU CHILI**
  La seconde journée nationale de protestation survenue en deux mois au Chili s'est soldée par au moins deux morts, six blessés et quelque 350 arrestations.
  page C 23
- **ÉDITORIAL**
  À la lumière du débat en cours, Vincent Prince estime que le projet de loi 17 (amendements au Code du travail) débalance un peu plus notre législation du travail en faveur des syndicats.
  page A 6

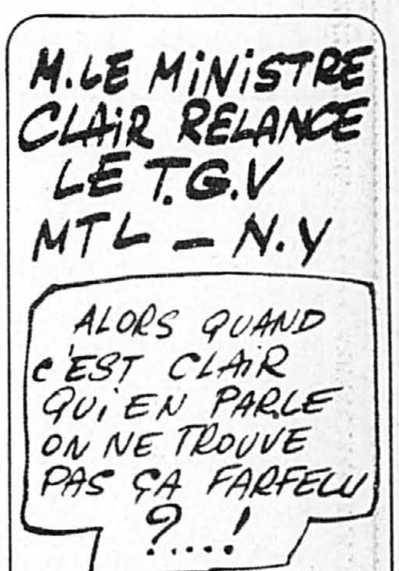

SOMMAIRE

Annonces classées...B 4, B 8, B 9, C 16 à C 20
Arts et spectacles.....C 12 à C 15
—Cinéma.....A 22
Décès, naissances, etc. .....C 21
Économie.....B 1 à B 7
Êtes-vous observateur? .....C 17
FEUILLETON
« Jusqu'au matin »: B 9
Horoscope .....C 18
Le monde .....C 22, C 23
Mots croisés.....C 20
« Mot mystère » .....C 20
Quoi faire aujourd'hui.....A 22
Télévision.....C 12
—Télé-câble .....C 2
Tribune libre .....A 7
Vivre aujourd'hui.....C 1 à C 3
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 14
Mots croisés.....14

LA POLICE NE RENONCERA PAS AUX DÉLATEURS

« Nous avons perdu une manche, mais pas la partie »

— Capitaine Julien Giguère

■ Les policiers ne se tiennent pas pour vaincus à la suite de l'acquittement d'Adrien Dubois, de son frère Jean-Guy et de Claude Dubeau pour le meurtre du gangster Jacques McSween, en 1974. « Nous avons perdu une manche, mais nous n'avons pas perdu la partie... », a déclaré le capitaine Julien Giguère, responsable de la section antigang à la police de la Communauté urbaine de Montréal, au cours d'une entrevue avec LA PRESSE.

ANDRÉ CÉDILOT

Cette décision, selon les policiers interrogés, ne remet aucunement en question le rôle des délateurs. Au contraire, certaines informations permettent d'affirmer que les limiers spécialisés dans la lutte au crime organisé tentent de s'assurer la collaboration d'un autre « gros nom » du monde interlope. On compte actuellement une douzaine de délateurs. Les plus connus sont évidemment Donald Lavoie et Bernard Provençal.

Pour les policiers, le triple verdict d'acquittement est dû essentiellement au brio des avocats de la défense, et plus particulièrement à Me Léo-René Maranda, qui représentait Adrien Dubois.

voir DÉLATEURS en A 2

IMMEUBLE Trust Royal L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal Services immobiliers COURTIER #1

...parce que nous aidons plus de gens à vendre et à acheter plus de maisons que n'importe qui au Québec.

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

porte-parole du premier ministre a indiqué qu'aucune décision n'avait encore été prise à propos de la date de l'élection ou d'une éventuelle candidature libérale.

À sa sortie de la réunion hebdomadaire du caucus conservateur hier, M. Mulroney a expliqué qu'il avait accepté l'offre de M. MacKay en raison des liens qui l'unissaient à cette région où il a fait une partie de ses études. Il a cependant indiqué qu'il reviendrait poser sa candidature au Québec lors des prochaines élections générales. Il a déjà évoqué la possibilité de se présenter dans une des circonscriptions de la Côte-Nord, mais son choix n'est pas encore arrêté.

« Je crois qu'il est important que j'entre aux Communes rapidement afin de diriger le parti en Chambre lors de la reprise des travaux du parlement à l'automne », a t-il dit.

Née à Baie-Comeau, M. Mulroney a fait une partie de ses études universitaires à Antigonish en Nouvelle-Ecosse. Il compte encore de nombreux amis dans cette petite ville située à proximité du comté de Central-Nova.

Joint à son domicile, le président de l'Association conservatrice de Central-Nova, M. Elmer MacDonald, a dit que ses concitoyens étaient flattés de voir M. Mulroney se présenter chez eux. Une assemblée de mise en candidature aura lieu sous peu, mais M. MacDonald croit que Mulroney sera élu sans opposition.

Ancien ministre de l'Expansion économique et régionale dans le cabinet Clark, le député

Elmer MacKay Laserphoto PC

démissionnaire représentait Central-Nova à Ottawa depuis 1971. Depuis la défaite du gouvernement conservateur en 1980, il travaillait activement a préparer l'accession de M. Mulroney à la tête de son parti.

Devenu le premier chef bilingue des conservateurs, M. Mulroney s'active à refaire l'unité de son parti à partir d'un quartier général temporaire installé au Château Laurier, à deux pas du Parlement.

Il a rencontré la plupart des candidats défaits et plusieurs députés fidèles à M. Clark jusqu'à la fin. Il est entouré d'une petite équipe formée de ses principaux collaborateurs durant la campagne au leadership, soit MM. Roger Nantel, Jean Bazin, Michael Cogger, Pat MacAdam, Michael McSweeny, Paul Weed et Rodrigue Pageau.

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE A 1

merciales assorti de bacs à fleurs aux coins des rues, a agi pour beaucoup dans l'appréciation du jury.

Enfin, le programme *Place au Soleil* qui a pour but de transformer des ruelles délabrées en aires de séjour à la fois aérées et ombragées, a retenu également l'attention.

On pourrait encore citer l'aménagement paysager des parcs de stationnement automobile où l'administration municipale a été particulièrement novatrice, et les 60 jardins communautaires dont se préoccuppent aujourd'hui plus de 5 500 familles montréalaises.

En un mot, Montréal a su au cours des dernières années se sensibiliser au phénomène de l'embellissement et développer une conscience verte, écrit le président du Comité exécutif, M. Yvon Lamarre, dans le dossier qu'il a soumis au jury en vue de l'obtention du trophée.

DÉLATEURS

SUITE DE LA PAGE A 1

« Ils ont su habilement tirer profit des moindres paroles, des moindres détails dévoilés par les différentes personnes qui ont témoigné au cours de l'instruction », estime le capitaine Giguère, convaincu que la preuve de la Couronne était on ne peut plus solide, « sans quoi, assure-t-il, les trois suspects n'auraient jamais été mise en accusation».

À preuve, rappelle le policier, un autre homme de main des frères Dubois, Camille « Souris » Francoeur, a plaidé coupable dans cette affaire, le 21 juillet 1982. Il a été condamné à l'emprisonnement à vie, sans espoir d'être libéré avant 13 ans.

D'après les policiers toujours, la justice de l'homme a encore eu le dernier mot, l'acquittement ayant été prononcé par un jury formé de cinq femmes et de sept hommes. Cette fois, insistent-ils, on ne peut blâmer ni les hommes politiques, ni les juges, ni le procureur de la Couronne et encore moins la police de ne pas avoir fait leur travail pour tenter de contrer les activités d'organisations criminelles bien structurées... .

À la section antigang, on se dit évidemment fort déçu de la tournure des événements, les neuf policiers de la CUM et de la Sûreté du Québec affectés au « dossier Donald Lavoie » ayant travaillé durant plusieurs mois à la préparation de ce dossier spécifique. On se console toutefois à la pensée qu'il s'agit d'un premier échec depuis plus de deux ans. D'importantes enquêtes sont toujours en cours.

Pour les policiers, rappelons-le, il ne suffit pas seulement d'obtenir les confidences des délateurs. Ils se doivent aussi de vérifier soigneusement toutes les informations afin d'être en mesure de rassembler les éléments de preuve qui serviront devant les tribunaux. Enfin, et c'est ce qui les accapare le plus, ils doivent constamment protéger ces informateurs de premier ordre, y compris parfois les membres de leur famille.

« On vient tout simplement d'avoir une nouvelle preuve que la lutte au crime organisé est longue et difficile », de conclure le capitaine Giguère, s'empressant d'énumérer une longue liste de noms de criminels qui sont tombés grâce aux révélations de Donald Lavoie et Claude Jodoin. Il va sans dire que le premier nom cité a été celui qui est décrit comme le chef de la célèbre famille de Saint-Henri, Claude Dubois, condamné à 25 années de bagne pour un double meurtre commis en 1973.

Par ailleurs, Adrien Dubois n'en a pas fini pour autant avec la Justice puisqu'il aura à se défendre d'une accusation d'importation de 1 050 livres de haschisch, en 1980. Ce délit est passible d'une peine minimale de sept années d'emprisonnement. Il est en liberté sous un cautionnement de $60 000 en rapport avec cette affaire.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires d'Adrien Dubois concernant son acquittement pour le meurtre de Jacques McSween. Dubois était absent lors du passage des reporters de LA PRESSE à sa nouvelle résidence de Châteauguay. Il s'agit d'une somptueuse maison à deux étages en brique et en déclin d'aluminium blanc, avec un vaste garage adjacent. Un homme de race noire était en train de couper le gazon. Une vieille dame et une jeune femme guidant les pas d'un bébé ont ouvert la porte aux journalistes. L'accueil s'est fait sur un ton poli, aimable même. « On est évidemment tous très heureux, même si la décision n'a pas surpris personne chez nous. Après tout, Adrien est un homme d'affaires, et il n'avait même pas à se retrouver là », a confié la dame âgée qui parlait anglais. Les deux femmes ont pris note du numéro de téléphone de LA PRESSE. Tard hier, Adrien Dubois n'avait pas retourné l'appel.

La Quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	à quatre chiffres
337	8491

LA MÉTÉO

DATE: Jeudi le 16 juin
AUJOURD'HUI: Min.: 18 Max.: 34
ENSOLEILLÉ, BRUMEUX, CHAUD ET TRÈS HUMIDE
DEMAIN: POS. AVERSES, ORAGES

24 4 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	18	25	Poss. orages
Outaouais	18	32	Ensol., hum.
Laurentides	18	32	Ensol., hum.
Cantons de l'Est	18	32	Ensol., hum.
Mauricie	16	30	Ensol., hum.
Québec	16	25	Ensol., hum.
Lac-Saint-Jean	16	30	Ensol., hum.
Rimouski	12	19	Ensoleillé
Gaspésie	12	19	Ensoleillé
Baie-Comeau	10	16	Ensoleillé
Sept-Iles	10	16	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	19	
Edmonton	11	25	
Regina	11	24	
Winnipeg	8	22	
Toronto	18	28	
Fredericton	13	29	
Halifax	10	24	
Charlottetown	11	25	
Saint-Jean	5	16	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	22	33	N.-Orléans	21	32
Buffalo	21	32	Pittsburgh	17	30
Chicago	13	33	S. Francisco	12	20
Miami	25	31	Washington	23	34
New York	22	31	Dallas	16	27

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	15	21	Madrid	16	32
Athènes	19	25	Moscou	14	26
Acapulco	25	30	Mexico	12	29
Berlin	7	18	Oslo	10	18
Bruxelles	12	20	Paris	13	20
Buenos Aires	6	12	Rome	19	25
Copenhague	10	19	Séoul	18	30
Genève	10	22	Stockholm	17	23
Hong Kong	28	30	Tokyo	19	28
Le Caire	21	35	Trinidad	24	31
Lisbonne	18	36	Vienne	15	20
Londres	10	18			

À CAUSE DU BATEAU-CITERNE DE VIN AVARIÉ

La SAQ ralentit sa production

Alors que ses lignes d'embouteillage de vins fonctionnent d'habitude à plein en cette période de l'année (jusqu'à près de 200 000 bouteilles ordinaires peuvent y être remplies quotidiennement), la SAQ a dû en ralentir considérablement le rythme depuis quelques semaines, en raison de l'énorme quantité de vin transporté en mai par le bateau-citerne Proof Trader et que la société d'État a refusé.

JACQUES BENOIT

« Le vin qu'on embouteille habituellement, on ne l'embouteille pas, alors que nos cuves sont déjà un peu vides au printemps », déclarait hier le directeur des relations publiques de la SAQ, M. Claude Marier.

Des trois lignes d'embouteillage du Centre de distribution de Montréal, rue Tellier, deux servent habituellement pour les vins, l'une pour le format habituel de 750 millilitres, l'autre pour les grands formats, la troisième étant utilisée pour les spiritueux.

Présentement, la ligne format ordinaire est employée aussi pour les et on n'y embouteille plus des vins que par moments, précisait hier, en substance, M. Marier.

Autre conséquence du refus par la société d'État des vins transportés par le bateau-citerne, un vin manque à l'heure actuelle, le Côtes du Rhône SAQ, les cuves comme d'ailleurs les entrepôts étant dans ce cas à sec.

D'autres ruptures de stock sont à craindre, qui toucheraient aussi non seulement des vins vendus sous étiquette SAQ mais aussi des « marques-fournisseurs », c'est-à-dire des vins que la SAQ embouteille pour des fournisseurs européens... sans parler des réactions en chaîne possibles, à savoir d'autres ruptures de stock que provoqueraient celles de vins de la même appellation (l'absence d'un produit fait que la demande se porte sur un autre de la même appellation qui vient aussi rapidement à manquer, etc.)

Arrivé à Montréal le 9 mai dernier, le Proof Trader, de la firme hollandaise Winterproof Ship Magagement, transportait dans ses 20 réservoirs 3 191 000 litres de vins, soit sept blancs et dix rouges, qu'il avait chargés à Bordeaux, Pasijex en Espagne, Gênes et finalement Marseille, avant de faire route vers Montréal.

Dans toutes ces villes, les vins avaient été analysés par la Société générale de surveillance (Suisse), qui n'y trouva rien de d'anormal. À l'arrivée à Montréal, toutefois, au moment de l'examen par les experts montréalais de cette firme et de l'ouverture des trous d'homme des réservoirs, une odeur monta de huit d'entre elles, selon les porte-parole de la SAQ... genre senteur d'un quelconque produit pétrolier. Cela indiquerait que les réservoirs ont été mal nettoyés après avoir servi au transport d'un produit du pétrole, ce que permettent les lois du commerce international, les bâteaux-citernes pouvant transporter alternativement jusqu'à six sortes de produits, de la mélasse en passant par les huiles, les vins, les spiritueux, etc.

La SAQ a donc, comme on sait, refusé d'accepter les 636 000 litres de vin contenus dans ces huit réservoirs, plus ceux de deux autres cuves dans lequelles on détectait au nez une odeur bizarre, selon Claude Marier. « Les 10 dernières, on les refuse aussi, même si on n'y a rien décelé jusqu'ici. Mais pour nous elles sont carrément suspectes. »

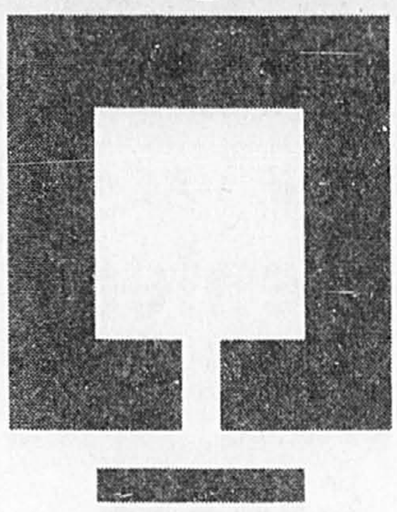

La quantité de vins que refuse ainsi la SAQ est énorme, soit l'équivalent de quatre millions de bouteilles de 750 millilitres valant à l'achat dans les quatre millions de dollars... et environ 20 millions au détail. Cette quantité de vins représente environ de 15 à 20 p. cent des vins qu'embouteille elle-même annuellement la SAQ.

Les vins, comme on sait, sont remisés pour l'instant par la SAQ, rue Tellier, où ils occupent 26 cuves. Mais la SAQ a payé ses fournisseurs et a confié à un avocat spécialisé en droit maritime, Me Marc Nadon, la responsabilité d'en obtenir le remboursement de la société maritime. Celle-ci, qui en était à son premier voyage pour la SAQ, devait par contrat faire en tout quatre transports dans l'année.

Aussitôt après l'incident, enfin, la société d'État a aussitôt commandé de nouveau la même quantité des mêmes vins, que devrait lui livrer le bâteau-citerne Odet, de France, entre le 3 et le 6 juillet. Appartenant à la firme Leduc S.A., l'Odet faisait le transport des vins de la SAQ depuis cinq ans, mais la société Leduc fut évincée par Winterport Ship Management à la suite d'un appel d'offres de la SAQ et après que Winterport ait présenté une soumission plus basse.

« Début juillet, on devrait fonctionner à pleine capacité », concluait hier Claude Marier.

Rêve de clochard ?

LONDRES (AFP) — Un ancien clochard ayant échoué dans un hôpital psychiatrique de Londres a appris mercredi qu'il venait d'hériter de 64 000 livres (environ $128 000) légués par une soeur d'Amérique. M. William Kelly, 68 ans, a été retrouvé grâce aux informations régionales de la chaîne de télévision privée britannique. Un détective privé américain n'avait pas réussi à le découvrir, toute trace de M. Kelly avait été perdue il y a 13 ans, alors qu'il vivait encore sous les ponts.

1000 guitares sous la pluie pour Diana et Charles

Le mauvais temps a obligé hier le prince et la princesse de Galles à contremander leur visite à Annapolis Royal, le brouillard ayant cloué leur hélicoptère au sol. Il s'agissait du premier accroc dans l'horaire du couple princier, qui devait être accueilli peu après par 10 000 personnes dans un parc de Halifax. Le prince Charles et Lady Diana avaient avant planté deux arbres devant une foule de quelque 8 000 personnes, dans le cadre du programme des Nations-Unies « Un enfant, un arbre ». Les enfants qui composaient la plus grande partie de la foule ont assisté à la cérémonie en écoutant un choeur de 2 000 voix accompagné par 1 000 guitares hawaïennes, sous un ciel grisâtre. Le couple princier a plus tard été reçu à dîner par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Charles et Diana sont arrivés en Nouvelle-Écosse mardi, de Londres. Ils se rendront demain à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, à bord du yacht royal Britannia.

photo UPC

PREMIER DE SA CATÉGORIE

Lorient, 4 h 15: «Transat TAG Québec» finit solitaire sa course de 24 jours

LORIENT, France -- À l'exception de quelques proches, prévenus de son arrivée par la radio de bord, tout Lorient dormait encore quand le « Transat TAG Québec », le cinquième voilier à avoir franchi la ligne d'arrivée une demi-heure plus tôt, a accosté dans ce port de plaisance, peu avant 5h, heure locale, mercredi matin.

GILLES NORMAND

envoyé spécial de LA PRESSE

Tout d'abord, on a vu un triangle de lumière se déplacer doucement dans la nuit. Cela, en approchant, est devenu un bateau aux voiles baissées que trainait une petite vedette.

Sur les coques, deux cirés blancs à forme vaguement humaine, saluaient de la main la dizaine de personnes dont les applaudissements rompaient le silence de la nuit, quelque part sur un quai. C'était la rentrée solitaire et tranquille, sans lustre mais combien attendue du cinquième des 53 voiliers qui ont pris part à la Transat en double Lorient-Les Bermudes-Lorient, le bateau du skipper canadien Mike Birch et de son jeune équipier, le Français Loïc Peyron.

Cette arrivée, qui ressemblait à s'y méprendre à la rentrée clandestine de quelque embarcation de contrebandiers, dans un autre monde ou dans un autre port, contrastait tellement avec le départ coloré et bruyant qui avait déplacé près de 200 000 spectateurs sur la côte de Bretagne, 24 jours plus tôt, par un dimanche ensoleillé.

Pied à terre

On aide le petit équipage à amarrer le catamaran, puis Josephine Birch, la femme de Mike, s'approche de lui. C'est l'étreinte à laquelle l'un et l'autre ont pensé 100 fois durant ces longs jours de mer. À côté, même scène entre Loïc et son amie, Catherine Devost, qui a suivi, tantôt à Lorient tantôt à Paris, chaque mouvement de cette course, chaque coup de vent, les bris d'équipement, les collisions d'au moins deux concurrents avec des baleines, le naufrage de deux autres, la tragédie qui a coûté la vie à Didier Bestin, 26 ans, disparu en mer le 9 juin...

De la berge parvient le cri d'une mouette matinale.

Aussitôt a-t-on le pied à terre qu'on parle de l'avenir. Un avenir de mer et de courses. Loïc Peyron va acheter le « Transat TAG Québec », avec lequel il veut faire la course à équipage « La Baule-Dakkar », un périple de 3 000 milles nautiques qu'il veut franchir avec son jeune frère Stéphane. Le départ de cette course sera donné le 2 octobre.

Birch, lui, s'amènera à Québec dans une couple de semaines afin de diriger les travaux d'assemblage de son prochain bateau, un super voilier de 81 pieds construit à Montréal, dans les ateliers de Canadair. Mais avant, Birch, maintenant célèbre, devra se prêter à un jeu de reportages et de publicité télévisée à Paris.

Pajot s'approche

On en est là quand s'approche un grand gaillard en jeans et en veste noire et rouge, qui porte le sigle du « Elf Aquitaine ». C'est Marc Pajot, le champion du monde, qui se tenait à l'écart, mais qui s'avance maintenant vers Birch. Lui aussi travaillait à l'assemblage d'un nouveau bateau, à Lyon. Il est venu à Lorient tout spécialement pour saluer l'arrivée de Birch. Il avait demandé à être réveillé dès qu'on aurait des nouvelles.

« Je te félicite, Mike, » dit-il en lui donnant l'accolade. « Toi aussi Loïc ».

Puis il ajoue, à l'intention de quelques journalistes : « Si j'avait été à la place de Birch, sur le même bateau, j'aurais choisi la même route que lui, quand le vent est tombé au sud de Saint-Pierre et Miquelon ».

Birch termine cette course, la dernière du calendrier de quatre ans des épreuves de l'AFIPOCO, au deuxième rang derrière le champion Marc Pajot, qui a démâté après moins de six heures, le 22 mai. Birch était le seul qui aurait pu le battre.

Le « Transat TAG Québec » a toutefois remporté une importante victoire. Il a terminé premier sur les 12 bateaux de sa catégorie, la classe III, qui comprend les bateaux de 13,716 mètres à 15,240 mètres. Cet exploit mérite une bourse de 10 000 francs soit autour de 1 800$ canadiens. Cependant, les prix sont cumulables. Par exemple, un bateau qui devance au classement général les voiliers d'une catégorie supérieure, cumulent les prix prévus dans cette ou ces catégories.

Les quatre voiliers qui ont terminé la course devant le voilier « Transat TAG Québec » lui sont tous de catégorie supérieure. Il s'agit du « Charente Maritime », du « William-Saurin » qui sont rentrés presque côte à côte, du « Jet Services II » et du « Brittany Ferries ».

Tout au long de cette transat, la principale préoccupation de Birch et de Peyron a été de ménager leur monture afin d'être sûrs de pouvoir terminer l'épreuve. C'est entre autres à cette fin qu'ils n'ont à peu près pas utilisé le pilote automatique. Ils arrivaient à dormir en moyenne huit heures par jour chacun en tâchant de se relayer par quart de trois heures.

La mer continuait d'être calme, au large de la Corogne, on n'attendait pas l'arrivée d'autres bateaux avant jeudi ou même la fin de semaine. Les trois autres qui suivront sont : le « Fleury Michon », des frères Phillipe et Luc Poupon ; « Meccarillof », de Pierre Fehlmann et Jean-Yves Terlain ; « Biotherm II », de Florence Arthaud et de Patrick Maurel.

RENTRÉE RATÉE DANS L'ANONYMAT

Bourgoin liquidé pour éviter une guerre avec les Dubois

Quelques heures seulement après que deux des frères Dubois eurent été acquittés eux-mêmes de meurtre, et croyaient sans doute avoir acquis certains droits à l'anonymat, leur nom a surgi inopinément, hier, dans une autre cause de meurtre s'instruisant tout juste sous la salle d'audience où ils avaient arraché la faveur du jury, la veille.

LÉOPOLD LIZOTTE

Avant-dernier témoin de la Couronne, au procès de Claude Paquin, Michel Telmosse et Jean-Guy Gauthier, les deux premiers du double assassinat de Ronald Bourgoin et de Sylvie Revah,alors que Gauthier n'est inculpé que pour la mort de la jeune femme, un jeune menuisier de 29 ans a raconté comment il avait du couper court à ses recherches pour retracer les deux victimes. Recherches qu'il avait entreprises parce que Bourgoin était un ami intime et que Sylvie Revah était sa belle-soeur à lui.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Ronald Schacter, Robert Gosselin convient qu'il a eu le tort, à un certain moment, de pousser son enquête du côté de Rougemont, où l'épouse de Bernard Provençal, associé à Bourgoin dans le commerce de la cocaïne, tenait roulotte.

Quelques heures plus tard, Paquin l'appelait au téléphone pour lui reprocher avec amerturme sa curiosité morbide. Il était si énervé, selon le témoin, que Provençal, plus placide, dut lui enlever le téléphone pour le convoquer, avec son ami Serge Lambert, au café Tropicana, afin d'obtenir les explications qu'il cherchait.

À cet endroit, le jeune homme rencontra bien Paquin, Provençal et Décarie, mais il n'eut jamais la réponse exacte à la question posée : où étaient les deux jeunes gens disparus depuis la fin d'après-midi du 28 juin 1978.

On lui représenta toutefois que son ami Bourgoin était un monsieur à problèmes. Et Provençal souligna que ce dernier se prenait littéralement pour Al Capone.

Il précisa aussi que le « disparu » s'était permis de s'impliquer avec les Dubois, et qu'à son âge, à lui, il ne voulait pas se permettre les risques d'une guerre de gang, pouvant entrainer une fin prématurée ou le reste de ses jours derrière les barreau.

Interrogé au sujet de Mlle Revah, il aurait ajouté que si la jeune femme était avec Bourgoin, elle pouvait bien être morte. Et que si lui et son ami osaient parler sur le sujet à la police, eh bien ils avaient d'excellentes chances de passer de vie à trépas.

Mais, redevenant paternel, Provençal, appuyé par Décarie et Paquin, avait convenu que leur jeune interlocuteur était un bon travaillant, et qu'il serait malheureux qu'il ne puisse continuer à mener une existence paisible.

On voulut savoir du témoin si d'autres personnes étaient au courant de l'absence du couple, on montra quelque impatience devant le fait qu'il y en avait plusieurs, puis on lui dit qu'on n'avait plus rien à lui dire. On lui offrit toutefois un dernier verre qu'il refusa.

« Je n'avais franchement plus soif, » explique-t-il.

À l'extérieur, on prit Lambert à l'écart, et en revenant à son auto après une conversation de dix minutes, ce dernier ne voulut aucunement révéler la teneur de ce colloque, se contentant de dire : « Çà va mal ».

En tout dernier Gosselin se rapelle qu'à table, chaque fois que Décarie levait le coude pour prendre son verre, il apercevait la crosse de son revolver, dans sa ceinture.

GRÂCE À LA COLLABORATION D'UN CITOYEN

Saisie 35 kilos de hasch par la Sûreté du Québec

À peine deux semaines ont suffi à la Sûreté du Québec pour confisquer quelque 35 kilos de haschisch qui pourraient appartenir à ce qu'elle croit être une importante organisation d'importateurs de drogues. Le butin saisi a une valeur de $750 000 sur le marché noir.

ANDRÉ CÉDILOT

Selon le responsable de la section des moeurs à la SQ, Roland Labissonnière, c'est une information transmise par un citoyen qui a permis ce coup de filet. « La personne avait remarqué le va-et-vient inhabituel, là où habitait le suspect arrêté », a déclaré fièrement l'officier, comme pour montrer avec quel soin la police traitait également les renseignements que lui refilait les gens ordinaires.

Pas moins de 14 policiers ont participé à l'enquête. L'important stock de haschisch a été trouvé à l'intérieur d'une automobile interceptée à la croisée des rues Fielding et Broadway, à Côte-Saint-Luc. Son conducteur, Thomas Dunn, 22 ans, a été accusé de possession de drogues à des fins de trafic.

Les 35 kilos de haschisch se trouvaient dans une valise. Ils étaient séparés en 25 morceaux de forme ovale affichant deux éléphants dorés à chacune des extrémités. Ce sceau, qui était jusqu'à maintenant inconnu des policiers, est généralement imprimé par les exportateurs de la marchandises. Ce code lui permet d'identifier le destinataire.

Lors d'une perquisition au domicile du suspect situé tout près, au 7252 de la rue Chester, les policiers ont également découvert une dizaine de radios portatifs et d'appareils servant à capter les ondes de la police. « Un tel attirail est habituellement utilisé par des contrebandiers qui ont à franchir des frontières terrestres », a expliqué le lieutenant Donald Houle. Ce détail, à son avis, démontre qu'on a affaire à une organisation bien structurée qui n'en est probablement pas à ses premiers pas dans le commerce illicite des drogues.

photo René Picard, LA PRESSE

Les responsables de l'enquête, Donald Houle et Roland Labissonnière, étaient fiers de dire que le butin avait été saisi grâce à la collaboration d'un citoyen.

Dunn, qui n'a pas de casier judiciaire, est la seule personne arrêté en rapport avec cette affaire. La Gendarmerie royale du Canada collaborera à la poursuite de l'enquête.

Le RCM demande une enquête publique sur la CTCUM

Profitant de l'assemblée du conseil de la Communauté urbaine de Montréal, hier soir, le Rassemblement des citoyens de Montréal a parrainé une motion qui exige la tenue d'une enquête publique sur la gestion de la Commission des transports et sa façon de rendre — ou de ne pas rendre des comptes — aux contribuables et aux élus.

FLORIAN BERNARD

La demande du RCM est appuyée d'un volumineux dossier qui dresse un véritable procès de la CTCUM et de ses dirigeants, dont le président Lawrence Hanigan, à la lumière des derniers événements, notamment la récente grève illégale du transport en commun.

Sans atténuer la part de responsabilités du mouvement syndical dans ce débrayage, le RCM en attribue pas moins une lourde part au style de gestion et aux geste qualifiés de « provocateurs » de la CTCUM. Pour le RCM, il est apparu évident que la CTCUM est arrivée à un point tournant de son évolution. C'est un organisme qui fait maintenant partie du peloton des plus grosses entreprises du Québec avec ses 8 000 employés et son budget annuel de près de un demi milliard.

Or, selon le document déposé hier soir, la CTCUM possède actuellement une administrationm figée et sans perspective. « Les événements des derniers mois ont clairement démontré l'incapacité, sinon l'incompétence des administrateurs pour établir et maintenir des relations de travail au moins normales avec les employés, pour assurer des communications adéquates avec les usagers et une collaboration productive avec les autres intervenants ».

Une impasse au niveau des idées

Le document du RCM n'est pas tendre à l'endroit des administrateurs de la CTCUM qu'on accuse d'être dans « une impasse au niveau des idées ». Le mode de fonctionnement de la Commission des transports fait souvent obstacle à tout progrès véritable dans l'amélioration des services aux usagers.

Le RCM accuse la direction de la CTCUM d'avoir favorisé une politique de relations de travail fondée sur l'affrontement, par exemple d'avoir procédé à la suspension de plusieurs employés et de membres de l'exécutif du syndicat en pleine assemblée générale, ce qui a mis le feu aux poudres.

Le RCM étale en outre de nombreux griefs en ce qui touche la protection des usagers dans le métro, la mauvaise planification du réseau, la gestion des fonds publics, les relations avec le public et les relations avec les élus.

Le RCM est d'opinion qu'une enquête publique permettra de faire la lumière sur l'ensemble des opérations de la CTCUM et son style de gestion.

La Ville de Montréal outrepasse-t-elle ses pouvoirs?

Le Conseil municipal de Montréal adoptait en avril dernier un règlement visant à refréner la mauvaise habitude qu'avaient certains automobilistes de stationner sans autorisation leur voiture sur un terrain privé, aux abords du Forum et du Stade olympique. Mais comme il arrive à l'occasion, l'administration municipale a utilisé un canon pour abattre une mouche.

L'article 48 b.1 stipule d'abord que « il est interdit au conducteur d'un véhicule de laisser ou de stationner le véhicule sur un terrain privé ou sur un terrain appartenant à la Ville ou à l'un de ses organismes sans l'autorisation, dont la preuve lui incombe, du propriétaire... ».

Ensuite, l'article 48 b.2 indique que « dans le cas d'un parc de stationnement ou d'un terrain auquel le public a accès, le conducteur d'un véhicule est tenu de se conformer à toute enseigne qui s'y trouve interdisant ou limitant le stationnement des véhicules, ou le restreignant en faveur de personnes ou de catégories de personnes ».

Puis l'article 48 b.3 poursuit en disant que « un agent de la paix ou employé autorisé du Service de la circulation peut faire remorquer un véhicule laissé ou stationné en contravention du présent article et le faire remiser dans un endroit approprié. Il **peut**, au préalable, exiger une dénonciation écrite de l'infraction de l'une des personnes dont fait mention le paragraphe 1 ».

Enfin, l'article 48 b.5 précise que « aux fins du présent article, l'expression « terrain privé » s'entend de tout emplacement appartenant à une personne autre que la ville et ses organismes ».

Trois préoccupations de taille

Un examen attentif du règlement permet de cerner trois préoccupations particulières.

En premier lieu, ce règlement s'applique à tous les terrains sans restriction aucune, puisqu'il s'applique aux terrains appartenant à la Ville ou à ses organismes ainsi qu'aux terrains privés (Art. 48 b.1). Or, par terrains privés, la Ville entend tout emplacement appartenant à une personne autre que la Ville et ses organismes (Art. 48 b.5). Donc, en prétendant résoudre un problème très limité, on édicte un règlement de portée générale et applicable à l'ensemble du territoire. Passons sous silence le fait que les terrains de propriété fédérale ou provinciale ou de l'une ou l'autre des sociétés d'État sont, selon la définition de la Ville, des « terrains privés », contrairement à la réalité.

En deuxième lieu, comme l'article 48 b.3 indique qu'avant de procéder au remorquage, l'agent de la paix ou l'employé autorisé n'est pas tenu d'obtenir une dénonciation, il est à craindre qu'on ouvre la porte aux pouvoirs discrétionnaires, aux abus et aux erreurs humaines.

Et ces erreurs seront coûteuses pour les automobilistes victimes du zèle et/ou de la bêtise des fonctionnaires municipaux puisqu'aux tarifs actuellement en vigueur, le déplacement du véhicule coûtera $85, soit $35 pour le remorquage, $35 pour le remisage à la fourrière municipale et $15 pour la contravention. Avec de tels tarifs, on ne peut donc pas s'étonner que M. Yvon Lamarre, président du Comité exécutif, ait prévu des « revenus » de $33 millions au poste des amendes pour infractions au stationnement et à la circulation...

Par ailleurs, on aura noté à l'article 48 b.1 que le fardeau de la preuve relativement au droit de stationner à un endroit présumément prohibé incombe au propriétaire du véhicule remorqué, lequel est par voie de conséquence reconnu coupable sans le moindre jugement. Ces deux constatations vont évidemment à l'encontre du Code civil canadien, lequel juge tout individu présumément innocent jusqu'à preuve du contraire.

Enfin, en troisième lieu, l'article 48 b.2 oblige le conducteur d'un véhicule à se conformer à toute enseigne qui s'y trouve interdisant, limitant ou restreignant le stationnement des véhicules.

Sans insister sur le fait que cet article pourrait déboucher sur des inscriptions absolument loufoques (du genre interdiction de stationner aux voitures rouges, aux conducteurs asiatiques, aux policiers en congé de maladie, etc.), il n'en soulève pas moins un problème constitutionnel.

En effet, selon le conseiller Michel Prescott, du RCM, en cédant aux propriétaires du terrain son propre pouvoir de réglementation, la Ville de Montréal délègue un pouvoir déjà délégué par le gouvernement provincial. Il serait intéressant de voir les constitutionnalistes se pencher sur le problème.

• • •

Deux enseignes ne seraient pas de trop

Un lecteur montréalais souligne à bon droit les difficultés que rencontre un automobiliste à se retrouver dans Montréal s'il ne connait pas bien la ville ou s'il cherche une petite rue qui lui est peu familière.

Il commence par rappeler que règle générale, on ne trouve à chaque intersection qu'une paire d'enseignes indiquant les noms de rues. L'assertion de ce lecteur se vérifie, du moins autour de LA PRESSE, au point qu'on ne trouve AUCUNE indication à l'intersection de la rue Saint-Jacques et du boulevard Saint-Laurent.

Si un camion a le malheur de cacher les noms de rue, le touriste, voire le Montréalais peui familier avec le quartier, la ratera sûrement et il devra revenir sur ses pas. Donc, une première façon de faciliter la tâche des automobilistes consisterait à installer deux paires d'enseignes à chaque intersection.

En second lieu, on constate que dans le Vieux-Montréal, les enseignes de couleur rouge brique indiquent le nom de la rue d'un seul côté, ce qui complique encore une fois la situation.

Si l'administration municipale avait déployé autant d'énergie à produire des enseignes aussi pratiques que belles pour cet arrondissement historique qu'elle en a mis à se trouver un bon catalogue pour choisir ces réverbères, nous n'aurions pas à souligner ce problème pratico-pratique aujourd'hui.

Le sort de Jocelyne Deschambeault maintenant entre les mains du jury

VALLEYFIELD — La Couronne soutient que Jocelyne Deschambeault, 40 ans, doit être condamnée pour le geste atroce qu'elle a posé tandis que la défense affirme qu'elle a un urgent besoin de soins psychiatriques.

MARTHA GAGNON

Le sort de l'accusée est maintenant entre les mains des jurés, sept hommes et cinq femmes, qui devront décider si Jocelyne Deschambeault était saine d'esprit ou mentalement dérangée lorsqu'elle a tué, puis éventré, une jeune femme enceinte, Suzanne Lauzon, le 11 mars dernier, dans le sous-sol de son bungalow, à Valleyfield. Après les directives que leur donnera le juge Jacques Ducros, ce matin, ils entreprendront leurs délibérations. Durant les deux semaines de ce procès, ils ont entendu une trentaine de témoins environ. Ils ont vécu plusieurs moments émouvants, bouleversants.

En débutant sa plaidoirie, l'avocat de la défense, Me Jocelyn Rancourt, le premier à prendre la parole hier, a insisté pour dire aux jurés qu'ils devaient oublier les réactions émotives de la salle. « Cette cause morbide, macabre, est aussi très complexe. Vous devez vous poser les questions suivantes :

Est-ce possible qu'une femme normale, saine d'esprit, se choque et donne 48 coups de couteau ? Est-ce possible qu'une femme normale raconte aux médecins qu'elle vient d'accoucher alors qu'elle n'a jamais été enceinte ? Est-ce possible qu'une femme normale simule une grossesse durant neuf mois ? ».

Me Rancourt qui parle calmement, sur un ton uniforme, affirme tout comme les psychiatres qui ont témoigné en défense, les docteurs André Mauffette et Gérard Sarwer-Foner, que Jocelyne Deschambeault a perdu la tête le 11 mars lorsqu'elle s'est mise à frapper la victime. Elle n'était plus consciente de ses actes.

L'avocat rappelle que l'accusée souffrait déjà d'une névrose obsessionnelle. « Vous devez examiner la progression de son état mental : les évènements qui se sont produits dans son passé, les nombreux décès dans la famille, son état dépressif en octobre 1980, ses manies, etc. Ces faits isolés ne veulent rien dire; il faut les mettre ensemble pour être capable de comprendre l'évolution de la maladie et son point culminant le 11 mars ».

Me Rancourt demande aux jurés de rejeter l'hypothèse de la préméditation qu'il considère farfelue. « Comment peut-on planifier un tel geste? Pensez-vous réellement que Jocelyne Deschambeault avait l'intention de tuer cette femme enceinte pour lui prendre son bébé? Pensez-vous qu'elle avait mijoté un plan? Je vous dit que non ».

Il termine son exposé sur ces mots : « Dans une société civilisée on emprisonne les criminels mais les malades, on les soigne ».

Debout à son tour, le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Proulx, explique : « Je ne fais pas appel à vos sentiments mais à votre raison, à votre jugement ». L'avocat qui parle lui aussi sur un ton neutre, presque sur celui de la confidence, réfère tout au long de son exposé à la déclaration qu'a faite l'accusée, quelques heures après le crime. Selon lui, c'est dans cette déclaration qu'il faut chercher toutes les réponses aux questions.

« Vous verrez que Jocelyne Deschambeault se souvient de tout ce qui s'est passé, elle donne une description complète des évènements. Elle est même en mesure de nous transmettre ses émotions. Elle va jusqu'à analyser certaines choses : elle affirme, par exemple, qu'elle a trouvé plus pénible de pratiquer la césarienne artisanale que de frapper à coups de couteau sur la mère ».

Me Proulx demande : « Est-ce le discours d'une personne qui a perdu la raison, qui n'est pas capable de comprendre ce qui s'est passé. Il faut s'attarder aux expressions qu'elle utilise ». Il lit quelques passages de la déclaration de l'accusée qui affirme : « Il faut que je paye pour ça »; « il n'y a rien pour excuser ce que j'ai fait »; « je n'avais jamais pensé pouvoir faire ça ».

A son avis, le Dr Charles Daoust, ne s'est pas trompé en disant que Mme Deschambeault n'avait jamais perdu le contact avec la réalité le 11 mars. « Son diagnostic qui est basé sur la preuve découle de la logique. Comment peut-on dire qu'une personne était dans un « état dissociatif » si elle se souvient de tout? D'ailleurs les deux psychiatres de la défense ont admis qu'elle savait qu'elle avait un couteau dans les mains et qu'il y avait une personne humaine devant elle ».

Le procureur ne croit pas que le geste de Jocelyne Deschambeault ait été un geste spontané. Encore-là, il invite les jurés à bien lire la déclaration et, s'il le faut à écouter l'enregistrement. À nouveau il lit les commentaires de l'accusée : « C'est un peu avant d'arriver chez-elle que ça m'a passé dans la tête. Je me suis dit non. Quand je lui ai demandé de venir prendre un café à la maison, je me disais : Je ne suis pas capable de faire ça. Est-ce qu'il faut que je fasse ça (...) ».

Il insiste aussi sur le fait que Suzanne Lauzon a été frappée plusieurs fois alors qu'elle était encore vivante. Jocelyne Deschambeault l'a retenue de force.

Me Proulx est d'accord avec la défense pour conclure que l'accusée souffrait de névrose. « Cette maladie ne l'a jamais empêché de mener une vie normale, de travailler ». Après le meurtre, elle a très bien répondu aux questions des policiers, elle leur a dit où était le corps et où elle avait caché le couteau. Elle a même lancé : « Je suis un monstre ».

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Gérard-D. Lévesque: un presque candidat...

Gérard-D. Lévesque ne veut pas encore dire pour le moment qu'il est candidat à la succession de Claude Ryan, mais il admet qu'il y songe fortement.

Ce n'est que la semaine prochaine, toutefois, une fois le ré-

PIERRE VENNAT

sultat des élections partielles connu et la session terminée qu'il se retirera avec sa femme pour prendre quelques jours de vacances et faire le point sur ses chances avec ses principaux conseillers.

« Vous savez, a-t-il déclaré hier midi aux journalistes à la porte de *La Ruche du Quartier*, un organisme communautaire qu'il visitait en compagnie du candidat libéral dans Saint-Jacques, Serge Champagne, j'ai beaucoup d'appuis au caucus ».

M. Lévesque ne prendra sa décision définitive qu'en vacances,

Gérard-D. Lévesque

mais il se peut qu'il ne l'annonce pas avant août. Sans doute pour attendre que les autres candidats au leadership se fassent connaître.

Faisant allusion aux manchettes de cette semaine qui annonçaient la candidature comme certaine, M. Lévesque commença par dire qu'« on ne peut pas empêcher les journalistes de le dire ».

Puis il a déclaré qu'il se refusait de dire « non » à l'idée d'être candidat. Lorsqu'on lui fit remarquer que cela équivalait presque à dire que même s'il ne voulait pas l'annoncer tout de suite, il serait candidat, M. Lévesque ajouta : « Toutes les interprétations sont bonnes ».

M. Lévesque devait rencontrer plus tard dans la journée l'Association des commerçants du quartier Saint-Denis et participer à un souper dans la paroisse Ste-Marguerite-Marie.

Les jeunes du PLQ veulent éviter que leur parti ne tourne trop à droite

Majoritairement favorables à Claude Ryan tout au temps de son règne à la tête du Parti libéral et fortement déçus, pour la plupart, de la façon dont il a été délogé, les jeunes libéraux entendent prendre les moyens pour faire savoir à leurs aînés comment ils entrevoient l'avenir de leur parti.

PIERRE VENNAT

Pierre Anctil, le président de la Commission Jeunesse du PLQ est bien conscient qu'il y a un virage à droite au Parti libéral, par rapport au parti de Jean Lesage, celui de la « révolution tranquille ».

« Quand je demande aux gens c'est quoi être libéral, ils me disent tous que le libéralisme s'oppose à l'intervention de l'Etat. Et je leur sors un extrait du programme du Parti libéral du Québec des années 60, du temps du « Maîtres chez nous », où au contraire, le parti voulait faire de l'Etat le levier de notre libération économique. Elles sont nombreuses les comparaisons de ce genre au sein du parti ».

Mais le leader des jeunes libéraux québécois n'est pas inquiet de l'avenir. Lorsque nous lui avons demandé, lors de son passage à LA PRESSE plus tôt cette semaine, s'il était inquiet de la possibilité que les libéraux virent trop à droite pour devenir, somme toute, l'équivalent des partis conservateurs des autres provinces, Anctil a répondu, un sourire en coin : « Je le serais si je ne savais pas ce qui va sortir du congrès des jeunes libéraux, en juillet, à Saint-Jean ».

Lors de ce congrès, en effet, plusieurs centaines de jeunes libéraux vont, à l'abri des influences adultes, définir comment ils entrevoient la société libérale. Au point que, selon eux, les candidats au leadership du parti et le parti en général ne pourront pas, sous peine de s'aliéner le vote de la jeunesse, ignorer ce que les jeunes auront à dire. « On ne fait pas d'ultimatum, on veut influencer. Et on est convaincus qu'on va aider ce parti là à se donner un véritable programme, une véritable pensée ».

Selon Pierre Anctil, alors que dans les autres provinces les divisions entre les partis se font entre la « droite et la gauche », entre les conservateurs donc et les néo-démocrates la plupart du temps, ici, au Québec, la division se fait selon l'option constitutionnelle : les fédéralistes vs les indépendantistes.

Ceci explique que les deux principaux partis, les libéraux et le PQ sont des coalitions et qu'ils comptent tous deux des membres de gauche et de droite. « Une fois la question nationale réglée, si elle se règle, on reviendra aux anciennes barrières. Théoriquement, on pourrait alors voir émerger un nouveau parti de droite. En tout cas, il ne faut pas que le Parti libéral devienne un parti conservateur mais avec les jeunes actuels, je ne suis pas inquiet ».

Cela dit, les jeunes d'aujourd'hui sont préoccupés d'avoir de l'emploi, un lieu où faire valoir leurs talents. Ils en parleront beaucoup lors de leur congrès de juillet et arriveront, promet Anctil, avec des propositions concrètes de gestion industrielle.

Par ailleurs, la vague Bourassa qui gagne plus ou moins leurs aînés, semble les laisser majoritairement froids.

« Bien sûr, Bourassa a des partisans parmi les jeunes, mais pour bon nombre d'entre nous, c'est pas l'image qu'on se fait du renouveau. Garneau, parce qu'il n'a pas été premier ministre pourrait peut-être être mieux épargné, mais à mon avis, les jeunes n'ont pas de choix arrêté dans le moment mais accordent moins d'importance que leurs aînés au portrait-robot du candidat ayant la bosse de l'économique. Pour nous, il y a d'autres valeurs que cela ».

La poursuite contre *LA PRESSE* sera signifiée d'ici à demain

QUÉBEC (PC) — Les avocats du premier ministre René Lévesque intenteront dans les prochains jours une poursuite pour libelle diffamatoire contre le quotidien La Presse à la suite des articles sur le règlement hors cour du saccage de la Baie James.

Mardi, M. Lévesque avait donné 24 heures au journal pour se rétracter faute de quoi il prendrait des procédures judiciaires.

Le premier ministre est représenté dans cette affaire par le bureau de l'avocat Guy Bertrand de Québec.

Une de ses associées, Mme. Louise Otis, a indiqué hier que la pousuite sera signifiée d'ici vendredi mais elle a refusé de dévoiler le montant des dommages réclamés.

M. Lévesque doit rencontrer ses avocats à nouveau aujourd'hui.

LES PRODUITS Montjoie LTEE

Plus qu'une piscine

Ce **«tourbillon»** fabriqué en acrylique solide (sans peinture), peut être utilisé à l'extérieur pour votre plaisir et votre relaxation de 6 à 9 mois par année.

Installation facile et peu coûteuse! Grandeur: 6'7" x 6'7"

Prix ordinaire: 3750,00$

Prix du dimanche: (après-midi) **$2950**

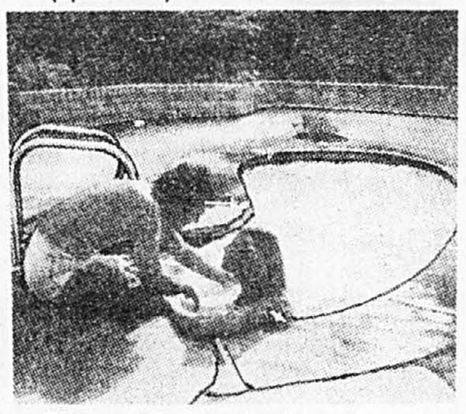

Plus qu'une piscine
Mini-piscine

Mettez de la vie et du luxe dans votre jardin et dans votre vie. Donnez à votre corps et à votre esprit, la détente et le plaisir de l'eau fraîche en installant chez vous cette mini-piscine. Installation facile et peu coûteuse.

Grandeur: 7' x 15'

Prix ordinaire: 3950,00$

Prix du dimanche: (après-midi) **2950$**

«AU PRIX DU MANUFACTURIER»

APPORTEZ CETTE ANNONCE POUR PROFITER DES PRIX DU DIMANCHE

NOUVEAU PISCINE **"De Ville"** plus qu'une piscine

Non seulement cette mini-piscine

vous fera un coin de fraîcheur chez vous, tout en conservant l'esthétique de vos aménagements paysagers mais aussi elle permet d'ajouter en option les fameux «jets de nage» pour ceux qui veulent se conserver en forme par la natation. Installation facile et peu coûteuse.

Grandeur: 7' x 15'

Prix ordinaire: 3950,00$

Prix du dimanche: (après-midi) **2950$**

Jets de nage (optionnels)

PAYEZ-VOUS DU BON TEMPS

RÉGION LAVAL
Autoroute des Laurentides no 15, sortie 19
550, boul. Curé-Boivin, Boisbriand, Québec J7G 2A7
Tél.: **(514) 430-9825**

REGION MONTREAL - RIVE SUD
Autoroute Transcanadienne no 20, sortie 123
La Présentation, Cté Saint-Hyacinthe, Québec J0H 1B0
Tél.: **(514) 796-5004**

Aussi ouvert le dimanche de 12h00 à 16h00
QUANTITÉ LIMITÉE POUR UN TEMPS LIMITE

«Les Produits Montjoie Ltée» vous présente la première piscine «De Ville». Enfin un constructeur de piscines a mis sur le marché une piscine creusée dont les standards répondent aux exigences du milieu urbain.

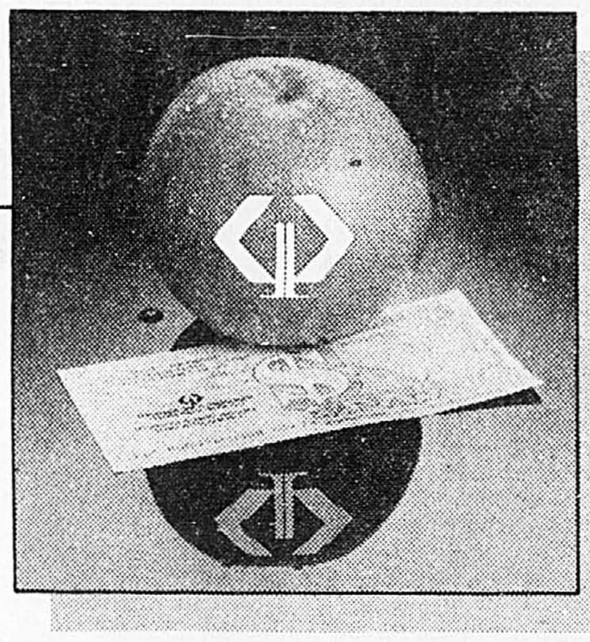

Le compte Global Commerce: doublement avantageux jour après jour.

CHÈQUES SANS FRAIS. Tirez un nombre illimité de chèques et effectuez un nombre illimité de retraits sans payer les frais habituels. Il suffit que votre solde soit d'au moins 200$ au cours du mois.
INTÉRÊT QUOTIDIEN. Lorsque votre solde de fermeture quotidien est inférieur à 2000$, vous touchez l'intérêt de base; lorsqu'il est de 2000$ et plus, vous profitez d'un taux d'intérêt élevé sur tout votre argent.
Avec le compte Global, vous n'avez plus à virer des fonds d'un compte à un autre pour couvrir un chèque ou pour toucher de l'intérêt.
RELEVÉ DÉTAILLÉ. Tous vos chèques sont indiqués dans l'ordre numérique et de façon précise sur votre relevé mensuel. Vous pouvez donc suivre plus facilement les opérations effectuées à votre compte et vous n'avez plus besoin d'avoir vos chèques payés sous la main. Vos chèques payés peuvent être obtenus de la succursale au besoin. Vous n'aurez aucuns frais à payer pour la première recherche de chèque si la demande est faite dans les 30 jours suivant l'établissement du relevé. Moyennant un léger supplément, vous pouvez aussi obtenir des chèques personnalisés avec double. Sur demande, votre succursale fera la vérification de votre solde entre les dates d'établissement de votre relevé.
Une exclusivité de la Banque de Commerce : le compte Global "Âge d'Or" est assorti d'un supplément d'intérêt de ½%. En tant que titulaire d'un tel compte, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt supérieur de ½% au taux élevé normalement versé au compte Global lorsque votre solde de fermeture quotidien est de 2000$ ou plus. Vous pouvez aussi bien sûr tirer des chèques sans frais, sans avoir à maintenir un solde minimum.
Profitez de l'occasion pour demander les services complémentaires suivants : la Provision spéciale, le service Inter-succursales et Télébanque.
Pour découvrir comment le compte Global peut être doublement avantageux pour vous jour après jour, renseignez-vous à votre succursale de la Banque de Commerce.

Parole de Camille, le compte Global Commerce, ça porte fruit!

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

CELEBREZ
La Fête des Pères avec un APPAREIL **AUTOFOCUS**

PENTAX SHARPSHOOTER
- Mise au point automatique
- Exposition automatique
- Flash automatique
- Couvert protecteur incorporé
- Moteur disponible EN OPTION seulement $24.95

$159.95

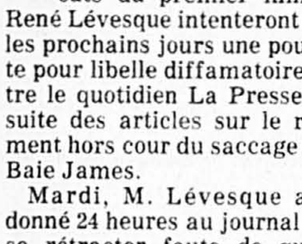

YASHICA AUTO FOCUS MOTOR
- Mise au point automatique
- Exposition automatique
- Chargement automatique
- Flash automatique incorporé
- Avance et rebobinage automatique

$159.95

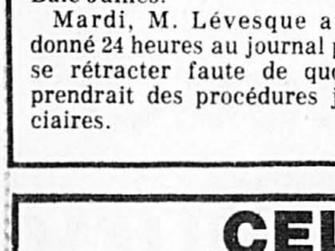

YASHICA AUTO FOCUS
- Mise au point automatique
- Exposition automatique
- Flash incorporé
- avec étui

$119.95

5488, rue Sherbrooke
489-8401

photo NDG photo

1197, Carré Phillips
866-8761

POUR TOUS VOS BESOINS AUDIO-VISUEL — 489-7238

Le courrier du genou

■ Une lettre de M. Joseph Lafrenière, de Laval.

Le courrier du genou n'est sans doute pas celui du coeur, mais tu es la seule personne au monde qui puisse m'aider. Je n'ai pas de succès avec les femmes. Je ne suis pas laid. Je dois être maladroit. Je viens de vivre un autre échec amoureux avec une femme que j'adorais.

Toi, c'est quoi ton truc pour pogner ?

Avant de répondre au déchirant S.O.S. de mon correspondant lavallois, puis-je me permettre de regretter de ne pas recevoir assez de lettres de ce genre ? Trop de lecteurs et trices se laissent prendre à la désinvolture du titre de ce courrier. Certes, la pudeur me l'a fait situer à la hauteur du genou, mais je vise plus haut... non, pas là, un peu plus haut encore, là oui... entendez-vous le badaboum-boum-boum des coeurs en capilotade ? Qu'on se le dise, je souhaite que ce courrier devienne le déversoir des sanglots longs des cocus pathétiques. J'aime les violons des violés de l'âme, car, comme le disait si justement Erik Satie : « Ce n'est pas tout d'être heureux, encore faut-il que les autres soient un peu malheureux pour que notre bonheur soit complet .»

Cela dit, je crains mon pauvre Joseph de ne t'être d'aucune utilité. Tu me demandes mon truc pour pogner. Mais je n'ai pas de truc. Je n'ai que du charme. Et ça, vois-tu, ça ne s'invente pas. Tu serais surpris de la banalité de mes approches... Tiens, encore la semaine dernière, à ma banque, je demande à une des caissières que je trouve particulièrement jolie : « Est-ce que vous venez souvent ici mademoiselle ? »... Combien, tous les soirs, dans les bars, se font répondre à la même question : « Et ta soeur, épais, elle grimpe aux arbres ? »... Au contraire, subjuguée par mon charme, ma jolie caissière me donnait subtilement rendez-vous :

— Si je viens souvent ici ? Eh bien, disons que je suis ici les lundi, mardi, mercredi de 9 à 5. Et les jeudi et vendredi de midi à 9.

C'est clair, elle souhaitait me revoir. Je n'ai encore pas poussé mon avantage, mais je le sens, cette fille-là est folle de moi.

Remarque que ce n'est pas toujours aussi facile. Des fois, faut que je travaille fort pour arriver à mes fins. Mais j'ai pour mon dire que la femme est faible : il suffit de trouver la faille par où s'épanchera la passion...

Je me souviens d'une grande blonde qui se moquait de mes compliments, me renvoyait mes lettres sans les ouvrir, me raccrochait au nez quand je l'appelais, et même une fois m'a rendu la rose que je lui offrais en me disant : « Fourre-toi la donc dans le... vase ! »

C'est dans ce temps-là que je m'accroche le plus, — si j'ose une comparaaison —, comme un morpion à un poil de pubis. Toi ma petite, je t'aurai !... Et sais-tu, Joseph, comment je l'ai eue ? Je vais te le dire, même si ça ne te servira à rien, parce que, encore là, c'est une pure question de charme mêlé à un effet de surprise... Mine de rien, un jour je lui ai acheté une babiole chez Cacharel, puis le lendemain, un petit rien tout nu bordé d'émeraudes chez Lucas. (Tu sais, le bijoutier bien connu ?...) Je sentais qu'elle s'amadouait, la petite vinyenne, alors bang, j'ai frappé le grand coup : je suis arrivé chez elle un beau matin avec, à la main, deux billets pour le club Med à Tahiti... T'aurais dû la voir, Joseph ! Le coup de foudre ! Les minouches, les guiliguilis dans le cou... Elle m'appelait son roudoudou à la rhubarbe, sa grande betterave à sucre, son lapineau des steppes...

Je te le dis, Joseph, pas une qui me résiste. Je ne sais pas ce que je leur fais... toutes folles de moi.

Mais je devine bien que ça ne t'avance pas beaucoup. Que faire quand on n'a pas de charme ?... Eh bien, il me semble qu'il faille d'abord et avant tout l'admettre. Ensuite, ne pas viser trop haut, en jetant son dévolu sur des filles inaccessibles. Tu feras ce que tu voudras du conseil que je vais te donner, mon vieux Joseph, mais il me semble que tu cherches trop l'amour avec un grand « A ». Pour commencer, contente toi donc, plus modestement, de l'amour avec un gros tas.

●

M. J. Leduc, de Montréal-Nord, tente lâchement de me faire perdre mon emploi en s'adressant directement à mon boss :

Monsieur, il est inconcevable que LA PRESSE continue de publier les propos de M. Pierre Foglia. Son français est grotesque et choquant (...) il est révoltant de voir qu'on paie de tels parasites (...), etc., etc. Plus loin, il s'en prend à Guy Fournier, dont il dit qu'il n'a pas encore atteint mon niveau de vulgarité, mais que cela ne saurait plus tarder...

De deux choses l'une, M. J. Leduc. On bien vous souffrez de coliques néphrétiques ou bien votre nom n'est pas J. Leduc, mais A. Rufiange. Anyway, je vous plains sincèrement. Dans les deux cas, ça fait très mal.

●

Monsieur, en réponse à votre article du 10 mai, concernant les cours de « relations humaines », article tendancieux, méprisant, mensonger et ridicule...

J'ai arrêté là pour aller directement à la signature et faire connaissance au plus sacrant avec le citoyen intègre, juste, impartial et objectif qui m'interpellait ainsi. Il s'agissait de M. Richer-J. Francoeur, pdg de l'Institut Franc-Coeur qui, quel heureux hazard, se spécialise justement en cours de relations humaines...

Je n'ai malheureusement pas trouvé le temps de lire les quatre pages qui suivaient votre début prometteur, M. Francoeur. Mais j'imagine que quelque part vous devez me sommer de me rétracter ? Soyez heureux, ce sera fait monsieur. Figurez-vous que le 31 juin prochain, LA PRESSE sortira une édition spéciale dans laquelle les 102 journalistes du staff régulier rétracteront leurs propos des cinq dernières années et des cinq prochaines. Hélas, hélas, je ne peux pas vous promettre la « UNE ». Elle a déjà été réservée.

●

Hey, ho... les p'tits punks qui m'envoient des lettres de menaces en signant « Front de libération du Tupperware ». Vous savez ce que j'en fais de vos menaces ?... Oui, ça aussi, mais avant je les fais lire à mes enfants qui sont vaguement punks comme vous, et je leur dis :

« Regardez, petits ignorants, regardez ce qui vous attend si vous n'apprenez pas à lire et à écrire... Vous deviendrez comme ceux-là qui parlent de faire couler le sang mais ne feront jamais rien couler d'autre que leur propre morve... »

Comme ça, mes petits sacripans, vous venez de découvrir le drapeau noir de l'anarchie ?... C'est bien, ça. Mais il ne faut pas vous moucher dedans. Bakounine ne sera pas content.

●

Une lettre de Ghislaine Blais, que nombre de mes confrères ont reçue aussi :

À la Saint-Jean, on s'habille en bleu... à la Saint-Patrick, fête des Irlandais, tout le monde porte le vert. Pourquoi pas le bleu à la Saint-Jean... chemise, cravate, robe, chandail, foulard, etc. Un brin de patriotisme en ces temps difficiles.

C'est que, voyez-vous, madame Bleu (pardon, madame Blais), je ne sais pas ce qui se basse, mais je suis soudain devenu allergique au bleu. Rien que d'en barler, ça me donne le rube des foins. Ça me fait bleurer. Bref, vous mettrez bien du bleu si ça vous blaît, mais moi je vous le dis madame Plais : quelle blaie ce bleu.

●

De Michel, de la rue Boyer, à Montréal, ce message qui se passe de commentaires...

Dans ta chronique, pourrais-tu avertir le tôton qui laisse souvent son bicycle Mikado *(du genre à 800 piastres) attaché seulement par la roue d'en avant, au coin Bernard et Hutchison, qu'une bonne fois il va juste retrouver sa roue avant, parce que je me serai poussé avec le reste ? Il pourra alors toujours danser le houla-houp avec sa roue d'en avant...*

Je lui ai déjà laissé une note sur son vélo, mais j'aimerais qu'il sache que la chair est faible...

●

Mémo à Ginette Loiselle, de la revue *24 Images*. Oui, j'ai eu le courage d'écrire dans *Ticket*, et au prix que paie à ses collaborateurs Homer-Roy, c'est un courage que j'aurais encore si mon journal ne me l'interdisait pas. Non, je n'ai pas le courage de lire *24 Images*. C'est écrit trop petit, et y'a pas d'images, contrairement à ce qu'affirme le titre... Qu'est-ce que j'apprendrais dans *24 Images* ? Que que le ministre de la culture Clément Richard est un çi, pis un ça ? Pas la peine de m'en tartiner 30 pages là-dessus, je le savais. Non, je ne lis pas *24 Images*. Mais si ça peut vous consoler, je ne lisais pas non plus *Ticket*.

Le Hélène-de-Champlain est confié à Marcotte et Jasmin

■ L'artiste de la télévision Pierre Marcotte, qui exploite déjà un restaurant dans le Vieux-Montréal, rue Saint-Paul, a su rallier l'unanimité d'un jury de fonctionnaires municipaux autour de son projet, et s'est vu attribuer pour les prochains trois ans le contrat d'exploitation du prestigieux restaurant Hélène-de-Champlain, dans l'île Sainte-Hélène.

Les populaires animateurs de la télévision Michel Jasmin (à gauche) et Pierre Marcotte comptent ouvrir le restaurant Hélène-de-Champlain pour le 30 juin.

DENIS MASSE

L'originalité du concept mis au point par l'homme d'affaires l'a emporté sur onze autres propositions soumises aux autorités municipales, à la suite d'un appel d'offres qui mettait fin à l'entente précédente avec la société Campeau.

L'ex-animateur des *Tannants* veut faire du Hélène-de-Champlain un lieu de restauration plus populaire que ne le veut la tradition attachée à l'ancien pavillon officiel d'Expo 67. Dans ce but, il s'est associé à l'animateur du populaire « talk-show » de CFTM, Michel Jasmin, qui agira en qualité de maître de céans.

Ouverture le 30 juin

Les nouveaux concessionnaires entendent mettre en valeur l'architecture et le site exceptionnels de ce bâtiment, et offrir à leur clientèle une cuisine de haute qualité à des prix abordables.

Ils comptent ouvrir les portes le 30 juin.

Aux termes de l'entente conclue avec l'administration municipale, les exploitants devront verser à la Ville des redevances fondées sur le chiffre d'affaires total de l'entreprise, et allant jusqu'à 6 p. cent pour des revenus de $2 millions et plus.

L'entreprise choisie devait fournir une lettre de crédit de $100 000 payable à la Ville de Montréal, et prendre une assurance de $3 millions.

INFORMATIONS: SUR
LA SUISSE
844-6795
VOYABEC PERMIS DU QUEBEC

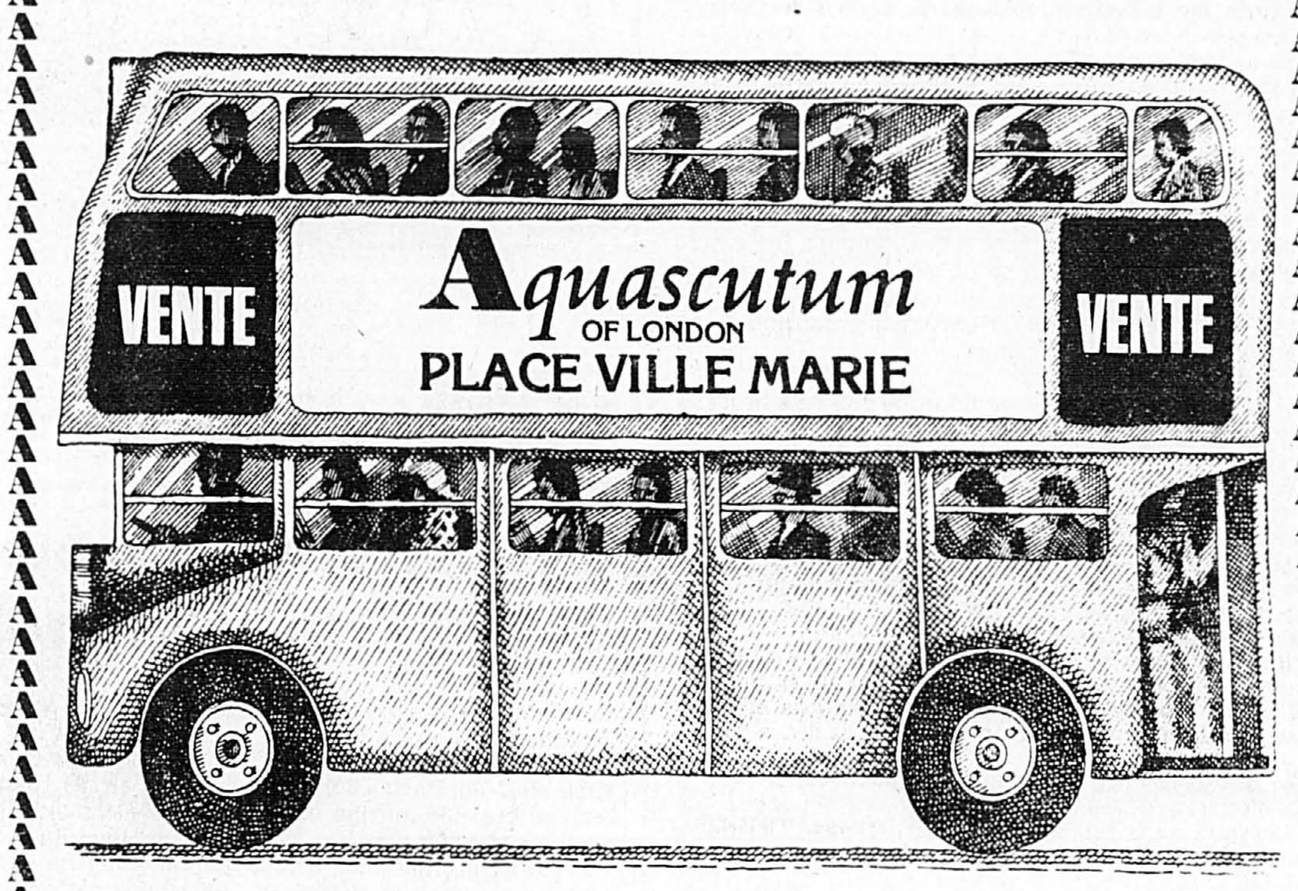

POUR HOMMES ET DAMES
COMPLETS, VESTONS, PALETOTS, CHEMISES
VÊTEMENTS SPORT

MOINS 20% - 50%

PRENONS
CARTES DE CRÉDIT

IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

PLUS: EN 4 SESSIONS DE GRAND INTÉRÊT POUR COLLECTIONNEURS ET EXPERTS

DANS L'AFFAIRE DE LA LIQUIDATION DES GALERIES WATSON, TOUTES LES PEINTURES, ANTIQUITÉS, BRONZES, CARPETTES D'ORIENT ET MEUBLES SERONT VENDUS À CET ENCAN, AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR.

VISITE: Vendredi 17 juin, 10 a.m. à 21h.
Samedi 18 juin, 10 a.m. à 17h.
Dimanche 19 juin, 10 a.m. à 17h.

ENCAN: Lundi 20 juin, 19h30. Mardi 21 juin, 19h30. Mercredi 22 juin, 19h30. Jeudi 23 juin, 19h30.

LÉO AYOTTE (1909-1976). PAYSAGE DES LAURENTIDES. Huile sur toile. Signée. 61 cm x 76 cm (24" x 30").

TOUS LES ARTICLES AUX ENCHÈRES

SÉLECTION DE MEUBLES

Magnifique bureau exécutif style Louis XV, table de bibliothèque antique, recamier victorien, bureau en forme cylindrique style Louis XV, mobilier de salle à diner 9 mcx en acajou. Cabinet de coin style georgien, commode bombée au dessus de marbre style Louis XV, table de jeux, vitrine victorienne en bois de rosier, table style Chippendale, paire de chaises antiques style Louis XVI, vitrine de collectionneurs antique en chêne, chaises d'occasion, tables d'occasion, patère style Empire, cabinet de coin victorien en noyer, table victorienne au dessus pliant en acajou, table antique demi-lune, harpe de concert antique, mobiliers de chambre à coucher. Piano «Baby grand».

ASSORTIMENT DE TOILES CANADIENNES ET INTERNATIONALES, comprenant oeuvres par:

WM. BRYMNER, S. COSGROVE, L. AYOTTE, A. ROUSSEAU, CLAUDE LE SAUTEUR, H. GRANSOW, H. D'ANTY, S. BORENSTEIN, C. BOURQUE, R. GAGNON, CLARENCE GAGNON, O. DE LALL, A. PELLAN, G. GINGRAS, A. TATOSSIAN, MARIE CLAIRE, A. SOLY, G. PFEIFFER, M. MAURO, Y. WILSON, T.M. MARTIN, B.G. CORNELL, R. BRIANSKY, K. ANDERSEN, L. ICART, ANDRÉ L'ARCHEVÊSQUE, R. SIMPKINS, R. PICHÉ, WM. BARTLETT, GANSON, A. DESCLAYS, N. LETOVSKY, S. DAY, E. RIORDON, P. SURREY, I. KERR, TEX LECOR, N.L. SMITH, N. POIRIER, JOHAN JONGKIND, MAX HERMANN PECHSTEIN, et plusieurs autres.

Collection et sculptures françaises Art Deco, Bronze A. Moreau, collection de ciselures en stéatites canadiennes.

Importante collection de 5 différents bronzes coulés d'après modèles originaux par Alfred Laliberté. Ceci est la dernière collection complète d'une édition limitée de seulement 4 de chaque. Chaque pièce sera vendu sans minimum ou réserve. Ceci peut être la dernière opportunité d'acquérir quelques pièces pour musée ou collection privée.

ARGENT, PORCELAINES, IVOIRE, ETC.

Candélabre sterling à 3 branches, ensemble à salade antique 3 mcx en argent sterling, articles en argent russe assortis, service pour viandes en sterling, assiette A.Y. JACKSON.

Magnifique paire de vases antiques 44", jarre de temple Imari, vases Famille Rose, Famille Noire, vase antique Rose Médallion, jardinières chinoises, jarre de temple chinois antique 31". Satsuma, ensemble à diner 88 mcx Limoges, Royal Worcester, ensemble de the Belleek, Wedgewood, collection de figurines Royal Doulton, collection de figurines Hummel, Lladro, Royal Vienna, paire de vases antiques Sèvres, vase Gallé 30", vase Daum Nancy 20", milieu de table Verre Français, Lalique, paire de carafes de capitaines, ivoire ciselée à la main.

Plusieurs vases cloisonnés, collection de netsukes, sablier 4 heures, samovar en cuivre, miroir au cadre en cuivre.

COLLECTION DE VINS MILLÉSIMÉS, TRÈS RARE.

HORLOGES

Horloge 3 mcx antique en cuivre, horloge grand-père Jaugahams, horloge grand-père Art Deco, horloge de cheminée à répétition, horloge de cheminée Tiffany, horloge 3 mcx en marbre, horloges Art Deco.

TAPIS

Kerman, Kashan, Bortchalou, Mordjecor, Shiraz, Hamadan, Mosel, Belouch, plusieurs tapis antiques de Perse. Grand assortiment de tapis tissés à la main de Chine, Inde, Kashmir, Karachi, Turquie, Afghanistan, etc.

BIJOUX DE SUCCESSION ET DE DESSINATEURS

Comprenant plusieurs pièces serties avec diamants, pierres précieuses et semie-précieuses, montres de poche, etc.

PLAFONNIERS ET LAMPES

Lampe signé Tiffany, candélabre électrifié signé Tiffany, lampe victorienne antique, lampe de table à 2 branches Art Nouveau, chandelier en cristal.

Une prime de 10% sera payable en plus du prix d'achat sur tous les articles achetés à nos encas.

Notre commission est de 15% au dessous de $500.00, 10% au dessus de $500.00, minimum $20. par lot. Désolé pas d'enfants.

INDUSTRIES EMPIRE INC.
à notre salle d'encan
5500 rue Paré à l'ouest de Décarie 737-5343 737-8653

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

JEAN-GUY DUBUC
éditorialiste en chef

Ces amendements au Code du travail

Au lendemain de la présentation en première lecture, le 20 mai dernier, du projet de loi 17, projet de loi comportant divers amendements au Code du travail, je disais qu'il s'agissait d'une réforme, somme toute, mineure et prudente de la législation actuelle.

J'avais été surtout frappé par le fait que le ministre du Travail, M. Raymond Fréchette, avait écarté pour le moment les demandes syndicales relatives à la négociation sectorielle, de même que celles touchant à la sous-traitance. J'avais retenu en particulier l'insistance apportée par le ministre à réduire les délais tant au chapitre de l'accréditation qu'à celui de l'arbitrage des griefs. Et je n'avais pas saisi tout l'impact des correctifs qu'on apportait à la loi antiscabs.

En réalité, comme l'a dit le Conseil du patronat, les changements sont moins secondaires qu'ils peuvent apparaître à première vue. Et il y a lieu, dans les circonstances, d'appuyer les libéraux qui veulent empêcher l'adoption du projet tant que le gouvernement ne sera pas en mesure d'arriver avec une refonte complète et plus équilibrée de notre législation ouvrière.

Depuis des années, on procède à des amendements à la pièce. La pratique a assez duré. Le temps est venu de se livrer à une réflexion en profondeur sur toutes nos lois du travail, d'y associer nos meilleurs esprits et les parties intéressées, de façon à mieux adapter le cadre juridique des relations de travail à l'évolution et aux exigences du milieu. Le ministre a déjà laissé entendre que ce travail de réflexion pourrait commencer à l'automne. Pourquoi, en attendant, ne jugerait-il pas plus prudent lui-même de s'en tenir au statu quo? La situation des entreprises est déjà assez précaire sans qu'on leur crée de nouveaux embêtements.

Dans les amendements à la pièce qu'on a apportés en ces dernières années au Code du travail, le Conseil du patronat note avec une désillusion bien compréhensible qu'on a toujours voulu répondre à des demandes syndicales. Les demandes patronales, elles, ont été systématiquement écartées ou à peu près.

Le Code du travail a été particulièrement débalancé par l'adoption, fin 1977, de la fameuse loi antiscabs. Or, le projet de loi 17 vient y ajouter trois contraintes nouvelles qui réduisent d'autant le champ de manoeuvre des entreprises. Ainsi, dorénavant, en cas de grève, un employeur ne pourra plus faire appel à un entrepreneur de l'extérieur pour le dépanner en venant faire fonctionner son usine; il ne pourra plus utiliser ceux de ses employés qui ne sont pas syndiqués mais qui sont syndicables; enfin, il devra se passer aussi des cadres d'une succursale ou l'autre de son entreprise.

Pour les PME, cela équivaut virtuellement à les forcer à fermer dès qu'une grève est déclarée.

Il y a aussi parmi les amendements du projet de loi une clause qui paraît anodine mais qui pourrait créer de graves difficultés à ces mêmes entreprises si des syndicats militants voulaient en abuser. C'est celle qui crée une présomption de culpabilité envers un employeur qui, en période d'instauration d'un syndicat, refuserait d'embaucher un candidat parce que celui-ci serait reconnu comme militant syndical.

Le Conseil du patronat fait remarquer aussi que la possibilité prévue dans le projet d'accorder l'accréditation à un syndicat qui n'a pas obtenu une majorité absolue est une dérogation majeure à notre philosophie du travail. Enfin, il a formulé des suggestions qui permettraient d'accélérer les procédures d'arbitrage sans nécessairement recourir à l'arbitrage unique comme le voudrait le ministre. Ces suggestions mériteraient d'être étudiées avec bien d'autres à l'intérieur de la réflexion globale dont j'ai parlé plus haut et qui devrait précéder une réforme en profondeur.

Vincent PRINCE

Ce damné missile «Cruise»

De la façon la plus officielle les États-Unis ont enfin demandé l'autorisation de tester le missile «Cruise» en Alberta. Cet élément de l'armement nucléaire de l'OTAN doit être implanté sur le sol européen à la fin de cette année, et rien, pour le moment, n'autorise à penser que les négociations de Genève sur le désarmement vont progresser à un rythme suffisant pour empêcher qu'il soit donné suite à des décisions prises en 1979.

Ainsi donc la boucle est bouclée? Pas tout à fait, du moins en ce qui concerne les essais de l'engin au Canada, si on considère que l'aval du Parlement d'Ottawa reste une étape à franchir.

L'agitation qui s'est manifestée depuis le début de la semaine aux Communes à ce sujet tient au calendrier: les députés auront-ils le temps de débattre de la demande des États-Unis avant l'ajournement de l'été et le gouvernement souhaite-t-il soumettre la question aux élus? L'alternative est de brûler les étapes (brûler les étapes ou brûler les feux rouges) de manière à donner entière satisfaction à M. Paul Robinson, ambassadeur des États-Unis au Canada, qui vient de dire à la radio qu'un accord du Canada est souhaitable avant la fin de l'été et que cet accord est possible.

L'embarras du gouvernement est aussi évident aujourd'hui qu'il y a un an quand les premières questions ont circulé dans la presse au sujet de ces essais. La gêne du gouvernement Trudeau sourd d'un double facteur.

Dans une réponse à une question à la Chambre, le premier ministre, sans s'éloigner du cadre proprement canadien du débat, devait déclarer que «les positions du gouvernement et du Parlement» auraient pu être «différentes». Regret qu'elles n'aient pu être «différentes»?

L'autre réserve du gouvernement Trudeau s'explique par les sentiments d'une population qui, si elle ne met pas en cause l'adhésion du Canada à l'organisation militaire de l'OTAN, réprouve, dans sa majorité, les essais du «Cruise» en territoire canadien. L'opinion publique se montrera encore plus sourcilleuse, si les rumeurs voulant que les États-Unis aient également les yeux sur la base militaire de Gagetown, au Nouveau-Brunswick, pour des essais d'un autre type sont confirmées.

L'émoi des hommes politiques canadiens (des dissidences vis-à-vis des essais se manifestent dans plus d'un parti) se comprend d'autant plus facilement qu'il est sans exemple dans l'histoire des civilisations que l'adoption par un pays des techniques militaires d'un pays étranger n'ait pas été suivie d'une assimilation culturelle. L'administration Reagan pousse peut-être à une intégration purement symbolique des forces canadiennes et américaines. Il reste que la personnalité internationale du Canada se trouve érodée par l'alignement, si symbolique qu'on veuille le supposer, d'Ottawa sur Washington.

Nul ne l'a mieux compris que M. Trudeau lui-même quand il invoque les devoirs du Canada vis-à-vis de l'OTAN, pour faire avaler le «Cruise». Mais, dans la perspective où se situe lui-même le premier ministre, n'est-il pas permis de supposer que l'OTAN est le cheval de Troie des États-Unis chez nous?

Nous sommes en Amérique du Nord, et le Canada n'est pas l'Europe. Beaucoup d'Européens adhèrent au pacifisme parce qu'ils se sont faits au voisinage des Russes. Au Canada, non seulement l'Ours ne suscite pas des tremblements irrépressibles de tous nos membres, mais les menaces sont souvent perçues comme émanant de notre plus proche voisin, dont nous nous tuons pourtant à répéter qu'il a tout notre amour et toute notre confiance.

Guy CORMIER

Droits réservés

Marcel Adam

L'élection de Mulroney: un précédent historique

Tous les observateurs s'accordent pour voir un handicap majeur dans le fait que le nouveau chef du Parti conservateur ne possède aucune expérience parlementaire.

Certains disciples de Brian Mulroney, voulant atténuer l'importance de cette lacune dans son *curriculum vitae*, font valoir que, dans l'histoire politique canadienne, il y a déjà eu un précédent à cet égard: William Lyon Mackenzie King, qui fut élu chef du Parti libéral alors qu'il n'était pas député.

King n'était pas au Parlement lorsqu'il fut élu chef de son parti, mais il avait acquis dans la décennie précédente une expérience parlementaire et ministérielle de trois ans.

C'est la première fois qu'un homme dépourvu de toute expérience parlementaire accède à la direction de l'un des deux partis nationaux qui ont alternativement exercé le pouvoir depuis le début de la Confédération.

Au cours des cinquante premières années du Canada fédéral, le choix du chef d'un parti était l'affaire exclusive du caucus quand cette formation était dans l'opposition; quand la vacance affectait le parti ministériel, le choix d'un successeur revenait au caucus, au leader démissionnaire et au gouverneur général.

L'évolution des moeurs démocratiques et de la conscience politique des citoyens concourut à faire tomber en désuétude ce système de cooptation au sein d'un club fermé. Prenant exemple des États-Unis et de certaines provinces, les partis fédéraux finirent par confier à un forum élargi et représentatif des régions le choix du chef du parti. Le Parti libéral prit d'abord l'initiative en 1919, alors que King succéda à Laurier, lors d'un premier congrès de leadership.

Le Parti conservateur emboîta le pas en 1927, au cours d'un congrès qui fit de Bennett le successeur de Meighen.

Dans le PLC le nouveau mode d'élection n'eut pas d'effet sur l'habitude de choisir comme chef un homme ayant un mininum d'expérience parlementaire à l'échelle fédérale. Mais il en eut sur le PC qui commença en 1942 à choisir des hommes de l'extérieur, mais ayant fait carrière, cependant, à la tête d'un parti provincial. Ce furent d'abord John Bracken puis George Drew, venus de la Législature ontarienne. Après John Diefenbaker, un vieux routier fédéral, le Parti conservateur retourna chercher un «provincial», Robert Stanfield. Le PC tenta encore sa chance avec un parlementaire fédéral, Joe Clark, mais son échec a conduit le dernier congrès à rompre radicalement avec la tradition en choisissant un homme dépourvu de toute expérience parlementaire.

Pourquoi le Parti conservateur se montre-t-il à cet égard plus ouvert que le Parti libéral? L'infortune politique du premier et la fortune du second expliquent probablement l'évolution de l'un et le conservatisme de l'autre.

Depuis la fin du siècle dernier les Libéraux ont été éloignés du pouvoir environ 21 ans seulement, alors que les Conservateurs en ont été écartés le reste du temps. La réussite électorale des Libéraux a rendu ce parti très attrayant pour les hommes de qualité tentés par l'action politique. Aussi cette formation n'a-t-elle jamais eu de difficulté à renouveler son personnel politique et à faire de son caucus une pépinière d'excellents candidats à la direction du parti.

Mais au PC c'était l'inverse. Les échecs électoraux répétés, qui le condamnaient à demeurer dans l'opposition durant de longues périodes (8 ans, 13 ans, deux fois 15 ans, de 1896 à nos jours), eurent pour effet de diminuer la qualité du renouvellement dans un parti qui, par la force des choses, exerçait de moins en moins d'attrait sur les personnes de valeur qui envisageaient de faire carrière au gouvernement plutôt que dans l'opposition.

C'est ainsi que le PC en fut réduit à regarder de plus en plus du côté des leaders gagnants de la politique provinciale, plutôt que dans le caucus d'un parti perdant. Mais, chaque fois, l'expérience s'avéra un échec. Les seules fois, depuis 1935, où le PC réussit à retourner au pouvoir, ce fut avec des chefs sortis du caucus: Diefenbaker et Clark. Mais il faut dire qu'ensemble ils ne réussirent à garder leur parti au pouvoir qu'environ six ans.

Un parti trop longtemps éloigné des affaires, non seulement s'abîme-t-il dans des dissensions autodestructrices qui minent l'autorité et l'efficacité du chef, mais il perd aussi l'habitude du gouvernement. Les gaffes qu'il commet pendant qu'il se familiarise avec les dossiers et les rouages de l'État, lui font perdre la confiance des électeurs qui, d'une fois à l'autre, voient de moins en moins en lui une alternative sérieuse de gouvernement.

M. Mulroney réussira-t-il à débarrasser son parti de la guigne qui s'acharne sur lui depuis le début du siècle, alors qu'au plan de l'expérience parlementaire il est le plus mal armé de tous ses prédécesseurs?

Je ne saurais répondre à cette question. Je connais mieux les embûches qui se dressent sur sa route que les ressources qu'il prétend avoir pour en triompher.

Mais rien n'est impossible en politique, quand le talent, les circonstances et la chance ne font pas défaut.

DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

Un gouvernement fort éprouvé

Les procès et tribulations du gouvernement du Parti québécois deviennent si absurdes qu'ils sont l'objet de la risée populaire. C'est pourtant là la dernière chose que le PQ, qui ne se situe actuellement qu'à 19 pour cent de la faveur populaire si on en croit les sondages, désire entendre. Il n'a que lui-même à blâmer.

Aux scandales, aux querelles internes, aux défaites devant les tribunaux, à ses échecs constitutionnels et à son harassement fiscal, il faut ajouter un deuxième rapport qui, depuis un an, signale que de nombreuses sections de la Loi 101 sont «illégales, ultra vires, nulles et non-avenues, ou seraient probablement renversées par un tribunal».

La Loi du Québec sur les langues est une insulte à l'esprit du Canada et aux aspirations des Canadiens. On a aussi mis en évidence qu'elle est un affront à la législation, pour des raisons constitutionnelles, notamment parce qu'elle tente de restreindre à la seule langue française les débats à l'Assemblée nationale et les textes législatifs. (...)

La Charte des droits, après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, donne de nouveaux arguments à ceux qui ont choisi de répliquer. Il est par ailleurs curieux de constater que les anglophones semblent gagner un combat qui se livre en arrière-scène, dans cette province.

Les Québécois qui grimpent les échelons du pouvoir ont toujours été ceux qui pouvaient se targuer d'être bilingues. Au cours des dernières années, ce sont ceux dont la langue maternelle est l'anglais et qui ont appris à maîtriser le français qui ont grimpé ces échelons. Il est à se demander de quelle façon le PQ pourra transformer en boucs émissaires les anglophones qui se sont adaptés au fait français.

«The Ottawa Citizen».

LECTURES

La lettre ouverte d'un vieux curé

PIERRE VENNAT

«On a dit de nos pères qu'ils étaient des pauvres types, des porteurs d'eau, des résignés qui n'avaient d'autre but que de survivre.

«On a dit de nos mères qu'elles n'avaient fait que des enfants, qu'elles n'avaient pas vécu leur vie de femme.

«On a dit de notre passé qu'il n'avait été qu'une suite d'échecs et de défaites bénis par la religion et projetés dans un ciel illusoire.

«On a dit que nos villages et nos paroisses étaient des forteresses d'isolement et d'autodéfense qui étouffaient les plaisirs et les désirs de la vie.

«On a dit que nos écoles, nos hôpitaux étaient l'oeuvre d'une charité détestable, méprisante, aux mains d'un pouvoir religieux monstrueux et arriéré.

«On a dit que la religion et son catéchisme avait drogué les gens d'ici, comme un tranquillisant pernicieux qui paralyse l'initiative, tout en servant de faux-fuyant devant les vrais défis à affronter.

«On a fit qu'il fallait se débarrasser de cette histoire honteuse, de cette Église hideuse, de cette société malheureuse, de ces familles nombreuses, comme autant de défroques démodées et ridicules.

«Mais on n'a pas dit ce que nos pères et mères ont eu de courage, de foi et d'humanité pour nous amener à ce que nous avons de meilleur aujourd'hui, de plus solide sous nos pieds.

«On n'a pas dit ce qu'ils ont su faire avec leurs dix doigts, avec leur coeur au ventre, avec leur travail acharné.

«On n'a pas dit ce que nos mères ont pu réussir avec un rien de budget et de ressources pour bâtir un foyer digne et humain. Oui, celles qui ont fait le meilleur de notre histoire, hélas! sans jamais la signer.

«On n'a pas dit ce que nos pères souvent humiliés ont eu de tendresse silencieuse, besogneuse, ingénieuse pour gagner notre pain et préparer nos lendemains.

«On n'a pas dit que la foi était l'âme, la force, le moteur, l'élan de cette belle et rude fibre humaine qui a su affronter tant d'épreuves et jeter les bases d'un nouvel avenir livré à nos responsabilités».

Ainsi s'exprime un vieux curé, personnage fictif dans un récit de nouvelles. Mais quand on sait que l'auteur de ce récit est nul autre que le sociologue Jacques Grand'Maison et qu'on l'a, comme moi, lu dans près d'une douzaine de ses ouvrages et dans de multiples articles de revues ou de journaux, on sait que son vieux curé Félix, tout comme les deux compagnons de celui-ci, Pierre et Michel, ne sont dans le fond que trois personnages créés par Grand'Maison pour lui permettre de traiter de ses thèmes chers. En somme, pour la première fois, Grand'Maison se raconte par personnages fictifs interposés.

Disons-le tout de suite, je suis un grand admirateur de Jacques Grand'Maison. Si l'homme a des ennemis, notamment à la CEQ et chez une certaine gauche depuis qu'il leur a dit leurs vérités, si on aime le railler, en certains milieux, à cause de son ton moralisateur «d'humaniste chrétien», je ne cacherai pas que je m'identifie à lui et à sa philosophie et que j'aime ce sociologue-chanoine qui «parle avec ses tripes» et qu'on peut difficilement identifier à quelque chapelle idéologique.

J'ai souvent entendu dire qu'il était difficile à lire. Quant à moi, je n'ai jamais rencontré de difficultés particulières avec lui et je me suis demandé si ce ne seraient pas ses idées que certains, consciemment ou non, ont de la difficulté à digérer. De toute façon, Jacques Grand'Maison n'est pas un écrivain. C'est un penseur qui réfléchit tout haut et qui couche ses idées sur papier. On le lit donc pour le fond plutôt que pour la forme.

Même avec ses personnages imaginaires, ce volume de récit ressemble beaucoup à ses oeuvres précédentes, sauf qu'il y parle de sa conception de son rôle de prêtre. Mais derrière le chanoine, qu'il est vraiment, le sociologue n'est jamais bien loin.

Tel un coup d'archet, récit, Jacques Grand'Maison, Leméac, 247 p.

TRIBUNE LIBRE
LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 16 JUIN 1983

Des Petits frères très grands d'âme

Mon propos n'est certes pas d'ajouter aux «misères» des Petits frères des Pauvres. On en entend suffisamment parler ces derniers jours. Mais j'aimerais parler de leurs «grandeurs», car j'y suis bénévole depuis treize ans.

Ma première constatation en entrant dans leurs rangs a été le profond respect qu'ils manifestaient à l'endroit de la personne âgée. On aurait dit que plus elle était sans ressources physiquement et moralement, plus on l'entourait, et ceci, non seulement dans les débuts où un certain enthousiasme s'expliquerait. L'été dernier, dans un camp de vacances, on y emmenait plusieurs personnes en chaise roulante et, entre autres, pour la troisième année d'affilée, une grabataire incapable de manger seule, incontinente, voire impatiente dans sa souffrance. Madeleine, une infirmière qui y passait une partie de ses vacances, et Huguette qui était de l'équipe avec son mari, non seulement s'occupaient particulièrement d'elle mais se reléguaient la nuit pour répondre à ses besoins.

Bien sûr les Petits frères ne sont plus les religieux des premiers temps en France. Ils n'ont d'ailleurs jamais été des religieux conventionnels. C'était, au moment de leur fondation par M. Marquiset, célibataire, une équipe de jeunes gens auxquels il demandait de vivre ensemble, de prononcer des voeux annuels et de se consacrer au mieux-être des personnes âgées, pauvres et seules. Ceci se passait en 1945, au sortir d'une guerre qui laissait les traces que nous connaissons. Il est normal que les choses aient changé peu à peu. Certains de ces jeunes garçons, non liés par des voeux permanents, se sont mariés, tout en continuant l'oeuvre à laquelle ils étaient attachés. Puis, éventuellement, le groupe s'est ouvert à toute personne disponible. On portait aux personnes âgées des paniers de provisions, on montait leur charbon jusque dans leur taudis mais, surtout, on leur donnait une assistance morale et l'assurance de leur dignité humaine.

C'est le même esprit qui anime les Petits frères d'aujourd'hui à Montréal. Visiter les personnes âgées, souvent dans des lieux infestés de vermine, refaire les carreaux de leurs planchers devenus dangereux, leur laver les cheveux, souvent habités par les parasites, accompagner une personne souffrant de cancer à l'intestin et attendre six heures sur une chaise à côté d'elle pour qu'on puisse s'en occuper, voir à son mari aveugle pendant ce temps, puis, toute l'équipe des «permanents», assister aux funérailles de la dame en question. Compenser une différence de loyer afin que la personne ne soit pas déplacée; accompagner une dame sans le sou pour lui permettre de visiter son fils détenu à vie dans une prison des Etats-Unis; apprendre qu'une personne âgée, inconnue des Petits frères, était morte depuis trois jours sur le plancher de sa chambre et la retirer dans une odeur si nauséabonde que personne d'autre ne voulait l'approcher... (c'est Laurent, un «Petit frère» permanent qui l'a fait à travers ses vomissements).

Voilà. Si les cas ne sont pas toujours aussi dramatiques, il reste que la personne âgée, particulièrement du 4e âge que privilégient les Petits frères actuels, est souvent seule, infirme et laissée pour compte. Si le chèque de pension sociale a grossi, si elle peut se permettre du «beurre sur ses épinards», sa solitude et sa dépendance n'est pas moins grande.

Les Petits frères ont grossi eux aussi, on l'a dit, je crois. Mais les services également. Ils ont plus de moyens de pallier cette solitude. Les bénévoles sont nombreux et diversifiés. Tel Paul, ancien directeur d'école, qui prend charge d'un camp et s'occupe d'animation; il les fait chanter, il les fait s'exprimer, fête leur anniversaire, leur apporte «les fleurs avant le pain» selon la devise. Telle mère de famille, libérée de ses tâches familiales, y apporte son expérience. Un dominicain, libre pendant l'été, a offert la célébration dominicale. Des étudiants sans travail ont participé en grand nombre.

Tous ne sont plus là depuis les débuts, c'est normal. C'est le propre d'ailleurs des organisations bénévoles. Certains jeunes se sont mariés, d'autres ont déménagé, d'autres se sont orientés ailleurs ou n'étaient plus disponibles. Mais il n'est pas rare de nous retrouver, lors d'un dîner de Noël par exemple, anciens et nouveaux, encore animés du même esprit et visitant toujours un vieux ou une vieille amie à laquelle on est demeuré fidèle.

«Les Petits frères», c'est ma famille, me disait dernièrement tante Marthe (c'est ainsi que nous l'appelons). Je n'ai plus personne d'autre au monde.»

Claire HAMELIN-PERREAULT
Montréal

Haro sur l'éditorialiste!

Que M. Vincent Prince, éditorialiste à LA PRESSE, décide de dénoncer la position d'Yvon Charbonneau et de la CEQ concernant la visite d'Ariel Sharon, c'est son affaire.

Qu'il récidive au sujet de la campagne de souscription en faveur des victimes de l'invasion israélienne au Liban, c'est encore son affaire.

Dans les deux cas, il ne peut ni ne doit s'assurer de l'appui de ses membres ou de représentants élus démocratiquement, comme doit le faire Yvon Charbonneau, car M. Vincent Prince n'est redevable à personne si ce n'est à la direction de LA PRESSE qui, chacun le sait, prend démocratiquement ses décisions à huis clos, tout en n'étant aucunement soumise ou influencée par ses commanditaires. De plus, chacun sait que M. Vincent Prince procède à des sondages, des débats, etc... enfin, se livre à de strictes règles démocratiques avant d'écrire chacun de ses éditoriaux.

Mais quand Vincent Prince répand le mensonge dans une bonne partie de la population, via LA PRESSE, en affirmant que la campagne de la CEQ s'adressera aux enfants, ce que le ministre Laurin a démenti, la population a le droit de protester. Elle n'a pas besoin pour ce faire de la filière libyenne.

La société qui paie pour son droit à l'information peut exiger que certaines normes élémentaires relatives à l'humanisme soient respectées. Or, on ne sache pas que la population québécoise soit majoritairement sympathique aux Sharon, Pinochet, Somoza, Khomeiny.

Encore une fois, c'est son affaire, à Vincent Prince, s'il veut venir en aide à ceux qui se débrouillent pas mal merci à travers le monde. On peut cependant trouver étrange que sa sollicitude soit plutôt à sens unique: les enfants du Salvador, le Chili, le Nicaragua, etc... cela lui importe peu. On ne peut empêcher Vincent Prince d'être ou insensible, ou servile. (...)

Gilles DUCEPPE
Montréal

Mon interlocuteur m'accuse notamment de tromper la population en affirmant que la campagne de la CEQ s'adressera aux enfants. Il a mal lu. J'ai écrit que cette propagande pouvait atteindre ces enfants et non qu'elle les avait atteints. Je me référais tout simplement au dépliant envoyé par M. Charbonneau à ses militants où il disait: «Informons! En parler à nos parents, à nos étudiantes et étudiants, à notre entourage, c'est accroître la solidarité...» Pour le reste, je laisse le lecteur juge.

V.P.

Tour de Babel?

Je ne puis m'empêcher de répondre à votre journaliste Marcel Adam qui se demande si nous sortirons jamais de cette tour de Babel. Tel est le titre de son article paru le samedi 28 mai...

Il parle de débat artificiel et débilitant au sujet de la question constitutionnelle que veulent relancer les péquistes. On comprend le jeu de monsieur Lévesque et de son parti qui se sont fait passer un «Québec», à l'automne de 1981. Cependant, ce n'est pas une raison pour traiter ainsi à la légère une pareille question. Il y aura toujours une confrontation politique de même qu'un débat constitutionnel entre le Canada anglais et le Québec. Pourquoi? Pour la simple raison qu'entre ces deux collectivités, il y aura toujours deux itinéraires totalement différents suscitant un perpétuel affrontement. Il n'y a plus rien à faire pour éviter cela. L'histoire et le vouloir-vivre collectif de ces deux peuples font en sorte qu'ils se retrouveront toujours face à face. Donc, il est illusoire d'espérer échapper à cette réalité un jour et inutile de faire fi de la question. Soyez un peu lucide, même si une fois n'est pas coutume, monsieur Adam.

L'article fait état d'une guerre fratricide entre Québécois. Sur quel champ de bataille peut-on compter les victimes d'une telle guerre, sinon dans l'imagination un peu trop débordante de votre journaliste? Que d'émotivité et de grands mots inutiles pour une situation déjà vécue depuis plus de deux siècles par les deux mêmes peuples. Vraiment, monsieur Adam, vous dramatisez avec les mots mais cela ne leurre personne. A l'avenir, évitez de faire du journalisme à sensation dans une page éditoriale (...)

M. Denis BOUCHARD
Montréal

Règlement excessif

Nous sommes propriétaires d'un cottage situé à Ahuntsic. Nous aimerions transformer notre garage en salle de musique, avec fenêtre à l'avant. Ce dernier fait partie intégrante de la maison et il est situé au niveau de la rue. Sur notre terrain, devant le garage, un espace de stationnement peut recevoir deux voitures, ce qui fait que nous n'avons JAMAIS utilisé ce garage pour garer notre véhicule.

Nous avons demandé à la ville de Montréal un permis nous autorisant à le convertir selon nos besoins. On nous l'a refusé. La raison? Toux ceux qui possèdent des garages n'ont pas le droit de les modifier d'aucune façon, sous prétexte qu'il y a suffisamment de voitures stationnées aux abords des rues et qu'en condamnant un garage, automatiquement un espace serait sacrifié.

Ce règlement ne devrait logiquement s'appliquer qu'aux individus privés d'aire de stationnement sur leurs terrains. Ça fait plus de quatre ans que nous attendons un amendement à ce règlement. Nous avons appris récemment que ce dossier n'était pas prêt à être révisé. Pas avant des années...

Une rallonge coûterait environ 15,000$. Transformer le garage en pièce de séjour serait tellement plus commode et moins onéreux! C'est illogique et extravagant d'agrandir lorsqu'une pièce utilisable est à notre disposition.

De toute évidence, le Conseil municipal ne donne pas suite aux demandes des citoyens. Nous avons appris que les requêtes comme la nôtre étaient assez nombreuses. Si tous ceux qui sont placés dans la même situation que nous faisaient pression auprès des autorités concernées, il nous semble que «ça bougerait».

La situation est tellement absurde qu'il faudrait faire valoir nos droits en tant que payeurs de taxes.

M. et Mme Louis GRAVEL
Montréal

Une erreur de «First Choice»

Je reçois mensuellement la programmation imprimée par First Choice qui fait état de certaines émissions présentées en «stereo simulcast».

Après vérification auprès de mon câblodistributeur et auprès de la compagnie First Choice, il appert que le service n'est pas disponible au Québec et ce pour une période indéterminée. Il y aurait lieu d'exiger que les abonnés du Québec reçoivent la programmation en question ou que la mention «stereo simulcast» soit enlevée puisque non disponible.

Jean-Marie SAINT-GEORGES
Montréal

Lysiane Gagnon

Une petite victoire, oui mais...

Le congrès conservateur vient de le démontrer: dorénavant, pour les prochaines années à tout le moins, il sera impossible à qui veut être premier ministre du Canada de ne pas être bilingue.

C'est essentiellement parce qu'il ne s'était pas soucié d'apprendre le français que John Crosbie a été battu, non seulement par la délégation du Québec, qui lui a résisté jusqu'à la fin, mais par bien des délégués anglophones convaincus qu'un unilingue ne pourrait mener le parti à la victoire, compte tenu du fait que les francophones ont la balance du vote dans au moins 20 comtés sans compter ceux du Québec.

C'est une petite victoire pour la francophonie. A qui la doit-on?

D'abord évidemment à l'administration libérale de M. Trudeau, qui a littéralement forcé, en douceur mais de façon persistante, la pénétration du français à travers le Canada. (On peut estimer très légitimement que cela ne suffit pas pour en assurer la survie à long terme et que ces efforts sont dérisoires, on peut estimer que le renforcement des pouvoirs du Québec et ultimement son indépendance constitueraient une garantie bien supérieure, mais le fait est que le French Power de M. Trudeau a eu cet effet positif de faire au français et aux francophones une plus grande place dans les autres provinces. Le Manitoba vient de reconnaître le français comme langue officielle, les Acadiens ont fait quelque progrès, et à Toronto comme à Vancouver les classes d'immersion françaises, pour les petits anglophones, sont de plus en plus nombreuses. Et l'on voit maintenant se concrétiser l'idée, absolument impensable il y a 15 ans, que le Canada doit être dirigé par un bilingue. Sans doute tout cela est-il trop peu, trop tard, sans doute cela ne règle-t-il rien en profondeur, mais c'est quand même un détail agréable, une espèce de consolation, pour une minorité de plus en plus minoritaire au Canada et qui par ailleurs ne semble pas prête à choisir la voie de l'indépendance.)

Cet acquis, on le doit aussi à M. Clark, qui n'a jamais cessé tout au long de son règne, d'apprendre le français tout en manifestant une sympathie persistante à l'endroit du Québec.

Mais il y a une troisième force à qui l'on doit aussi attribuer ce nouvel acquis symbolique: c'est le nationalisme québécois et le mouvement indépendantiste, dont la formidable montée, durant les années 60 et 70, ont permis une affirmation sans précédent de tous les francophones. Même les minorités françaises des autres provinces y ont puisé de la fierté et de la force. (Dans ces milieux-là, on a aussi fêté le 15 novembre 1976 malgré que l'objectif du PQ eût été à l'encontre des intérêts des minorités hors-Québec. N'importe: c'était une victoire de francophones).

Même le French Power de M. Trudeau en a indirectement bénéficié. Le nationalisme québécois lui a permis de passer au Canada anglais pour le sauveur du pays tout en lui fournissant tacitement une arme pour «faire passer» ses lois sur le bilinguisme. (Le message implicite c'était: si vous ne cédez pas vous risquez de voir le Québec se séparer).

• • •

Mais cette victoire des francophones ne doit pas cacher le caractère encore profondément unilingue et homogène du parti conservateur. Contrairement au parti libéral qui a accueilli au fil des années la plupart des minorités, à commencer évidemment par celle des francophones, le parti conservateur reste un parti blanc, mâle, anglo-saxon et plutôt protestant. Sur le parquet du congrès, rares étaient les délégués à la peau brune ou d'origine étrangère. Cette bonne Flora MacDonald en est l'unique vedette féminine, et ce bon Roch LaSalle, l'unique vedette francophone.

Les médias français sont longtemps restés à la traîne d'une poignée de conservateurs francophones qui étaient en réalité à la frange du parti: le sénateur Arthur Tremblay, qui ne représente personne sinon une poignée d'intellectuels québécois spécialisés dans le débat constitutionnel qui ne sont même pas membres du parti, le sénateur Flynn, qui représente encore moins de gens, le fluide Marcel Masse, et quelques autres. (Parlant de M. Masse, voici un homme qu'on devrait inscrire dans le Guiness comme le détenteur du record mondial de l'opportunisme politique: d'abord partisan de Joe Clark (au moment où ce dernier semblait avoir des chances de garder son poste), ensuite de Brian Mulroney (au moment où l'étoile de ce dernier commençait à monter), ensuite de Bill Davis (qui aurait eu besoin d'un «lieutenant» québécois et francophone... devinez qui!), et enfin de John Crosbie (au moment où la rumeur courait qu'il avait des chances de gagner), M. Masse devait finalement, l'après-midi du vote, alors que la victoire de M. Mulroney semblait acquise, se prononcer en faveur... de M. Mulroney! C'est ce qu'on appelle de la flexibilité.)

Nul doute toutefois que ce vacuum sera rapidement comblé. M. Mulroney incarne à lui seul plusieurs minorités qui jusqu'à présent n'avaient guère pénétré le parti conservateur: les francophones, les irlandais, les catholiques, les milieux prolétaires urbains (d'où il vient), les milieux bourgeois urbains (où il vit aujourd'hui), les Québécois, les Anglo-québécois, etc., et cela en soi est un gage de ressourcement pour ce parti. Au Québec, on peut d'emblée prédire que l'élection de M. Mulroney attirera un bon nombre de nouveaux convertis attirés par l'odeur du pouvoir et aussi par le fait que le nouveau chef étant québécois, il pourra garder au Québec la place prépondérante que M. Trudeau lui avait donnée sur la scène fédérale.

• • •

A ne pas oublier, non plus, la dimension non pas conservatrice mais réactionnaire de ce parti, où les Libéraux sont vus comme des «socialistes», où le thème de l'autonomie provinciale sert plus souvent qu'autrement à justifier et à appuyer les velleités les plus antisociales de gouvernements provinciaux conservateurs (dans le domaine de l'assurance-santé par exemple), où toute intervention étatique et toute société publique est vue à priori comme étant suspecte, où des hommes d'extrême-droite comme Peter Pocklington ou John Gamble évoluent avec aisance, répétant tout haut ce que beaucoup de délégués pensent tout bas mais n'osent pas dire parce qu'un parti de pouvoir doit éviter les extrêmes, où l'interdiction de l'avortement, le retour de la peine de mort et la xénophobie sont des thèmes extrêmement populaires.

Le parti conservateur a beau avoir une forte tradition populiste, il reste le bastion de la droite. Un détail entre mille autres: ce n'est pas tout le monde qui aurait pu assister à ses assises. Il en coûtait $250 pour s'y inscrire à titre d'observateur — $160 pour les jeunes. Ce qui veut dire que seuls les lobbyistes ou les représentants de groupes riches pouvaient s'offrir ce luxe... les autres ayant toujours le loisir d'essayer de tricher avec les règlements et de se faire accréditer comme journalistes! C'est ainsi que j'eus la surprise de me trouver nez à nez, sur le parquet du congrès, avec une dame arborant une carte de... journaliste à La Presse, et qui, ô coïncidence, s'avéra être, renseignement pris, la belle-mère de l'un des cadres du parti!

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse
RENSEIGNEMENTS 285-7272
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 8h à 17h
Pour changer 285-7205
du lundi au vendredi 9h à 16h30
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

RESTRICTIONS SALARIALES

Lalonde songe à rencontrer à nouveau ses homologues

■ OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a déclaré hier qu'il convoquerait peut-être une rencontre avec ses collègues provinciaux pour démarrer la deuxième année du programme fédéral de restrictions salariales.

Cette rencontre servirait également à rappeler à la population qu'il ne faut pas cesser de lutter contre l'inflation, même si celle-ci a enregistré une baisse encourageante au cours de la dernière année.

Le gouvernement a déjà décidé d'inviter quelque 300 hommes d'affaires, syndicalistes, hommes politiques et journalistes à un souper, le 28 juin prochain, pour lancer la seconde année du programme.

Durant cette année, le gouvernement fédéral maintiendra les augmentations salariales de ses employés à cinq p. cent et demandera au secteur privé de suivre l'exemple.

Lors de ce souper, le premier ministre Pierre Trudeau remettra des prix à quelques personnes qui ont bien suivi les recommandations de la première année du programme, où l'objectif était de six p. cent.

Examen

M. Lalonde a par ailleurs confié que le Cabinet examinait la possibilité de convoquer une conférence fédérale-provinciale sur les restrictions salariales. La décision serait annoncée à la fin du mois.

Selon le ministre des Finances, il faut stimuler la population à poursuivre la lutte contre l'inflation.

M. Lalonde est préoccupé par une entente intervenue en Nouvelle-Ecosse et qui augmente de 11 p. cent certains salaires dans l'industrie de la construction.

Par contre, il ne partage pas les critiques des néo-démocrates envers les profits des banques, qui ont augmenté de 40 p. cent durant la première moitié de 1983, comparé à la même période l'année dernière.

PROPOS IMMODÉRÉS

David Berger s'excuse

■ OTTAWA (PC) — Un député juif de Montréal s'est excusé aux Communes, hier, d'avoir employé une expression grossière pour critiquer le témoignage du maire palestinien de Bethléem devant un comité parlementaire.

M. David Berger a présenté ses excuses au maire Elias Freij et au comité du Sénat sur les affaires extérieures, pour ses « propos plutôt immodérés » de mardi dernier.

A la fin du témoignage de M. Freij, M. Berger s'était penché vers le député libéral Marcel Prud'homme et lui avait dit : « Il (M. Freij) est presque aussi plein de merde que toi ».

M. Prud'homme, qui est président du comité des Communes sur les affaires extérieures, avait encouragé M. Freij, qui est chrétien, à parler des mauvaises expériences vécues par les Palestiniens de Bethléem et d'autres villes de la Cisjordanie à cause de l'occupation israélienne.

En s'excusant auprès de M. Freij, M. Berger a vanté « le courage qu'il a depuis 10 ans de dire que les Palestiniens de la Cisjordanie veulent vivre en paix avec Israël ».

M. Berger a cependant souligné que l'Organisation de libération de la Palestine est un mouvement « terroriste, voué à la destruction d'Israël et qui a tué des centaines d'innocentes personnes et s'en est vanté ».

Le Canada signe un accord postal avec Haïti

■ OTTAWA — Haïti et le gouvernement fédéral ont signé hier une convention sur l'échange des mandats-poste destinée à garantir la livraison des fonds expédiés dans ce pays par ses ressortissants installés au Canada.

Selon un porte parole du service postal canadien, il n'existait jusqu'ici aucun moyen fiable pour faire parvenir de l'argent en Haïti depuis le Canada. Certains citoyens d'origine haïtienne expédiaient donc de l'argent par le courier ordinaire risquant ainsi de perdre leurs fonds.

Les plaintes s'accumulant à ce sujet, les deux gouvernements ont convenu hier de mettre fin à cette situation en échangeant les mandats de leurs deux services postaux. A compter d'octobre de cette année, un mandat canadien acheté à Montréal pourra être échangé auprès des autoriés postales haïtiennes. En cas de perte ou de vol, le gouvernement canadien émettra un deuxième mandat et réclamera le remboursement auprès du gouvernement de ce pays.

Un traité semblable existe entre le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et certains pays des Antilles.

Quelque 50 000 Haïtiens vivent au Canada, l'immense majorité, soit plus de 80 p. cent, dans la région de Montréal.

C'est le ministre responsable de la Société des Postes, M. André Ouellet, qui a signé hier avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Jean-Robert Estimé, le traité à ce sujet lors d'une brève cérémonie au Musée des Postes à Ottawa.

SONDAGE GALLUP

Une majorité de Canadiens favorables au libre échange avec les Etats-Unis

■ La majorité des électeurs canadiens continuent de penser qu'il serait avantageux pour le Canada d'abolir les frais de douanes et les tarifs dans les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. C'est ce qui ressort d'un sondage mené récemment par l'Institut Gallup et dont les résultats sont presque identiques à ceux d'un autre sondage du même genre effectué il y a trente ans auprès de la population canadienne. Cette année, 54 p. cent des personnes interrogées estiment que le libre échange serait avantageux pour le Canada comparativement à 56 p. cent en 1968 et à 50 p. cent en 1963.

Si on examine les résultats par région, il n'y a qu'en Ontario où le pourcentage de gens favorables au libre échange est inférieur à 50 p. cent (46 p. cent). Pour tous les autres regroupements par âge, sexe ou degré de scolarité, au moins la moitié des personnes interrogées favorisaient le libre échange.

Les résultats du dernier sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1 050 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile au début de mai. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent, une fois sur vingt.

La question posée par les enquêteurs était la suivante:

« Croyez-vous qu'il serait plus avantageux ou moins avantageux pour le Canada si les marchandises américaines pouvaient entrer au Canada sans frais de douane et si les marchandises canadiennes pouvaient entrer aux États-Unis de la même façon? »

	Plus Avantageux	Moins Avantageux	Ne savent pas
Canada			
1983	54%	29%	17%
1968	56%	27%	17%
1963	50%	32%	18%
1953	54%	28%	18%
Par région - 1983			
Atlantique	67%	23%	10%
Québec	60%	19%	21%
Ontario	46%	37%	17%
Prairies	53%	29%	19%
C.-Britannique	58%	29%	13%

Note: Le total des pourcentages peut ne pas donner 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

PRIX DU PÉTROLE

Ottawa et l'Alberta semblent s'orienter vers un compromis

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta tentent d'en arriver à un compromis sur l'établissement du prix canadien du pétrole.

Les deux parties ont bougé respectivement par rapport à leurs positions initiales, a indiqué le ministre de l'Energie, Jean Chrétien, hier après une rencontre avec son homologue de l'Alberta dans la capitale fédérale.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

« Nous tentons d'en arriver à un compromis qui reflétera le juste milieu entre les positions », a déclaré M. Chrétien aux journalistes qui l'attendaient à sa sortie du bureau du ministère.

Ottawa est plus disposé maintenant à ce que le prix canadien du pétrole augmente au rythme international. Par contre, le fédéral craint toujours une montée rapide et soudaine du prix de l'or noir sur les marchés mondiaux, ce qui aurait des effets imprévisibles au Canada.

« Eventuellement, le prix domestique devra atteindre le prix mondial, mais pas tout de suite », a affirmé le ministre Chrétien.

« Nous ne connaissons pas les effets d'une hausse de prix en un seul coup », a-t-il expliqué. Puis, il a ajouté : « Il y a trop d'incertitudes encore sur les marchés mondiaux ».

Jean Chrétien

Au départ, le fédéral demandait que le prix canadien du pétrole baisse à compter du premier juillet prochain, de façon à ce qu'il ne dépasse pas la limite de 75 p. cent du niveau mondial.

L'Alberta, de son côté, était favorable à ce que le prix domestique atteigne tout de suite le prix international.

Présentement, le prix canadien est légèrement supérieur à 80 p. cent du niveau mondial.

Dans quinze jours, selon l'accord signé entre Ottawa et l'Alberta en septembre 1981, le prix intérieur devrait augmenter de $4 le baril (2.5 cents le litre). Mais, comme le prix canadien dépasse déjà la limite du 75 p. cent, cette hausse prévue n'aura pas lieu.

Pour sa part, le ministre albertain de l'Energie, John Zaorzirny, a déclaré que son gouvernement était favorable à une revision en profondeur de l'entente signée il y a deux ans.

Les discussions actuelles ne portent pas que sur le prix du pétrole. Elles englobent le prix domestique du gaz naturel, de même que le prix de vente du pétrole et du gaz canadiens aux Etats-Unis.

M. Zaorzirny a indiqué que les discussions entre les deux gouvernements se poursuivront la semaine prochaine.

Le ministre Chrétien espère toujours que les négociations aboutiront avant l'échéance du premier juillet, une chose dont son homologue albertain est loin d'être certain.

Les deux ministres ont refusé de donner des détails sur le genre de compromis qu'ils sont à élaborer.

Mais, ce qui est sûr, toutefois, c'est que les Canadiens paieront leur essence à un prix comparable au prix mondial plus vite que prévu et que le plafond du 75 p. cent appartiendra bientôt à l'histoire.

Miracle Mart

Prime!

À l'achat d'un appareil 35 mm, jeu vidéo ou ordinateur (console principale) ou enregistreuse d'une valeur de $95 ou plus, nous vous offrons un livret de coupons-rabais **Magie Miracle** vous permettant de faire des économies allant jusqu'à $150!

Ord. 39.95 **29.88**
Un 500 RF. Téléphone beige de type standard à roulette. Remis à neuf.

29.88 Prestige
Prestige TS204. Téléphone électronique de style attrayant avec mémoire de 4 numéros, recomposition automatique du dernier numéro et touche légère. **Ord. 44.95**

Objectif Image 28mm F/2.8. Grand-angulaire compact pratique pour les photos de groupes et les paysages. Avec sac pare-coups Image en prime (valeur 18.88)
Ord. 89.95 **78.88**

SANYO

A. **Sanyo MG 32.** Radio AM/FM stéréo/lecteur de cassettes portatif avec écouteurs. **Ord. 109.95** **98.88**

B. **Sanyo MG34DT.** Lecteur de cassettes portatif de luxe avec syntonisateur AM/FM modulaire. **Ord. 169.95** **148.88**

C. **Sanyo RP 55.** Radio AM/FM stéréo portative avec écouteurs. **Ord. 49.95** **39.88**

Album en prime!
Avec chaque film que vous donnez à développer et imprimer à nos bas-prix courants! Procédé C-41 seulement. Film à développement compris et offres de coupons non-éligibles. Cette offre expire le 25 juin 1983.
(valeur $4.99

238.88
Yashica FX-D. Appareil 35mm automatique avec obturateur contrôlé au quartz. Avec objectif 50mm. F/2 et flash Yashica CS201 en prime. **Ord. 299.90**

148.88
Sanyo M9815. Enregistreuse à cassettes AM/FM ondes-courtes stéréo avec haut-parleurs à 2 voies et vumètre à 5 diodes. **Ord. 169.95**

49.88
Vivitar EF35. Appareil 35 mm avec exposition et flash automatiques. **Ord. 59.95**

98.88
Sanyo M9800. Enregistreuse à cassettes AM/FM stéréo avec micros à condensateurs. **Ord. 119.95**

Piles alkalines Duracell longue-durée.

AAA pqt. de 2	2.99
AA pqt. de 4	4.99
AA pqt. de 6	6.99
C ou D pqt. de 6	6.99
9 volts	6.99

Participez au concours "Photos Parfaites" de Duracell pour gagner des prix totalisant **$15,000** en accessoires photo!

En vente dans tous les magasins Miracle Mart

LA VENTE SE TERMINE LE 25 JUIN 1983

Morgentaler assailli à Toronto

TORONTO (PC) — Le Dr Henry Morgentaler a été assailli par un homme armé d'une paire de cisailles de jardin devant sa nouvelle clinique d'avortement, a déclaré hier la police. L'homme a bondi sur le médecin de Montréal, alors qu'il sortait d'une limousine.

« Il y a eu un échange de menaces, mais personne n'a été blessé, a déclaré un porte-parole de la police. Nous avons arrêté l'assaillant. » M. Agusto Da Silva Dantas, un Torontois âgé de 55 ans, a été accusé de port d'arme dangereuse.

L'incident est survenu quelques heures après l'ouverture officielle de la clinique.

Un porte-parole de la clinique située au centre du campus de l'Université de Toronto a précisé qu'aucun avortement n'était prévu immédiatement. L'équipe de la clinique étudie les demandes de rendez-vous et prépare l'équipement.

Les adversaires de l'avortement ont souligné qu'ils n'avaient pas prévu de manifestation à l'ouverture de la clinique parce que le gouvernement provincial a promis de mettre un terme à tout avortement illégal pratiqué à cet endroit.

Aux USA

Par ailleurs, la Cour suprême des États-Unis a annulé hier toute une série de règlements qui avaient été adoptés par les États ou institués à l'échelle locale dans le but de rendre l'avortement plus difficile, renforçant ainsi une décision de 1973 par laquelle elle avait légalisé cette opération.

Dans trois jugements distincts visant des causes soulevées en Virginie, au Missouri et dans l'Ohio, la haute cour a déclaré anticonstitutionnels les règlements exigeant, entre autres, que tous les avortements concernant des femmes enceintes de plus de trois mois soient effectués dans des hôpitaux et non dans des cliniques conçues à cette fin; que les médecins avisent les femmes désireuses de se faire avorter des risques qu'elles courent et leur rappellent que le foetus est un être humain; et que toutes les jeunes filles non mariées de moins de 15 ans — « quel que soit leur niveau de maturité » — obtiennent le consentement d'un parent ou d'un juge avant de se faire avorter.

L'AUBAINE

20% à 50%

de réduction sur tous nos complets, vestons sport, pantalons.

nombreux spéciaux sur nos vêtements pour femmes

ARMAND BOUDRIAS

LES TERRASSES ENTRÉE MAISONNEUVE 845-6251/6252 | PLACE BONAVENTURE 875-2013 | 6818, RUE ST-HUBERT 273-2851 | PROMENADES ST-BRUNO 653-9422 | PLACE QUÉBEC 524-5263

Un GRAND CHOIX pour un été agréable

Meubles Pascal

Rabais spéciaux Pascal sur les climatiseurs

Hotpoint

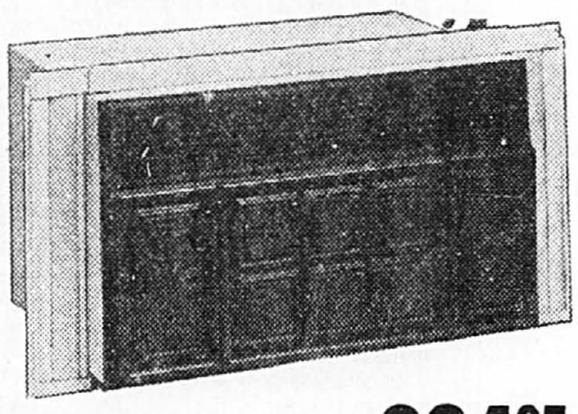

5,000 BTU HC-055K — Prix cour. 299.95 Rabais 15.00 = 284.95

6,000 BTU HC-067K — Prix cour. 359.95 Rabais 15.00 = 344.95

7,800 BTU HC-087 — Prix cour. 429.95 Rabais 30.00 = 399.95

8,000 BTU HH-088 — Prix cour. 539.95 Rabais 30.00 = 509.95

10,000 BTU HH-110K — Prix cour. 569.95 Rabais 30.00 = 539.95

12,000 BTU HH-120 — Prix cour. 719.95 Rabais 40.00 = 679.95

6,000 BTU (coulissant) HS-064 — Prix cour. 469.95 Rabais 20.00 = 449.95

8,000 BTU (coulissant) HS-084 — Prix cour. 519.95 Rabais 30.00 = 489.95

10,000 BTU (coulissant) HS-104 — Prix cour. 579.95 Rabais 30.00 = 549.95

GENERAL ELECTRIC

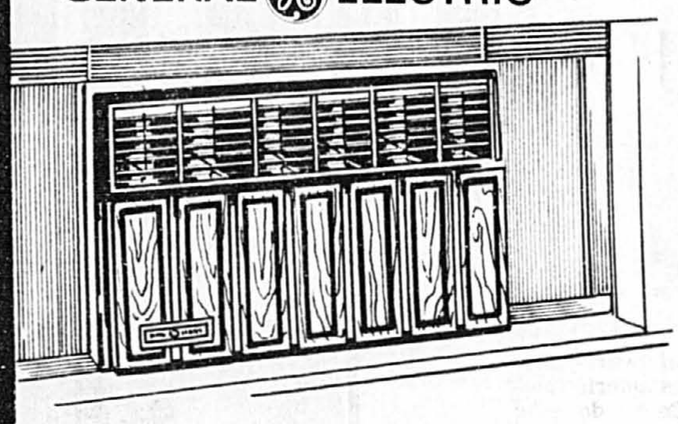

Modèles muraux

8,000 BTU CW-508R — Prix cour. 539.95 Rabais 30.00 = 509.95

10,000 BTU CW-510R — Prix cour. 679.95 Rabais 40.00 = 639.95

Modèles horizontaux

8,000 BTU AE-608R — Prix cour. 429.95 Rabais 30.00 = 399.95

10,000 BTU CE-910R — Prix cour. 569.95 Rabais 30.00 = 539.95

12,000 BTU DE-912R — Prix cour. 719.95 Rabais 40.00 = 679.95

Modèles verticaux

6,000 BTU UA-606R — Prix cour. 479.95 Rabais 30.00 = 449.95

8,000 BTU UA-608R — Prix cour. 519.95 Rabais 30.00 = 489.95

10,000 BTU UA-610R — Prix cour. 579.95 Rabais 30.00 = 549.95

Pascal ouest
3600 Côte-Vertu
— Centre d'achats Le Bazar

Pascal est
6800 est, Jean-Talon
— à l'ouest des Galeries d'Anjou

FINAL • FINAL • FINAL • FINAL

AVIS DE VENTE EXÉCUTION DE RÈGLEMENT
Liquidation des valeurs
numéro de référence D6033-A33

ENCAN PUBLIC

La cause mentionnée ci-dessus a été réglée par le créancier en accord avec la banque et nous devons procéder à la liquidation de tapis d'Orient de valeur et d'autres articles.

Hilton, Dorval (Petit salon)
16 juin, 19h30 Inspection à 18h45

Conditions de paiement: comptant, chèque, Visa, MasterCard ou directement au no de compte 15019151 de la Banque Royale de P.V.M.

Maison d'encan: 861-3123

ENCAN PUBLIC

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX: Les derniers ballots complets de tapis orientaux de haute qualité inscrits «W/O Galleries» vendus à la date stipulée à des marchands spécialisés en tapis à Montréal, Qué. Entre-temps, il a été établi et confirmé que la Galerie a fait défaut relativement à une traite de banque et les 60 derniers exemplaires n'ont par conséquent pas quitté l'entrepôt de transit.

TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT

Faits à la main dans les pays d'origine.

ORIGINE ET GRANDEURS: Haute qualité en laine, soie et laine, provenant de Perse, du Pakistan, de l'Afghanistan, du Caucase à partir de 1' x 1' jusqu'à 16' x 10'

DATE: Le jeudi 16 juin, à 19h30 précises (inspection à 18h45)

CONDITIONS DE LA LIQUIDATION: Comptant, chèques et cartes de crédit.

LIEU: À L'HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St-Laurent
Montréal (près av. Mont-Royal)

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC Tél.: 694-6359

J. M. SAUCIER Électronique Ltée

10,090 ST-LAURENT
MÉTRO SAUVÉ (entre Sauvé et Fleury)
389-3541, 389-3542

2% sera ajouté sur utilisation de cartes de crédit.

Heures d'ouverture: Lun. au merc.: 9h30 a 17h30. Jeu. et vend.: 9h30 a 21h. Samedi: 10h a 17h.

LOT NO 1 AKAI — Magnetophone a cassette compatible aux bandes metalliques. Prix Saucier $199.99

LOT NO 2 Technics — Magnetophone a cassette avec selecteur pour ruban metal. Prix Saucier $199.99

LOT NO 3 PIONEER — Magnetophone a cassette avec dolby et commandes par touches. Prix Saucier $199.99

LOT NO 4 KENWOOD — Magnetophone a cassette avec dolby. Prix Saucier $189.99

LOT NO 5 HITACHI — Magnetophone a cassette avec dolby. Prix Saucier $189.99

LOT NO 6 PIONEER — POUR L'AUTO — Lecteur de cassette et radio am-fm avec 2 haut-parleurs a 2 voies. Prix Saucier $229.95

LOT NO 7 Panasonic — POUR L'AUTO — Radio am-fm-stereo et cassette et de la serie Supreme, 2 haut-parleurs a 2 voies. Prix Saucier $229.95

LOT NO 8 KENWOOD — POUR L'AUTO — Radio am-fm-stereo avec 2 haut-parleurs a 2 voies. Prix Saucier $229.95

Panasonic — Radio am-fm-cassette et grand haut-parleur de 4" a 2 voies. Prix Saucier $99.99

PIONEER — Radio cassette FM-stereo / AM avec DSS et recherche de passage. Modele SK-400. Prix Saucier $229.95

PIONEER — L'ENSEMBLE COMPREND:
• Ampli-tuner stereo am-fm gere par ordinateur, prereglabe et synthetiseur a quartz / digital, puissance de 40 watts rms total. Modele SX-4
• Table tournante modele PL2, semi-automatique avec cartouche magnetique
• 2 haut-parleurs modele J505
Prix Saucier $499.99

KENWOOD — L'ENSEMBLE COMPREND:
• Recepteur am-fm modele KR-720, puissance de 80 watts rms total.
• Table tournante Hitachi, modele HT45, entrainement direct
• 2 haut-parleurs Audio Pulse modele 1230, 150 watts
Prix Saucier $799.99

Technics — L'ENSEMBLE COMPREND:
• Amplificateur integre «Nouvelle Classe A» modele SU-V3, puissance de 40 watts par canal
• Syntonisateur am-fm tres compact, modele ST-S2
• Table tournante modele SL-B20 semi-automatique
• 2 haut-parleurs Audio Pulse mdele 1230, 150 watts
Prix Saucier $999.99

Radio portatif am-fm avec ecouteurs modele M887. Prix Saucier $39.99

Lecteur de cassette portatif avec ecouteurs Prosonic modele PC7000. Prix Saucier $59.99

HITACHI — L'ENSEMBLE COMPREND:
• Recepteur am-fm modele SR-2001, puissance de 25 watts par canal
• Table tournante modele HT-21, entrainement par courroie
• 2 haut-parleurs Audio Pulse modele 830
Prix Saucier $499.99

AKAI — L'ENSEMBLE COMPREND:
• Amplificateur stereo integre AMU-210, puissance de 60 watts rms total
• Syntonisateur am-fm modele ATK110
• Table tournante modele AP-B110, a retour automatique, entrainement par courroie.
• 2 haut-parleurs Audio Pulse modele 830
Prix Saucier $749.99

AKAI — Enregistreuse a bobines Akai modele GX-636. Prix Saucier $1100

Radio am-fm-cassette portatif HOLIDAY. Prix Saucier $129.95

CASSETTES Modele C-60 vendu a la boite de 12 $1.69 ch. modele C-90 vendu a la boite de 12 $1.99 ch.

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT CES PRIX S'APPLIQUENT SUR ACHATS COMPTANTS SEULEMENT Les photos peuvent différer des modèles en vente.

ZENITH - RCA - PANASONIC - HITACHI - TOSHIBA - SYLVANIA - MAGNAVOX - TOSHIBA - SYLVANIA - MAGNAVOX - TOSHIBA - SYLVANIA - RCA - PANASONIC - HITACHI - TOSHIBA - SYLVANIA

'Vôtre'

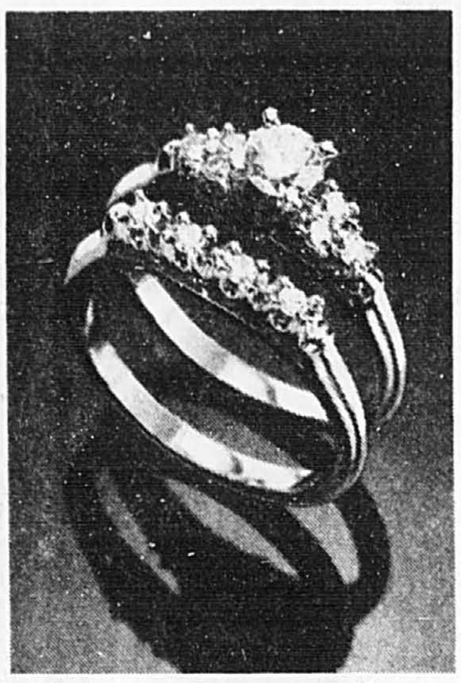

Certains instants sont strictement les vôtres. Comme celui où vous choisissez cette sensationnelle bague de fiançailles et ce jonc assorti à plusieurs diamants, dans un sertissage unique en or 14 K. À 1 250 $ et 250 $ respectivement, ce sont des valeurs Mappins qui ne peuvent être que les vôtres.

Agrandies pour montrer les détails

JOAILLIERS Mappins

Le magasin du bon goût.

• 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
• Carrefour de l'Estrie
• Galeries Chagnon

FACE AU POUVOIR POLITIQUE

L'orientation de la CSN ne fait pas l'unanimité

■ QUÉBEC — L'orientation que semble vouloir se donner la CSN et tout le mouvement syndical face au pouvoir politique dans un contexte de crise économique ne suscite pas l'unanimité au sein de la centrale et notamment au sein de sa plus importante fédération, la Fédération des affaires sociales.

LISA BINSSE

Pierre-Paul Roy, vice-président de la FAS pour la région de Montréal, pense que cette orientation vise une concertation plus poussée, « institutionalisée », avec le gouvernement et le patronat avec laquelle il est en désaccord complet. Il y voit un danger pour le mouvement syndical et, surtout la CSN, qui s'écarte ainsi de la ligne de conduite qu'elle s'est toujours donnée, soit un syndicalisme de combat et de lutte de classe.

Sa position semble réfléter le sentiment de plusieurs délégués qui se sont exprimés sur cette question au congrès spécial d'orientation de la FAS.

À titre d'exemple, M. Roy s'est dit hier contre la présence de la centrale à des sommets économiques ou à sa participation aux comités de travail paritaires sur la rémunération et l'emploi dans la fonction publique. Ces comités ont été mis sur pied par le premier ministre Lévesque à la fin des dernières négociations.

Projet nébuleux

Il est également réticent face au projet de négociations nationales mis de l'avant par la CSN. Il y serait favorable s'il s'agissait de profiter de ces négociations pour aller chercher des acquis pour l'ensemble des travailleurs. Mais, dit-il, ces négociations semblent davantage s'articuler vers une concertation gouvernementale, syndicale, patronale. Il ne marche pas là-dedans. Quant au risque d'isolement qu'un tel refus de participer peut provoquer, il est d'avis que c'est un risque politique à prendre.

L'échec de la dernière ronde de négociation dans le secteur public, dit-il, n'est pas dû comme certains l'affirment au sein de la CSN à une mauvaise stratégie. Cette défaite est plutôt attribuable aux divergences dans l'orientation et les analyses au sein même de la CSN, et à un manque « d'unité quant à l'orientation d'opposition au gouvernement ».

« Notre stratégie était la bonne. Il faut la maintenir. On ne doit pas abandonner nos acquis et nos priorités au profit d'un projet nébuleux (les négociations nationales). Il est urgent, dit-il, qu'on se penche et qu'on fasse un consensus sur le type de syndicalisme qu'on veut mettre de l'avant dans un contexte de crise. Il est important que ce débat se fasse dans toutes les instances de la CSN et dans tout le mouvement syndical ».

Présence des « caucus »

L'intervention de M. Roy, précisée par la suite devant les journalistes, s'est faite dans le cadre d'un débat sur les pratiques syndicales en cours à la FAS. Le débat d'hier portait sur la formation dans le passé de « caucus », ou comité parallèle aux instances, au sein de la fédération. La présence d'un certain caucus avait été rendu public lors du congrès de la FAS à l'automne dernier et avait suscité beaucoup de remous. Dans un document qui avait circulé alors parmi les délégués, ce « caucus ou comité » critiquait le comportement des dirigeants de la centrale et de la fédération face au gouvernement dans le cadre des négociations du secteur public.

Pour plusieurs délégués, la formation de ce genre de « structure parallèle » est dûe au fait que certains ne réussissent pas à exprimer leur opinion, à faire les débats de fond sur diverses questions au sein des instances officielles. D'où le besoin que ressentent certains militants de se réunir « ouvertement » à l'extérieur des instances. Il ne s'agit pas, de dire un délégué, d'un « traficotage d'instances » comme l'indique le message de l'exécutif aux militants, mais de la « démocratie syndicale ».

Un autre délégué a exprimé l'avis qu'on devait mettre un terme au « terrorisme intellectuel qui se développe au sein d'un conseil fédéral ou d'un congrès où, face aux ténors du micro, les gens ont peur de parler ». Quant au président de la FAS, Yves Lessard, il a été très clair. Il est contre l'existence de caucus qui est, dit-il, le signe d'un malaise profond. « Il faut se donner les outils pour que tous puissent participer et s'exprimer sur les débats de fond dans les instances ».

Par ailleurs, les délégués ont accepté de soumettre à leurs syndicats respectifs le projet de politique de la santé mis de l'avant par la CSN et la FAS afin qu'ils puissent en discuter. Cette politique, un projet ambitieux à long terme qui suppose un changement « profond » de société, servira d'instrument de lutte lors des prochaines négociations dans le secteur public.

• LASER • SONY • RCA • HITACHI • QUASAR • ZENITH • PANASONIC • MAGNASONIC • JVC • FISHER •

• SANYO • ACOUSTIC RESEARCH • CERWIN VEGA • KEF • JANIS • MELOTONE • DECCA • PHILIPS • MALLORY • MATTEL • IMAGIC • COMMODORE •

• STANTON • DURACELL • DYNACHARGE • ADC •

• PICKERING • ORTOFON • SENNHEISER • KOSS • MAXELL • BASF • TDK • STAX • AUDIO TECHNICA • SHURE •

ATLANTIQUE

GARANTIE* — Sur composants électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

REMBOURSEMENT* — La différence de prix si vos composants électroniques sont vendus moins chers aux mêmes conditions durant les 30 jours suivant l'achat.

ÉCHANGE* — Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

CERTAINS MODÈLES PEUVENT ÊTRE DES DÉMONSTRATEURS.
LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

ON FÊTE PAPA!!!

PAR PHILIPS
ODYSSEY²
Le jeu le plus excitant de l'heure
• Facile à installer
• Un jeu passionnant. Des heures de plaisir.
GRATUIT "2 joysticks" et 3 jeux
$99.99 PRIX ATLANTIQUE

SONY — *Le seul et l'unique*
MAGNÉTOSCOPE BETA SL 5000
• Télécommande • Chargement frontal • Enregistrement jusqu'à 5 heures • Syntonisation à 14 boutons-poussoirs • Touche sensible • Programmation quotidienne • Lecture Beta I, II, III
*GARANTIE 2 ANS
$699.99 PRIX ATLANTIQUE

RCA — TÉLÉCOULEUR 14"
EGR 333
• 100% transistorisé • Cabinet deluxe • Complètement automatique • Modèle 1983 • Couleurs vives
*GARANTIE 5 ANS
$349.99 PRIX ATLANTIQUE

HITACHI — *Tout ça pour un aussi bas prix*
MAGNÉTOSCOPE VHS VT-II
• Programmable jusqu'à 8 heures • Télécommande • Rebobinage automatique • Effets spéciaux • Digital • Touches sensibles • Arrêt sur image • Système d'éjection amorti • Minuterie incorporée
*GARANTIE 2 ANS
$749.99 PRIX ATLANTIQUE

LES CONVERTISSEURS PHILIPS
CTC-8
• Télécommande • 60 canaux • Idéal pour télé-payante
$119.99
CTC-9
• Télécommande • Mémoire • 60 canaux
$139.99
Avec tout achat de convertisseurs Philips - Garantie - Échange de 12 mois

FISHER — *ÇA DIT TOUT!*
MAGNÉTOSCOPE VHS FVH 515
• Commande à distance • Enregistrement et lecture jusqu'à 8 heures • Touches sensibles • UHF-VHF • Programmation quotidienne • Affichage numérique
*GARANTIE 2 ANS
$699.99 PRIX ATLANTIQUE

SANYO — TÉLÉCOULEUR 20"
91 C501
• Réglage automatique • UHF-VHF • Style moderne • 100% transistorisé • Modèle 1983
*GARANTIE 5 ANS
$499.99 PRIX ATLANTIQUE

SANYO — POUR L'AUTO DE PAPA!
Radio FTC-2
• AM/FM • Cassette • Installation facile
$99.99 PRIX ATLANTIQUE

SANYO — RADIO PORTATIF
M9800
AM/FM
• Indicateurs "LED" • Son propre et clair • Cassette
$99.99 PRIX ATLANTIQUE

SANYO — POUR LE PAPA SPORTIF
"MINI APPAREIL"
MG-12
• Ultra compact • Ultra léger • Très pratique • Lecteur de cassette
$69.99 PRIX ATLANTIQUE

TABLES TOURNANTES — Dual
*GARANTIE 5/10 ANS
CS 505
• Semi-automatique • Entrainement par courroie • Balancier • Cartouche "Ortofon" incluse
$159.99 PRIX ATLANTIQUE
CS 508
• Semi-automatique • Entrainement par courroie • Ajustement stroboscopique • Balancier • Cartouche "Ortofon" incluse
$189.99 PRIX ATLANTIQUE
CS 607
• Semi-automatique • Entrainement direct • Balancier • Cartouche "Ortofon" incluse
$229.99 PRIX ATLANTIQUE

PIONEER — POUR LA VOITURE À PAPA!
HAUT PARLEURS
TS 1611
• 6½" • 30 watts • Coaxial
$34.99 PRIX ATLANTIQUE

PIONEER — RADIO PORTATIF
SK 100
• AM/FM • Stéréo • Rappel et repérage • Arrêt automatique • 5 indicateurs "LED" • Réglage de tonalité • Cassette
$149.99 PRIX ATLANTIQUE

SANYO — LECTEUR DE CASSETTE
MG-32
• Contrôle de tonalité • Son superbe • Ultra léger • Très compact
$99.99 PRIX ATLANTIQUE

* La garantie 2, 5, 5/10 ans est disponible avec un léger supplément.

MAGASIN D'ENTREPÔT DE L'EST
6060 BOUL. MÉTROPOLITAIN EST (sortie Lacordaire) 253-8880

MAGASIN D'ENTREPÔT DE L'OUEST
MAIL "WEST ISLAND" (Sortie boul. des Sources) 683-1943

105 MAGASINS
PARTOUT PRES DE CHEZ VOUS

QUEBEC
ALMA Plaza II, 585 rue Collard
ANJOU Galeries d'Anjou
ANJOU Centre Vidéo d'Anjou
BEAUPORT Galeries Ste-Anne
BELOEIL Centre Comm. Montenach
BROSSARD Mail Champlain
BROSSARD Centre Vidéo Champlain
CHARLESBOURG Galeries Charlesbourg
CHATEAUGUAY C.C. Régional Châteauguay
CHICOUTIMI Place du Royaume
CHOMEDEY Carrefour Laval
CHOMEDEY Carrefour Laval Vidéo
CHOMEDEY Centre Comm. St-Martin
D.D. ORMEAUX West Island Mall
DEUX-MONTAGNES Promenades Deux-Montagnes
DORVAL Dorval Gardens Shopping Centre
DRUMMONDVILLE Place Drummond
DUVERNAY Centre Comm. Duvernay
GRANBY Galeries Granby
HULL Galeries de Hull
HULL Place du Centre
JOLIETTE Galeries Joliette
JONQUIERE Place Centre-Ville
LACHINE Galeries Lachine
LASALLE Plaza Newman
LEVIS Galeries Chagnon
LONGUEUIL Place Longueuil
LONGUEUIL Ville Jacques Cartier
MONTREAL Plaza Alexis-Nihon (Alt.6)
MONTREAL Centre d'Achat Boulevard
MONTREAL Plaza Côte des Neiges
MONTREAL Galeries Dupuis
MONTREAL Plaza Alexis-Nihon (Alt.-1)
MONTREAL Centre Comm. Normandie
MONTREAL Nortel Audio 482 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL Plaza Ontario
MONTREAL 6664, rue St-Hubert
MONTREAL Place Versailles
MONTREAL-NORD Place Bourassa
MONTREAL service installation vidéo 6060 Metropolitain
POINTE-AUX-TREMBLES Carrefour de la Pointe
POINTE CLAIRE Centre Comm. Fairview
POINTE GATINEAU Promenades de l'Outaouais
QUEBEC Galeries de la Capitale
QUEBEC Place Fleur de Lys
QUEBEC Entrepôt Québec 550, Marie de l'Incarnation
QUEBEC La Clef de Sol Inc. 2, rue St-Jean
REPENTIGNY Place Repentigny
RIMOUSKI Carrefour Rimouski
RIVIERE DU LOUP Centre Comm. Rivière du Loup
ROSEMERE Galeries des Milles Iles
ST-BRUNO Promenades St-Bruno
ST-HYACINTHE Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN Galeries Richelieu
ST-JEAN Carrefour Richelieu
ST-JEAN Centre Vidéo Richelieu
ST-LEONARD Magasin d'Entrepôt de l'Est 6060 est, Metropolitain
STE-FOY Place Ste-Foy
STE-FOY Place Laurier
SEPT ILES Place de Ville
SHAWINIGAN Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE Place Belvedère
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie Vidéo
SHERBROOKE Galeries Quatre Saisons
TERREBONNE Galeries Terrebonne
THETFORD-MINES Carrefour Frontenac
TROIS RIVIERES Centre Comm. Les Rivieres
TROIS RIVIERES O. 4542, boul. Royal
VAL D'OR Carrefour du Nord-Ouest
VALLEYFIELD 50, rue Dufferin
VICTORIAVILLE Carrefour des Bois Francs
VILLE ST-LAURENT Place Vertu - Centre Vidéo
VILLE ST-LAURENT Place Vertu

ONTARIO ATLANTIC
BROCKVILLE 1000 Island Mall
BURLINGTON Burlington Mall
CORNWALL Cornwall Square
CORNWALL Gerrard Square
ETOBICOKE Sherway Gardens
HAMILTON Limeridge Mall
KINGSTON Cataraqui Town Centre
KINGSTON Kingston Shopping Centre
KINGSTON 103, Princess Street
EPEAN 1580 Merivale Road
OTTAWA Hercngate Mall
OTTAWA St-Laurent Shop. Centre - Video
OTTAWA St-Laurent Shoppine Centre
OTTAWA 199, Sparks Street
OTTAWA Rideau Shopping Centre - Video
OTTAWA Rideau Shopping Centre
SARNIA Sarnia Eaton Centre
SCARBOROUGH Scarborough Town Centre
TORONTO 2626, Islington Avenue
TORONTO 516, Yonge Street
TORONTO Yorkdale Shopping Centre
TORONTO 809, Yonge Street
TORONTO West Mall
TORONTO Toronto Eaton Centre
TORONTO Square One Shopping Center
TORONTO 2762 Keele Street
TORONTO Sheridan Mall
TORONTO Markville Shopping Center
WILLOWDALE Fairview Mall

COMMANDE TÉLÉPHONIQUE ACCEPTEE

PLACE VERTU VIDEO CLUB PLACE VERTU 336-5710
ST.BRUNO VIDEO CLUB PROMENADES ST.BRUNO 461-1455
ST.JEAN VIDEO CLUB CARREFOUR RICHELIEU 349-2581
ANJOU VIDEO CLUB GALERIES D'ANJOU 354-4300

• EMERSON • PIONEER • YAMAHA • LUXMAN • HARMAN KARDON • DUAL • TECHNICS • TEAC • TELEC •

SOLITUDE?

Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903

CAMPEURS
Venez au Scenic View Campground à Bolton Landing
1 mille au nord du Lac George
Tarifs hors-saisons en juin
Location de terrains et de remorques à la saison, si désiré
Taux d'échange de 10% sur la location de places
Composer: (418) 644-2115

SAVIEZ-VOUS QUE ...
M. Jean-Marc Bérubé a un camion à vendre?
Pour plus de détails, consultez la rubrique 511...
pour les ANNONCES CLASSÉES mon choix c'est la presse
285-7111

Tousignant a trouvé son ami mort, mais nie l'avoir assassiné

Accusé du meurtre de l'homme avec qui il cohabitait depuis un certain temps, et dont il garda le cadavre dans un coffre, sur son balcon, pendant sept mois, Guy-Charles Tousignant a convenu hier qu'il avait bien trouvé son ami mort, mais qu'il ne l'avait définitivement pas tué.

Interrogé par son procureur, Me J. Spagnoli, devant le jury que préside le juge Pierre Pinard, le prévenu a raconté qu'en rentrant chez lui, un soir, il n'avait rien remarqué d'anormal à l'entrée de la chambre qu'occupait Alexandre Bouchard. Mais, le lendemain matin, en écartant le rideau, il avait vu son compagnon baignant dans une mare de sang, près de son lit, alors que tout près se trouvait le marteau avec lequel il avait apparemment été assommé.

Il se demanda alors longuement ce qui pouvait s'être produit, ne se rappela aucunement s'être querellé avec Bouchard, la veille, et prit le parti de ne pas avertir la police. Parce que, selon ses dires, il aurait eu peur qu'on croit que c'était lui qui l'avait tué.

Contre-interrogé par la suite par le procureur de la Couronne, Me Paul-Émile Lejour, il soutint n'avoir jamais déclaré aux policiers qu'il... pouvait peut-être avoir frappé son ami avec ce marteau alors qu'il était sous l'influence de médicaments.

Il convint toutefois que faisant croire aux gens que Bouchard était malade ou absent, il avait conservé son corps sur la « galerie » jusqu'au jour où, obligé de déménager, il avait traîné le coffre de la rue Saint-Vallier à l'arrière d'un immeuble de la rue Saint-Denis, où il avait été découvert peu après. Tousignant avait été arrêté quelques jours plus tard.

Cadavre en décomposition trouvé dans un coffre d'auto à Dorval

Le cadavre d'un homme âgé de 40 à 45 ans, en état de décomposition fort avancée, a été découvert au cours de la nuit de mardi à mercredi dans le coffre arrière d'une automobile, garée sur le terrain de stationnement de l'aéroport de Dorval.

C'est un policier de la Gendarmerie Royale du Canada qui en faisant sa ronde, a fait la macabre découverte. C'est l'odeur du corps en décomposition qui avait été placé dans le coffre arriére d'une Volkswagen Scirocco de l'année 1982 qui a éveillé les soupçons du policier.

L'enquête policière dans cetter affaire a été confiée aux sergents-détectives Roger David et Arthur Laurin de la section des crimes contre la personne de la police de la CUM. Une autopsie sera pratiquée sur le cadavre afin de déterminer les causes exactes de la mort et identifier positivement le corps.

Les limiers savent déjà qu'il s'agit d'un règlement de compte et possède une bonne idée de l'identité de la victime.

C'est le 39e meurtre à survenir sur le territoire de la CUM depuis le début de l'année.

LES ATELIERS BROSSEAU
VOUS INVITENT
à une nouvelle expérience audiovisuelle avec le Betamax haute fidélité

SONY SL-5200 STÉRÉO

2 pistes sonores haute fidélité
Réponse 20 à 20,000 hz
Écart dynamique 80 db
Pleurage et scintillement 0,5%
Haute résolution d'image
L'expérience du cinéma commercial dans votre foyer!

Afin de vous renseigner, les représentants de la compagnie Sony seront présents, aujourd'hui, demain et samedi.

SPEC
ATELIERS D'ÉLECTRONIQUE
BROSSEAU

ST-HUBERT
3256, Grande-Allée
678-3430

GRANBY
31, rue Evangeline
378-0139

Pour la fête des pères

Un cadeau à lui couper le souffle: Le coupe-bordure Toro.

Vous savez qu'il aime que sa pelouse soit parfaite, mais qu'il déteste couper les bordures à la cisaille! Voilà pourquoi le modèle 1100 Toro est le cadeau rêvé à lui faire! Puissant moteur électrique, 12" de surface de coupe, alimentation automatique du fil, et poids léger (6 livres).

Autre suggestion: le boyau rétractable Toro, pratique, long (50 pieds), facile à ranger et pas cher du tout: 24,95$*! Ou...

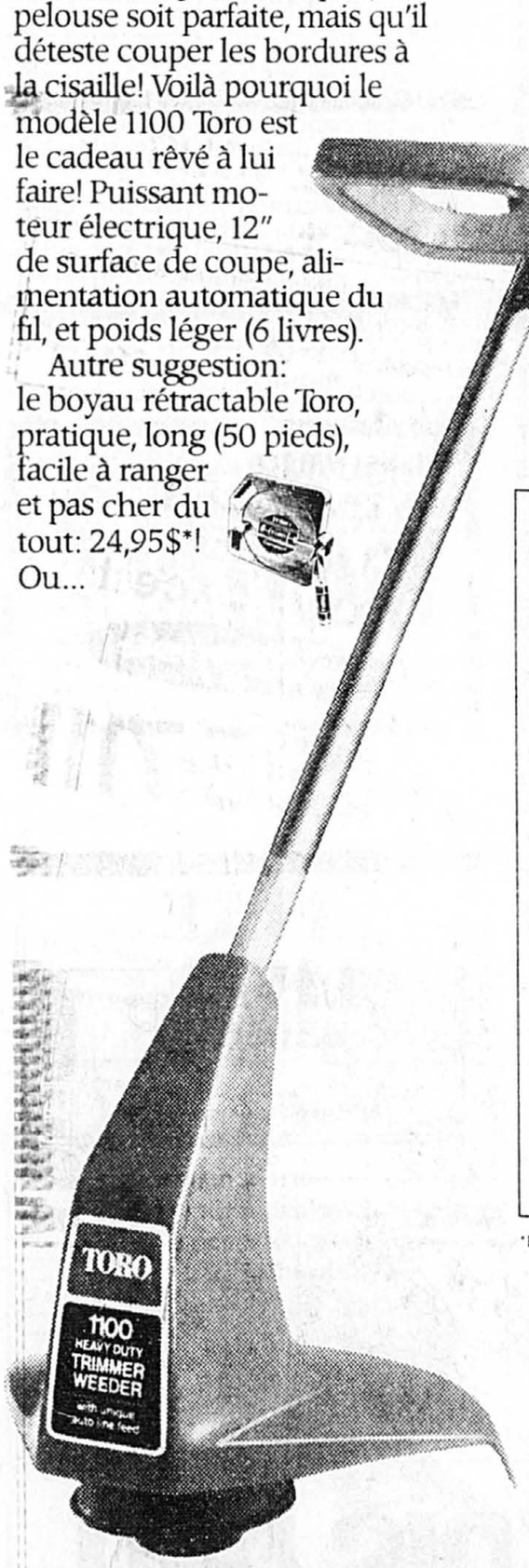

...ou la robuste tondeuse Toro 20762

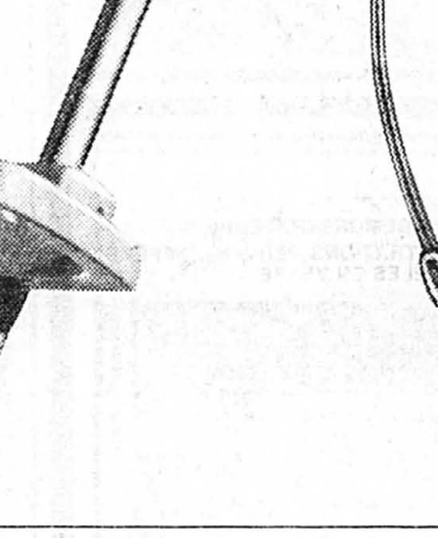

S'il n'a pas de tondeuse Toro, pensez à cette tondeuse rotative Toro, robuste, puissante, pratique, avec bac arrière facile à enlever, et à un prix des plus intéressants: 369,95$*.

*Prix spécial suggéré, en vigueur jusqu'au 19 juin 1983.

TORO

Ne s'est-il pas passé d'une Toro trop longtemps?

Eugène Lemieux & Fils
St-Michel
Napierville (514) 454-3939

Luigi Sdruscia Inc.
328 Champlain
St-Jean (514) 348-4343

Quincaillerie Candiac Inc.
5 boulevard Montcalm
Candiac (514) 622-2328

Claude Ste-Marie Sport Inc.
5250 chemin Chambly
St-Hubert (514) 678-4700

Gar. George Lavigne & Fils Inc.
786 boul. Harwood
Vaudreuil (514) 455-2115

Vente & Service Danyco Inc.
113 rue Cartier
Pointe-Claire (514) 695-4422

Savard G H R Inc.
980 Roy
St-Laurent (514) 747-4719

Réal Moto Inc.
500 rue Victoria
Lachine (514) 634-4161

Paul Lavigne Automotive Inc.
3095 Des Ormeaux
Montréal (514) 351-6004

Maurice Cloutier
42 rue Turgeon
Ste-Thérèse (514) 430-2450

Beaudry Sports Inc.
740 St-Antoine
Joliette (514) 759-2424

Ferronnerie Charleroi Inc.
4690 Charleroi
Montréal-Nord (514) 322-2031

Dubois Équipement Inc.
3597 Hochelaga
Montréal (514) 527-1227

W. H. Perron Ltée
515 boul. Labelle
Laval (514) 332-3610

Les Entreprises S & F Boutin Inc.
5271 St-Hubert
Montréal-Est (514) 277-1227

Équipements de Sports & Jardins Laval Inc.
2190 des Laurentides
Chomedey, Laval
(514) 667-4866

Yachting & Sports Pigeon Inc.
6767 Henri-Bourassa
Montréal (514) 325-1010

Marine Paquette Inc.
1200 Montée Masson
Duvernay, Laval
(514) 663-1122

Globensky Sports & Marine Inc.
357 boul. des Prairies
Laval-des-Rapides
(514) 663-1733

R. Labin & Fils Marine & Sport Inc.
442 Notre-Dame
Repentigny (514) 585-0159

Beaudoin Équipement Enr.
1850 boul. Sauvé
Laval-Ouest (514) 627-0960

Quincaillerie St-Ferdinand Inc.
3009 boul. Dagenais
Laval (514) 622-2328

Le rendez-vous du Bricoleur de l'Est Inc.
14252 Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles
(514) 642-2581

G. Gaboury Sport Marine Inc.
228 rue Provost
Sorel (514) 742-2620

Garage Benoit Blain Inc.
1486 Principale
Ste-Julie (514) 649-1297

La Boîte à Outils
5490 Orchard
St-Hubert (514) 676-6360

Les Équipements Comeau Inc.
St-Thomas d'Aquin
(514) 796-3666

Quinc. Riverside Enr.
7584 Centrale
LaSalle (514) 366-6060

Loc. d'Outils Beloeil Inc.
100 boul. Laurier
Beloeil (514) 464-2399

Pridex Inc.
435 St-Jean-Baptiste
Ville Mercier
(514) 691-2931

J.G. Leblanc Marine & Sport Inc.
2505 Lapinière
Brossard (514) 676-5550

Coopérative Agricole Varennes
Varennes (514) 652-2772

Sylvain St-Pierre Inc.
158 av. du Comté
Coteau-Landing
(514) 267-3705

Les Équipements Pontbriand Enrg.
414 Ste-Cécile
Granby (514) 378-0046

Quincaillerie Roberval
1307 Roberval
St-Bruno (514) 653-3687

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE

COLT

599$*

COLT EST LA SEULE IMPORTÉE DU JAPON QUI COÛTE MOINS CHER QU'EN 82!

COMPAREZ:

Colt 3 portes	5 999 $*
Toyota Tercel	6 298 $*
Ford Escort L-ES	6 359 $*

Colt est la moins chère.
Et ce n'est pas tout. La Colt a tout un équipement standard: servo-freins, tachymètre, pneus radiaux ceinturés d'acier, dégivreurs de lunette arrière et de glaces latérales, sans oublier les confortables sièges-baquets inclinables.

La Colt s'impose aussi grâce à ses innovations techniques. Seule la Colt, en effet, vous offre en option une boîte manuelle 4 vitesses à 2 leviers permettant de choisir entre la conduite sport et la conduite économique. Et la Colt roule à l'essence ordinaire au plomb qui coûte environ 16¢ de moins le gallon**; c'est comme rouler presqu'un mois sans payer d'essence!

Boîte-pont manuelle 4 vitesses
5,7 L/100 km (ville/route)
61 MI/GAL (ROUTE) | 39 MI/GAL (VILLE)
SELON TRANSPORTS CANADA
VOTRE CONSOMMATION RÉELLE PEUT VARIER.

COMPAREZ
La Colt, 3 portes ou 5 portes, est la solution la plus avantageuse en 83. Allez l'essayer chez votre concessionnaire.

Construite par Mitsubishi, les maîtres constructeurs du Japon.
Chez les concessionnaires Dodge et Plymouth.

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler.

*Prix de base du véhicule. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Taxes et transport en sus. Information concurrentielle obtenue de sources publiées.
**Indice des prix à la consommation, Statistique Canada.

Plymouth Dodge Camions Dodge Camions Dodge CHRYSLER CHRYSLER

Meubles Pascal

JUIN c'est le mois MAYTAG

Juin c'est le mois MAYTAG et nous célébrons pendant tout le mois avec
LE CARROUSEL D'ÉCONOMIES ET DE VALEURS
Tous les appareils MAYTAG en solde maintenant.

CARROUSEL de VALEURS
LAVE-VAISSELLE MAYTAG GICLO-NET II

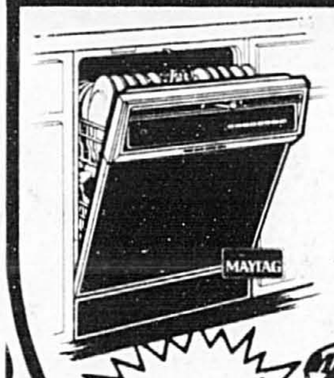

- Plus silencieux
- Plus efficace
- Cycle à faible consommation d'énergie pour usage quotidien. Cycle économe d'énergie avec séchage sans chaleur par circulation d'air.
- Microfiltre exclusif
- 54 jets d'eau.

MAYTAG

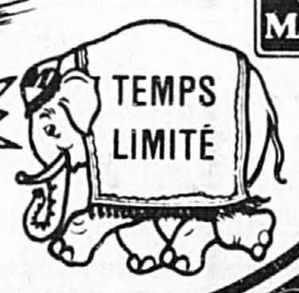

CARROUSEL de VALEURS
FOURS À MICRO-ONDES MAYTAG

Approuvé pour usage commercial par l'ACNOR, grande capacité de 34 dm³, commandes transistorisées par touche. Dix niveaux de puissance, cycle spécial de décongélation, affichage électronique numérique.

MAYTAG

CARROUSEL de VALEURS
LAVEUSES DURABLES MAYTAG

Numéro un pour leur durabilité, ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparation et qui en ont le moins besoin.

Les préférées à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demande aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder)

CARROUSEL de VALEURS
BROYEURS DE DÉCHETS MAYTAG

Broie toutes les sortes d'aliments, les os les plus durs comme les matières les plus fibreuses. Lames anti-coinçage en acier chirurgical. Broient entièrement les déchets d'aliments. Joint d'étanchéité à pression positive pour protéger le moteur des fuites d'eau.

CARROUSEL de VALEURS
SÉCHEUSES À GRAND TAMBOUR MAYTAG

Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service. Économes d'énergie, elle sèchent en douceur les tissus infroissables et tous les tissus d'aujourd'hui. Choisissez parmi les réglages électronique, automatique ou à minuterie.

Pascal Ouest
3600 Côte-Vertu - Centre d'achats Le Bazar

VISA MasterCard AMERICAN EXPRESS

Pascal Est
6800 E. Jean-Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

DÉCARIE ET SAINT-JACQUES

Un mort et quatre blessés

Une personne a perdu la vie hier et quatre autres ont été blessées, dont trois grièvement, lors d'un accident de la circulation survenu aux petites heures de la nuit mercredi à l'angle de la rue Saint-Jacques et du boulevard Décarie, dans l'ouest de la ville.

D'après les premières constatations, le chauffeur de l'automobile, une décapotable de l'année 1971, aurait perdu la maîtrise de son volant pour aller heurter un mur de ciment et ensuite s'écraser sur un poteau.

La victime a été identifiée comme étant Pierre Blain, âgé de 23 ans demeurant à Ville La Salle. Les blessés, tous des hommes, ont été transportés dans les différents hopitaux de la région.

La voiturette peut prendre l'avion mais non le train

OTTAWA (PC) — Un homme handicapé que Via Rail a refusé de transporter à bord d'un train avec sa voiturette qui lui permet de se déplacer, est de retour chez lui à Toronto après qu'un député conservateur et Air Canada lui soient venus en aide.

Via Rail avait refusé de prendre à bord la voiturette de 227 kg dans laquelle est assis John Kellerman parce qu'il n'y a pas de wagon de bagages dans le train Ottawa-Toronto et que la voiturette ne peut être placée entre deux sièges.

M. Kellerman, 39 ans, une victime de la paralysie cérébrale, estime que Via Rail a violé son droit d'accès au transport public.

A la suite de la publicité dont Kellerman a été l'objet, le député ontarien Scott Fennell a défrayé le coût du billet d'avion de Kellerman jusqu'à Toronto. Air Canada a livré la voiturette par camion d'Ottawa et sans frais supplémentaires.

« Pourquoi Via Rail ne peut-il fournir aux handicapés la place nécessaire pour leurs véhicules. C'est une honte », a lancé M. Fennell.

M. Kellerman était à Ottawa pour le congrès conservateur où il appuyait M. Crombie, le député de Toronto.

Incapable de prendre le train pour rentrer chez lui, M. Kellerman avait tenté de parcourir la distance Ottawa-Toronto (643 km) dans sa voiturette, qui fait 20 km à l'heure environ.

Les autorités policières l'ont arrêté sur l'autoroute 401 et les membres du Parti conservateur à Oshawa ont organisé son transport pour Ottawa.

DISNEY WORLD avion 239$ enfant 189$
auto 29$ par jr. aussi hôtels à bas prix
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LES PLUS BEAUX VOYAGES AUX MEILLEURS PRIX
845-8225 (Montréal) - 679-3777 (Longueuil) - 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

C'est la fête...
La grande FÊTE du LIVRE
Un choix fantastique de livres à prix réduit
du 21 au 26 juin
de 10h à 22h entrée gratuite
au SPECTRUM, 318 ouest Ste-Catherine

UN GROS PLAISIR COÛTE PARFOIS PEU

Faites-vous plaisir souvent tout en économisant, avec l'interurbain automatique à tarif réduit.

1/3 DE MOINS DU LUNDI AU VENDREDI DE 18H À 23H.

Par exemple, pour un appel de 10 minutes entre **Montréal** et	Tarif ordinaire	Tarif réduit de 1/3	**Vous économisez**
Québec	5,61 $	3,74 $	**1,87 $**
Ottawa	5,41 $	3,61 $	**1,80 $**
Sherbrooke	5 $	3,33 $	**1,67 $**
Saint-Jérôme	3 $	2 $	**1 $**
Chicoutimi	5,91 $	3,94 $	**1,97 $**

Ce tarif réduit s'applique dans toutes les régions desservies par Bell Canada au Québec et en Ontario.

L'interurbain Bell

AFFAIRE DE LA MAISON DU QUÉBEC À MILAN

Théberge est acquitté

Ce que l'on avait désigné, à l'époque, comme le scandale de la Maison du Québec à Milan, a eu son dernier écho devant la Corectionnelle, hier, alors que le deuxième accusé, M. Claude Théberge, a été lui aussi acquitté de l'accusation portée contre lui par un immigrant italien venu faire un investissement dans la métropole. Soit une conspiration pour fraude de $30,000 et l'encaissement d'une commission secrète.

La semaine dernière, le juge Gérard Rouleau avait, dans un premier temps, acquitté M. Marc Cardinal, conseiller économique du ministère de l'Industrie et du commerce à l'époque, en rejetant nettement la version du plaignant sur les transactions intervenues entre les deux hommes. Hier, le même magistrat s'est rendu à la requête de Me Pierre Morneau, le procureur de Théberge, et il a également rejeté les plaintes portées contre ce dernier, qui était agent immobilier à l'époque, pour les mêmes raisons, le procureur de la couronne ayant lui-même souligné que le rejet de l'accusation de conspiration contre Cardinal rendait impossible que le second prévenu ait conspiré... tout seul.

Le tribunal était même allé jusqu'à qualifier de farfelues les prétentions du plaignant, devant la cour, quant à la façon dont on l'aurait amené à se départir de certaines sommes pour mettre la main, pour le prix de $600,000, sur un édifice à bureau de la rue Saint-Jacques.

'Éblouissant'

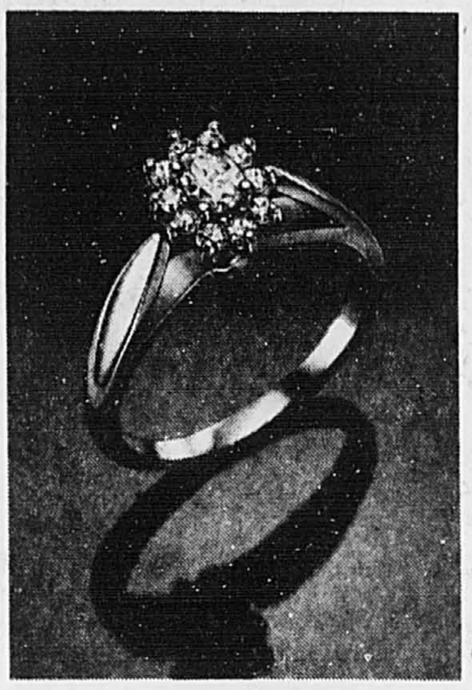

Des diamants brillants qui éblouissent rehaussent cette bague de soirée chez Mappins. Dix diamants aux épaulements accentuent le diamant ovale au centre. La monture est en or 14 K. À 625 $, c'est un autre brillant exemple de valeur Mappins.

Agrandie pour montrer les détails.

JOAILLIERS Mappins

Le magasin du bon goût.

• 3131 Côte-Vertu (Place Vertu)
• 1000 ouest, rue Sainte-Catherine
• Carrefour de l'Estrie
• Galeries Chagnon

MAGIC TOUCH TV
LA TOUCHE MAGIQUE

VENTE SONY POUR LA FÊTE DES PÈRES

Magnétoscope modèle SL-5000

• chargement frontal
• repérage pour marche avant ou recul de l'image
Super prix 599 $

Télécouleur 20"
modèle KV-1953
• contrôle à distance
• convertisseur intégré
• commande de syntonisation express
• image TRINITRON

Spécial de la Fête des pères

Télécouleur 18"
modèle KV-1747
• contrôle à distance
• convertisseur intégré
• commande de syntonisation express
• image TRINITRON

Super prix spécial

GRATUIT CARTE DE MEMBRE DU CLUB VIDÉO avec l'achat d'un magnétoscope, cassette

WALKMAN FM modèle SRF-30 69 $

WATCHMAN FD-210
le nouveau téléviseur de 2" qui tient dans votre main
GRAND SPÉCIAL pour la Fête des pères

Radio AM/FM
ondes courtes, 9 bandes

modèle ICF-7600 A
grand spécial

RADIO FM ET ENREGISTREUSE À CASSETTE WALKMAN MODÈLE WM-FI 149 $
6 CASSETTES GRATUITES C-60

Radio AM-FM

avec enregistreuse à cassette
modèle CFM-150 109 $

5343 QUEEN MARY 481-2702
Stationnement gratuit à l'arrière — Ouvert jeudi-vendredi jusqu'à 20h00 — Nous garantissons tout ce que nous vendons

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No 555-06-7006-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant quarante (40) logements dans la municipalité de Beauharnois, district électoral de Beauharnois, selon un contrat à forfait et comportant: deux bâtiments de 2 étages à ossature de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de Montréal, Richard Lupien, agent de bureau, 3, Place Desjardins, tour Nord, 25e étage, Montréal H5B 1E3, 873-4004, contre un dépôt non remboursable de trente dollars (30,00$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée. Le bureau est ouvert de 8:15 à 16:15 (fermé de 12:00 à 13:00).

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quatre-vingt-quinze mille dollars (95 000,00$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quarante-sept mille cinq cents dollars (47 500,00$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quatorze (14) heures (heure locale en vigueur), le 7 juillet 1983, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la direction générale du Bâtiment, sis au 3, Place Desjardins, tour Nord, 25e étage, Montréal H5B 1E3, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
- **Associations de la Construction de Montréal et de Québec.**
- **Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec Inc.**

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées. Le dossier de soumission sera disponible au bureau ci-haut mentionné à partir du 83-06-16.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 5 juillet 1983, à 12:00, et leurs soumissions doivent être valables soixante jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

Transports Canada / Transport Canada
Garde côtière / Coast Guard

APPEL D'OFFRES

DOSSIER — MGC — 83 — 78

DRAGAGE D'ENTRETIEN BATISCAN

Des offres, sous pli cacheté, correspondant au projet en titre et adressées comme suit:

Surintendant, Gestion du matériel,
Transports Canada,
Garde Côtière Canadienne,
Edifice du port de Montréal,
Aile No. 3, Cité du Havre,
Montréal, Qué.,
H3C 3R5,
Tél.: 283-3564

seront reçues jusqu'à 14.00 heures, heure locale, le 7 juillet 1983.

Les plans et devis, ainsi que les documents connexes, peuvent être obtenus au bureau du Surintendant, Gestion du matériel, moyennant le dépôt d'un chèque de deux cents dollars ($200.00), fait à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remboursé, si les documents sont rendus, en bon état, moins d'un mois après la date d'ouverture des offres.

Les plans et devis peuvent être examinés à l'adresse susmentionnée aux bureaux de l'Association de la Construction, à Montréal et à Québec.

Ni la plus basse, ni aucune des offres reçues, ne sera nécessairement retenue.

Paul Champagne, Gérant,
District de Montréal.

Canada

FAITES DES MONDES DE DÉCOUVERTES AVEC EASTERN.

Des mondes d'hier. Des mondes d'aujourd'hui. Des mondes de fantaisie, de plaisir et d'aventure.

Tous ces mondes sont au Centre EPCOT et au Royaume enchanté de WALT DISNEY WORLD.®

LE TOUR DU GLOBE AU NOUVEAU CENTRE EPCOT.

Faites le tour du globe au "World Showcase" du Centre EPCOT. Le midi, vous pouvez vous rassasier dans une brasserie à l'anglaise. Passez ensuite l'après-midi à la recherche de la civilisation aztèque. Vous vous retrouverez au Japon à temps pour le dîner.

ENTREVOYEZ L'AVENIR À "FUTURE WORLD".

Le "Future World" du Centre EPCOT vous offre un voyage mystérieux dans les mondes d'hier et de demain. Vous y verrez le monde tel qu'il était et tel qu'il sera grâce à "Spaceship Earth", Communicore ou l'une des 6 autres aventures qui forment "Future World."

DÉCOUVREZ LE MONDE MERVEILLEUX DU ROYAUME ENCHANTÉ.

Préparez-vous à rencontrer des amis de longue date: Miquette, Minnie, Goofy et tous les personnages de Disney pendant que vous vous divertissez au Royaume enchanté de WALT DISNEY WORLD.®

CET ÉTÉ, PROJETEZ DE FAIRE LE TOUR DU MONDE.

Tous les forfaits Super 7 d'Eastern pour Orlando comprennent un laissez-passer de 3 jours pour le Centre EPCOT et le Royaume enchanté de WALT DISNEY WORLD.® Un laissez-passer qui vous ouvre les portes du monde.

LES FORFAITS SUPER 7 D'EASTERN. 7 NUITS/8 JOURS.

Chaque forfait Super 7 comprend un séjour d'une semaine complète dans un hôtel de qualité. Nous réservons en votre nom. Des forfaits de deux et de trois semaines sont aussi offerts.

*KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ.

Chaque forfait Super 7 comprend aussi une voiture de location pendant 7 jours. Kilométrage illimité. Nous faisons la réservation.

DES DESTINATIONS PLUS NOMBREUSES

Eastern offre des forfaits Super 7 vers plus de 15 destinations en Floride et vers de nombreuses destinations au Mexique, dans les Antilles et en Amérique latine. Les forfaits Super 7 vous mènent vers le soleil, la mer, la plage, la voile, le ski, la natation...

EASTERN'S SUPER 7

FORFAIT POUR ORLANDO À PARTIR DE SEULEMENT

** 446 $

Tarifs pour enfants: 40% de rabais et plus.

Pour de plus amples renseignements sur les horaires des vols, téléphonez à votre agent de voyages ou à Eastern Airlines, 931-8211. Interurbains sans frais: 1-800-361-8530.

EASTERN
LA PRÉFÉRÉE EN AMÉRIQUE DU NORD

CONDITIONS: ** Les prix des forfaits Super 7 sont en vigueur du 1 mai 1983 au 12 décembre 1983. Les départs pour la Floride doivent être du dimanche au mercredi et les retours doivent être du mardi au vendredi. Les prix les moins élevés sont pour les vols aller-retour des mardi et mercredi. Le nombre des places est limité et il peut ne pas y avoir de sièges libres sur tous les vols. Les réservations doivent être faites au moins 14 jours avant le départ et le prix des billets doit être acquitté dans les 14 jours suivant la réservation et au moins 14 jours avant le départ. * Voitures de location fournies pour sept périodes de 24 heures. L'essence, l'assurance, les taxes locales, les frais de remise de la voiture et l'assurance-collision de 5,50 $ (U.S.) par jour ne sont pas compris. L'hébergement dans les hôtels choisis est par personne, en chambre double et ne comprend pas les repas, les taxes locales, le service et les pourboires. La réservation d'un forfait entraîne des frais d'annulation. Les prix des forfaits sont sujets à changement sans préavis et à la disponibilité des chambres d'hôtel et des places d'avion. ©1983 Eastern Air Lines, Inc. ©1983 Walt Disney Productions

POUR ASSAINIR LE CLIMAT QUI PRÉVAUT AU SEIN DE L'ÉQUIPE

Des petits frères des Pauvres réclament un débat public

« Seul un débat public pourrait assainir le climat qui prévaut actuellement chez les Petits Frères des Pauvres. Au sein de l'équipe, plusieurs le demandent parce qu'ils ne sont d'accord avec ce qui se passe et souhaitent un changement », soutient Alain K. Toueg, 24 ans, petit frère depuis deux ans. Il est appuyé par Michel Robert, 23 ans, petit frère depuis trois ans, un an à Paris et deux ici. L'un et l'autre sont encore à leur poste, alors que neuf de leurs camarades ont été congédiés récemment.

LILY TASSO

En effet, Michel, qui est membre de la Corporation des Petits Frères des Pauvres, a pris la peine de réunir six signatures alors que cinq suffisaient pour demander la convocation d'une assemblée. Il espère qu'elle aura lieu, comme il l'a demandé, le samedi 18 juin, en vue de discuter des événements survenus chez les Petits Frères et de leur impact sur les personnes âgées.

« Car les Petits Frères se doivent d'oeuvrer ensemble pour bâtir les Petits Frères de demain. Cela ne pourra se faire que dans la mesure où toutes les factions prendront place autour d'une même table. Chacun de nous a contribué à bâtir le mouvement, il est donc normal de le redéfinir aujourd'hui, tous ensemble », explique Alain.

Plus que l'argent

Depuis que le malaise a fait surface chez les Petits Frères, on a beaucoup parlé de crise financière, de projets qui mettent en danger l'équilibre budgétaire de l'oeuvre. Alain et Michel pensent différemment : « On a trop tendance à croire que seul l'argent assure la survie des Petits Frères. Il nous semble que cette survie dépendra surtout de l'orientation de la nouvelle équipe et de ses objectifs », estiment-ils.

Car pour eux, cette crise en masque une autre, plus importante : le fait que la direction intérimaire regroupe des gens n'ayant pas l'expérience « Petit Frère » et aussi que la majorité des petits frères de la base ne sont là que depuis environ un an.

« Il y a une incohérence évidente lorsque l'on connaît l'importance attachée à l'ancienneté chez les Petits Frères », insiste Alain.

Les petits frères de la base sont d'autant plus déconcertés qu'il y a deux mois à peine, ayant demandé à leurs ex-dirigeants de retour d'une rencontre internationale des Petits Frères à Chicago, comment Montréal se comparait aux autres maisons des Petits Frères, ceux-ci leur ont répondu : « Très bien, notre publicité est bonne, nos donateurs généreux, et nous avons eu notre meilleure campagne de souscription ».

Et voilà que ces mêmes dirigeants démissionnent sans leur expliquer pourquoi. À eux, petits frères, on demande de se serrer les coudes, et dès le lendemain, sept de leurs camarades sont congédiés et deux autres par la suite. C'est pour comprendre ce qui se passe et faire la lumière sur la situation, que Michel et Alain ont voulu une rencontre avec « toutes les personnes faisant partie de la famille des Petits Frères d'hier, d'aujourd'hui et de demain ».

Deux petits frères décidés à faire la lumière sur ce qui se passe chez les Petits Frères des Pauvres : Michel Robert, à gauche, et Alain K. Toueg. photo Pierre McCann, LA PRESSE

LE PARCOURS DE GOLF "SEIGNIORY" VOUS LE CONNAISSEZ?

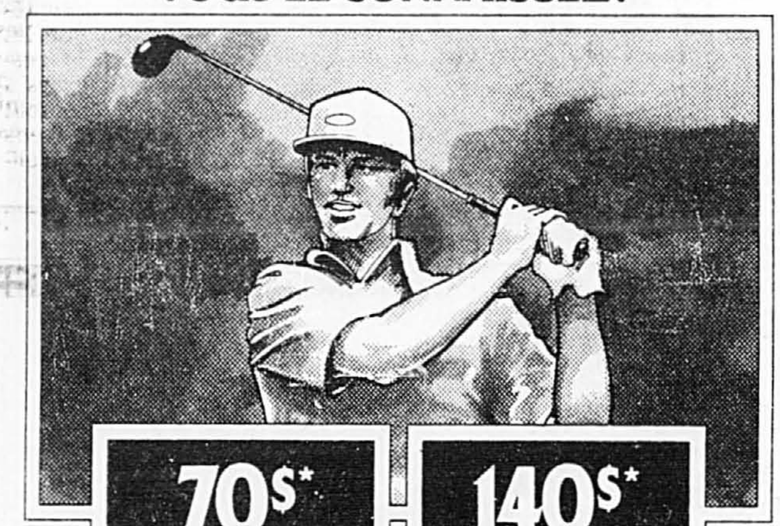

70$* FORFAIT DIMANCHE-LUNDI: comprend 2 journées de golf, dîner et hébergement le dimanche, petit déjeuner le lundi.

140$* FORFAIT DIMANCHE À MARDI: comprend 3 journées de golf, dîner et hébergement le dimanche et le lundi, petit déjeuner le lundi et le mardi.

*par personne, deux personnes par chambre.

Pour une partie de golf inoubliable, venez jouer sur le terrain du Club Seigniory au Château Montebello. Ses 18 trous sont répartis parmi des collines boisées, ce qui donne une particularité propre à chaque trou et représente un défi intéressant.
Pour sa part, le Château, construit en bois rond, vous réserve une chambre confortable ainsi que des repas dignes de son nom. Vous pouvez également vous baigner dans nos piscines, jouer au tennis, faire de l'équitation ou aller danser. Notre tarif spécial de début de semaine est alléchant.
Réservez en composant sans frais 1-800-268-9420 ou adressez-vous à votre agent de voyages.

Le Château Montebello
Montebello (Québec) J0V 1L0 Tél.: (819) 423-6341
À moins de 130 kilomètres de Montréal ou 65 kilomètres d'Ottawa.

Des amis... bien placés.
CP Hôtels
CP et sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Offre spéciale week-end!

Nous vous remettrons un certificat cadeau chaque fois que vous louerez une voiture Tilden. Cette offre est valable le vendredi, samedi ou le dimanche dans les bureaux Tilden participants de la région de Montréal.

1 certificat pour une location d'une journée.
2 certificats pour une location de 2 jours ou plus.

La collection d'articles numériques Tilden

■ Stylo a montre numérique
Prix de détail suggéré: $14.95
En échange d'un certificat.

■ Réveil miniature de voyage.
Prix de détail suggéré: $34.95
En échange de quatre certificats.

■ Calculatrice électronique de poche.
Prix de détail suggéré: $24.95
En échange de deux certificats

RÉSERVATIONS: 878-2771

BONNE FÊTE PAPA

On a un cadeau pour toi.

MINI-LOTO GRATUIT
Un billet de Mini-Loto sera remis gratuitement à chacun des 150 premiers papas à nous visiter dimanche le 19 juin 1983.
La remise de billets débutera dès 8:00 heures le matin.

On a du Pepsi.

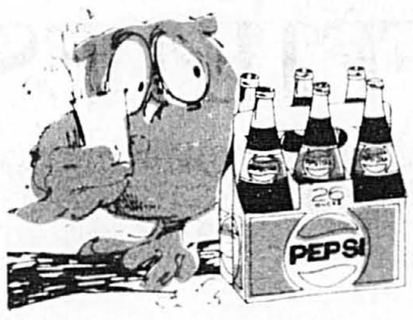

PEPSI-COLA
Régulier - Diète
Décaféiné - Décaféiné Diète
Format 750 ml
6/3,29$
Plus dépôt

On a des croustilles.

CROUSTILLES HUMPTY DUMPTY
Saveurs variées
Format 32 g
35¢

On a aussi du charbon de bois.

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS KINGSFORD
Format 4,54 kg - 10 lb
3,89$

Enfin on a E.T.

SUPERBE E.T.
En céramique
Hauteur 12"
12,50$
l'unité

Cette offre est en vigueur jusqu'au 24 juin 1983.

LES DÉPANNEURS provi-soir PARTICIPANTS

10 KM DE LA SANTÉ
LE 10 KM DE LA SANTÉ
Moi je le cours... et je finirai dans le Stade
le samedi 6 août 1983
SUIVEZ LE PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT TOUS LES VENDREDIS DANS la presse

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Conçu spécifiquement pour des adultes en situation de travail un nouveau format de programme

LE MICROPROGRAMME

- un programme d'étude court (de 9 à 15 crédits)
- une nouvelle voie d'accès au savoir
- une démarche claire, cohérente et exigeante

L'étudiant complète son microprogramme, à temps partiel, en une année ou plus.

Sont offerts * à l'automne 1983:
- Droit des affaires (15 crédits)
- Droit public (15 crédits)
- Droit social (15 crédits)
- Pratique de la grammaire normative (9 crédits)
- Pratique du français et de la rédaction (9 crédits)
- Rédaction professionnelle (12 crédits)

Dates limites d'admission:
Droit: 15 juillet
Autres: 1er août

Pour renseignements et documentation:
3335, chemin Queen Mary
Rez-de-chaussée
343-6090

* D'autres microprogrammes pourront s'ajouter à cette liste; pour des renseignements, veuillez communiquer au 343-6090.

Ouverture du Marché public 440 photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le ministre de l'Agriculture Jean Garon (à droite) a présidé, mardi à Laval, à l'ouverture officielle du Marché public 440, le plus gros établissement du genre si l'on en croit ses promoteurs. Situé entre le boulevard Labelle et l'autoroute des Laurentides, le complexe groupe quelque 75 marchands et producteurs maraîchers, et compte 25 boutiques spécialisées, en plus d'une super-épicerie et d'un grand restaurant. On voit ici le ministre Garon en compagnie du sénateur Pietro Rizzuto, l'un des principaux instigateurs du projet.

Le vélo fait le plus de blessés

■ OTTAWA (CP) — De tous les produits vendus sur le marché, ce sont les bicyclettes qui envoient le plus de gens à l'hôpital, révèle une enquête du ministère de la Consommation et des Corporations rendue publique hier.

Cette enquête menée auprès de cinq hôpitaux, entre avril et septembre l'an dernier, indique que 1 528 personnes ont été hospitalisées ou traitées dans les salles d'urgence à la suite de blessures subies alors qu'elles se baladaient à bicyclette ou après avoir été heurtées par des bicyclettes.

Ces accidents représentent 8,5 p. cent des 18 039 accidents visés par l'enquête. La plupart des blessures associées à la bicyclette sont des blessures à la tête.

L'enquête s'intéressait à toutes les blessures causées par les produits de consommation, les loisirs, les sports et les activités à la maison, que les victimes soient restées quelque temps à l'hôpital ou y aient seulement traitées d'urgence puis renvoyées chez elles.

Le préavis de licenciement

Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail

VOUS ÊTES LICENCIÉ?

On vous a mis à pied pour une durée de 6 mois ou plus?

Mais . . . savez-vous que la Loi sur les normes du travail oblige votre employeur à vous donner un préavis de licenciement écrit si vous travaillez pour la même entreprise depuis au moins 3 mois?

En effet, sauf exceptions, votre employeur doit vous informer de votre licenciement ou de votre mise-à-pied suffisamment tôt, avant votre départ, pour que vous bénéficiez d'un délai de:

- 1 semaine si vous avez de 3 mois à 1 an de service continu;
- 2 semaines si vous avez d'un à 5 ans de service continu;
- 4 semaines si vous avez de 5 à 10 ans de service continu;
- 8 semaines si vous avez 10 ans ou plus de service continu.

Si l'employeur ne vous fournit pas de préavis écrit, il doit vous verser, au moment de votre départ, une indemnité égale au salaire que vous auriez reçu pour la durée du délai.

RENSEIGNEMENTS

Plus de détails vous sont fournis dans les publications que la Commission des normes du travail met à votre disposition, faites-en la demande à la

Direction des communications
Commission des normes du travail
750, boul. Charest Est
Québec G1K 3J7
Tél.: (418) 643-8742

ou à l'un des bureaux de la Commission:

ALMA	662-3975	MONTRÉAL	873-7061
BAIE-COMEAU	589-9931	QUÉBEC	643-4940
HULL	771-6259	ROUYN	762-0867
JONQUIÈRE	547-6689	SHERBROOKE	565-0441
LÉVIS	833-6194	TROIS-RIVIÈRES	374-4661
MATANE	562-2010		

Québec

LE WEEK-END DE LA SAINT-JEAN DANS LE VIEUX-QUÉBEC? À L'HÔTEL LOEWS LE CONCORDE, BIEN ENTENDU! ET À COMPTER DE 71 $ PAR NUIT.*

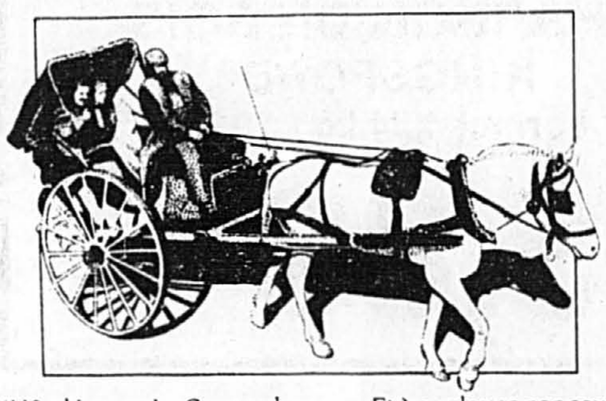

L'Hôtel Loews Le Concorde sur Grande-Allée, les Champs-Élysées de la ville de Québec.

Nos chambres sont parmi les plus spacieuses en ville.

L'Astral, notre salle à manger raffinée, est le seul restaurant-bar rotatif de Québec.

Le Cabaret Disco de l'hôtel est l'étoile la plus scintillante de toute la ville.

Et à l'extérieur, on a vue sur toute la beauté et la majesté du fleuve Saint-Laurent... Sur toute l'étendue et la splendeur des Plaines d'Abraham!

Québec, c'est aussi le charme et le romantisme français. Ville de tradition, aux rues sinueuses de macadam, aux boutiques pittoresques... Ville où respire l'histoire.

Et à quelques pas seulement des portes du Vieux-Québec, l'hôtel Loews Le Concorde vous offre tout le confort et les commodités de la vie moderne.

Alors, pourquoi ne pas prévoir un séjour à l'hôtel Loews Le Concorde pour le week-end?

Pour réserver, téléphonez sans frais au LRI Inc. (Loews Representation International) en composant 800-268-7106 au Canada, 800-522-5455 dans l'État de New York et 800-223-0888 ailleurs aux États-Unis; ou communiquez avec l'agence de voyages la plus près de chez vous; ou appelez directement à l'hôtel Loews Le Concorde au (418) 647-2222.

LOEWS Le Concorde QUÉBEC

À L'INTÉRIEUR, ON A VU À TOUT!
À L'EXTÉRIEUR, ON A VUE SUR TOUT!

*Aucuns frais supplémentaires pour une deuxième personne occupant la même chambre. Une, deux ou trois nuits, vendredi, samedi, dimanche. Ces tarifs sont en vigueur jusqu'au 30 septembre 1983. ** Les groupes ou congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

RENDEZ PAPA HEUREUX

LA FÊTE DES PÈRES, LE 19 JUIN.

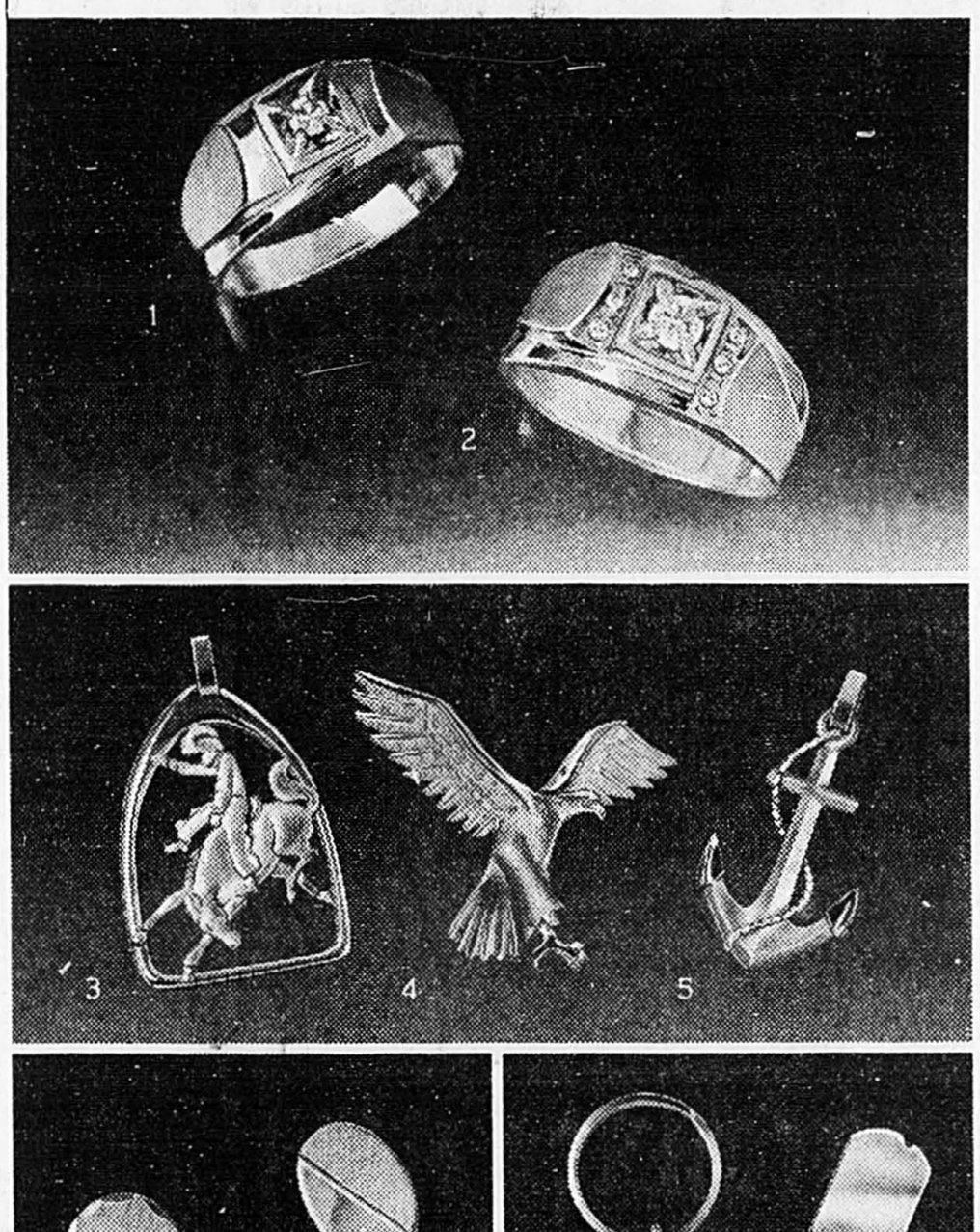

PIÈCES AGRANDIES POUR MONTRER LES DÉTAILS

C'est un grand jour pour papa, témoignez-lui de la reconnaissance en lui offrant un cadeau Peoples.

1) Le solitaire. Bague en or jaune 10 K dont le diamant est brillant et rond. Seulement. . . . . 295,00 $

2) Bague à plusieurs diamants. Sept diamants formidables montés dans de l'or jaune 10 K. . . . . 695,00 $

3) Médaillons en or 10 K pour hommes. Cowboy. . . . . 99,95 $

4) Aigle. . . . . 89,95 $

5) Ancre. . . . . 79,95 $

6) Epingles de cravates remarquables, doublées or, 14 K. Boîte-cadeau; votre choix. . . . . 24,95 $

7) Jolies chaînes pratiques pour porter les clés. Or électroplaqué. Boîte-cadeau; votre choix . . . . . 13,95 $

Les cartes Visa, MasterCard et American Express sont acceptées.

LE SWEEPSTAKE DU PRINTEMPS PEOPLES
GAGNEZ 2500 $ DE BIJOUX À DIAMANTS ET EN OR

Demandez le formulaire de participation. Aucun achat n'est nécessaire. Le concours se termine le 30 juin 1983.

peoples
Des gens dignes de confiance.

Le Carrefour Laval
Place Portobello
Place La Salle Shopping Centre
Plaza Alexis Nihon
Centre Laval
Les Galeries D'Anjou
Plaza St. Hubert
1015 Ouest Rue St. Catherine
Centre d'Achats Fairview
Place Rosemere
Les Galeries Richelieu
Les Galeries St. Laurent
Place Vertu

Quand vous emmenez la famille à l'étranger...

Que ce soit aux États-Unis, en Europe ou ailleurs, les soins médicaux et hospitaliers peuvent coûter très cher... surtout pour un étranger.

Alors protégez-vous en souscrivant à notre régime d'assurance-maladie **SÉCURÉTÉ.**

Vous et toute votre famille serez protégés pour toute la période des vacances, soit du 15 juin au 15 septembre.*

Seulement 25 $

Téléphonez directement à nos bureaux:
Montréal: (514) 844-9583
ou sans frais 1 (800) 361-5139
Nous acceptons aussi les cartes VISA et MASTERCARD.

*La protection entre en vigueur le 15 juin ou à la date de la réception de la demande de protection par La Croix Bleue du Québec, si postérieure au 15 juin.

Protégez-vous avec

SÉCURÉTÉ

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC
et sa filiale
LA COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE DU QUÉBEC
LA MUTUELLE-VIE DU QUÉBEC

AVIS À NOS ANNONCEURS

Par suite du congé du vendredi 24 juin* (fête de la Saint-Jean-Baptiste) les dates-limites concernant la publication des annonces devant paraître dans la semaine qui suit sont celles qui apparaissent ci-dessous.

*Ce jour-là, le journal LA PRESSE ne sera pas publié.

ÉDITION DU SAMEDI 25 JUIN 1983

Réservation d'espace:	le mercredi 22 juin 1983
Annonces avec épreuves:	le mardi 21 juin 1983
Annonces sans épreuve:	le mercredi 22 juin 1983
Corrections finales:	le jeudi 23 juin 1983

ÉDITION DU LUNDI 27 JUIN 1983

Réservation d'espace:	le mercredi 22 juin 1983
Annonces avec épreuves:	le mardi 21 juin 1983
Annonces sans épreuve:	le jeudi 23 juin 1983 à 12h00
Corrections finales:	le jeudi 23 juin 1983 à 17h30

ÉDITION DU MARDI 28 JUIN 1983

Réservation d'espace:	le jeudi 23 juin 1983
Annonces avec épreuves:	le mercredi 22 juin 1983
Annonces sans épreuve:	le jeudi 23 juin 1983 à 12h00
Corrections finales:	le lundi 27 juin 1983

ÉDITION DU MERCREDI 29 JUIN 1983

Réservation d'espace:	le lundi 27 juin 1983
Annonces avec épreuves:	le jeudi 23 juin 1983
Annonces sans épreuve:	le lundi 27 juin 1983
Corrections finales:	le mardi 28 juin 1983 à 12h00

ÉDITION DU SAMEDI 25 JUIN 1983
Section Arts et Lettres

Réservation d'espace:	le mercredi 22 juin 1983 à 11h00
Annonces avec épreuves:	le mardi 21 juin 1983
Annonces sans épreuve:	le mercredi 22 juin 1983
Corrections finales:	le jeudi 23 juin 1983

ÉDITION DU SAMEDI 25 JUIN 1983
Section Vacances/Voyage et Carrières et Professions

Réservation d'espace:	le mardi 21 juin 1983 à 12h00
Annonces avec épreuves:	le vendredi 17 juin 1983
Annonces sans épreuve:	le mardi 21 juin 1983 à 12h00
Corrections finales:	le mardi 21 juin 1983 à 12h00

EXPRO

Chartrand dénonce la commission d'enquête

VALLEYFIELD (PC) — À quelques jours de la fin de ses travaux, la commission d'enquête publique sur la santé et la sécurité aux installations de l'usine Expro de Saint-Timothée a pris une tounure résolument polémique hier.

MAURICE GIRARD

Se substituant au porte-parole habituel du syndicat Claude Mainville, le syndicaliste Michel Chartrand a, dès la reprise des audiences, interrompues pour 24 heures, levé le ton pour semoncer la commission d'enquête qui a refusé d'entendre un médecin du CLSC de Beauharnois, le Dr Arnold Aberman, qui a traité pendant quelques mois des travailleurs d'Expro souffrant d'intoxication chronique à l'éther.

Dans le langage coloré qu'on lui connaît, M. Chartrand, qui anime le matin une émission dans une station radiophonique de Montréal, a accusé le juge René Beaudry de vouloir « cacher des affaires » et a comparé le commissaire Louis Drouin, un expert en maladies du travail, à « un apprenti médecin d'université ».

Refus d'entendre

Cette critique demande à la commission a été formulée après l'explication fournie par le Dr Drouin, pour ne pas entendre son collègue Aberman qui s'est déjà d'ailleurs entretenu avec des membres de la commission.

Essentiellement, a fait valoir le commissaire, l'examen des huit travailleurs a révélé que trois d'entre eux avaient manifesté « des anomalies au niveau des électro-encéphalogrammes ».

Dans la population, on estime à 17 p. cent le taux d'anomalie alors que dans le cas de ces travailleurs d'Expro, il se situe à 38 p. cent.

De plus, a ajouté le Dr Drouin, des membres de la commmision se rendront justement en Europe (notamment en Suède), entre autres pour prendre connaissance d'études poussées sur l'intoxication chronique à l'éther.

Dans sa diatribe, qui s'est poursuivie à l'occasion des pauses, M. Chartand s'est demandé pourquoi on a admis comme témoin « un petit docteur qui ne connaît rien et qui a dit des sornettes contre le syndicat ».

Harcèlement

Il faisait explicitenent allusion à la déposition, le 2 juin, du Dr Claude Berthiaume, qui avait accusé à la toute fin de son témoignange la section locale du la CSN de l'avoir « harcelé ».

Après plusieurs minutes de discussion, le juge Beaudry a clos le débat en disant à M. Chartrand qu'il pouvait croire ce qu'il voulait « mais la commission n'a besoin des conseils de personne ».

M. Chartrand s'est occupé de l'enquête de l'inspecteur Jules Roireau sur le décès en janvier dernier de Michel Bernier, mort à la suite d'une intoxication dans le bâtiment 108.

Avant de prendre connaissance des mémoires patronal et syndical sur les conditions générales de santé et sécurité à l'usine Expro, l'enquête publique conclura ses travaux avec l'étude des circonstances entourant le décès de M. Bernier.

L'opérateur Robert Léger, âgé de 26 ans, a pris la plus grande partie de la journée d'hier pour raconter les circonstances qui ont mené à l'accident survenu en fin de journée le 13 janvier dernier.

Cadence augmentée

Cohérent tout au long de son témoignage, M. Léger a expliqué que la cadence de travail avait augmenté d'environ 40 p. cent au début de l'année.

Il semble que cet accroissement du rythme de production aurait pu amener les travailleurs, avec l'assentiment tacite des patrons, à réduire le cycle d'essorage de la nitrocellulose directement relié aux émanations de vapeurs nitreuses.

De plus, M. Léger a indiqué qu'on lui avait enseigné au cours de sa période de formation comment provoquer voiontairement des « fume off » (émanations de vapeurs) en jetant entre autres une boule de coton humide dans l'appareil.

Mais, a-t-il précisé, cette pratique était moins fréquente au moment de la mort de Michel Bernier et aurait cessé complètement depuis le début de l'enquête Beaudry.

Débat de la CEQ boycotté

(PC) — Plusieurs personnalités pro-israéliennes ont décliné l'invitation qui leur a été faite de participer ce soir à Montréal à un débat public sur le racisme, le sionisme et l'antisémitisme.

Ce débat est organisé par la CEQ et le Mouvement québécois pour combattre le racisme.

Il fait suite aux propos peu flatteurs qu'ont tenus les députés libéraux fédéraux Céline Hervieux-Payette, David Berger et Pierre Deniger, ainsi que des porte-parole de la communauté juive, à l'endroit du président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, qui se définit comme anti-sioniste mais non anti-sémite.

Woolco

Offres en vigueur jeudi, vendredi et samedi seulement. Venez tôt pour un meilleur choix!

Offres Plus*

MOITIÉ PRIX
Sous-vêtements en polyester pour dames

Culotte ou slip. Gousset en coton, dentelle. Blanc, sable, rose, bleu. P.M.G.

Cache-corset ou jupon. Dentelle blanc ou chair. P.M.G.

Hanna

PRIX "OFFRE PLUS"
Prix courant Woolco, chac. $10
Au choix:
$5 chac.

Un très bon achat! Télé couleur 14 po. Tube-image «Super AccuFilter», chassis transistorisé «Longue Vie», réglable automatique des couleurs, des teintes du visage et des constractes, et accord précis. **Pièces, main-d'oeuvre et service à l'atelier garantis 3 ans.**

L'OFFRE VEDETTE du coin du fumeur

Marques canadiennes seulement. Cigarettes régulières ou King. Paquets de 20 ou 25. Limite de 2 cartouches par client.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croit avec l'usage. Éviter d'inhaler.

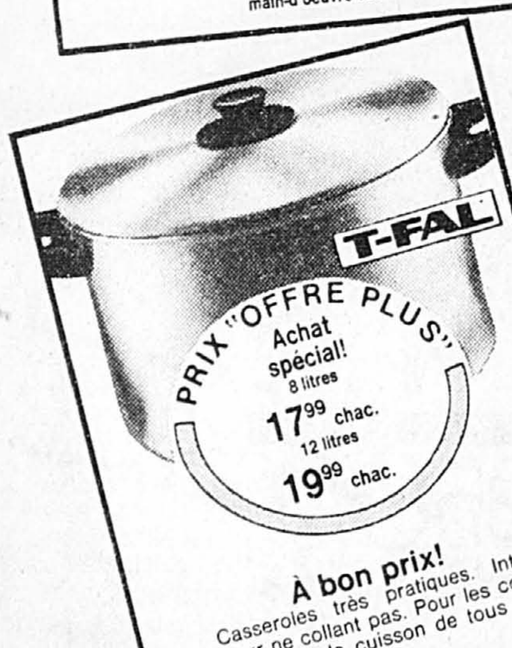

À bon prix! Casseroles très pratiques. Intérieur ne collant pas. Pour les conserves ou la cuisson de tous les jours.

Fourre-tout en nylon Tons variés. 48x24x20 cm.

Chaussures sport pour hommes Empeigne en cuir lisse ou suédé. Semelle monopièce. Boprdure cuir côté fleur. Cuir suédé: brun clair ou foncé; cuir brun ou noir. 7 à 12.

*Cette marchandise de qualité à prix exceptionnels vous est offerte avec la garantie de satisfaction Woolco.

Woolco

BROSSARD PLACE PORTOBELLO 7200, boul. Taschereau pont Champlain
LAVAL CENTRE LAVAL Sortie 8 de l'autoroute des Laurentides et boul. St-Martin
ST-LÉONARD CENTRE LANGELIER 7445, boul. Langelier et Jean-Talon est
KIRKLAND PLAZA ST-CHARLES Sortie 50 de la Transcanadienne et boul. St-Charles
LONGUEUIL PLACE CENTREVILLE boul. Roland-Thérrien et Curé-Poirier
REPENTIGNY LES GALERIES RIVE-NORD 100, boul. Brien
ROSEMÈRE PLACE ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LaSALLE CENTRE LE CAVALIER 8248, boul. Champlain
SAINT-JEAN LES GALERIES RICHELIEU 978, boul. du Séminaire
VALLEYFIELD CENTRE VALLEYFIELD 30, chemin Dufferin
JOLIETTE GALERIES JOLIETTE 1055, boul. Firestone

LE REPAS À $2

Une très bonne raison pour venir manger chez... Woolco

ENCAN

Tapis d'Orient
Antiquités
Lits de laiton

TAPIS: Plus de 30 pièces toutes neuves, tapis de qualité faits à la main, grandeurs de 1' x 1' jusqu'à 13' x 10', plusieurs 6' x 9' et 7' x 10'.

ANTIQUITÉS: Toutes refinies en pin et chêne. Tables, glacières, chaises (press-back), armoirettes, lave-mains, buffets, etc.

LITS DE LAITON: Toutes les grandeurs, laiton véritable garanti, lampes en laiton, tables et accessoires.

Le vendredi 17 juin, à 7h30 p.m.
Inspection à 6h45 p.m.

LES ENCANS BELEC

Aéroport Dorval Hilton
694-6359

SOLDE DE COMPLETS ERNEST

COMPLETS
Vaste choix de styles
Ord. 169.98 à 329.98
SOLDE **99.98** et **119.98**

VESTONS SPORT
Ord. 89.98 à 199.98
SOLDE
59.98 et **89.98**

PANTALONS
Choix incomparable
ajustements gratuits
19.98 à **75.00**

NOS CUIRS ET SUÈDES
Style blouson, vestons et pantalons
JUSQU'À **40%** DE RABAIS

Pour t'habiller avec finesse passe voir
• Place Versailles 352-3940
• Carrefour Laval 687-7378
• 1223 Ste-Catherine Ouest (angle Drummond) 842-8767
• Place Vertu 337-1414
• Promenades St-Bruno 461-0006

ERNEST

Prix Emeritas: la gomme à mâcher Trident Prix Demeritas: les magnétoscopes Sanyo

A-t-on voulu vendre des danseuses au lieu d'un magnétoscope se demandent des femmes qui ont critiqué la publicité de Sanyo. Cette publicité présentée à la télévision, réalisée par l'agence de publicité Torobin et où des danseuses frottent des oranges sur leurs cuisses en prenant des poses suggestives s'est vu décerner le Prix Demeritas 83, remis chaque année, par le Conseil du stataut de la femme à la publicité la plus sexiste.

ANNE RICHER

Le prix positif Emeritas, qui en est à sa deuxième année, et qui souligne les efforts d'une publicité à briser le mieux les stéréotypes sexistes a été accordé au message télévisé pour la gomme à mâcher Trident, réalisée par l'agence Gates de Toronto. Le jury l'a jugée particulièrement intéressant du fait qu'il met en valeur la participation active des femmes dans le sport et qu'il présente une femme montrant à sa fille comment tenir la barre d'un voilier.

Si le Concours Demeritas Emeritas 83 n'a pas fait beaucoup de bruit pendant qu'il était en cours c'est, qu'avec un maigre budget cette année, le Conseil du statut de la femme a voulu le limiter aux membres des 1,300 groupes de femmes existant au Québec. Malgré tout les votes recueillis représentent 5,800 femmes appartenant à des groupes de 30 à 100 personnes. « Des femmes qui ont un rôle de leadership dans leur région », souligne Catherine Lord, coordonnatrice du Comité pour la publicité non sexiste.

Ce pouvoir qu'ont les femmes d'associations sur leur milieu peut faire du mal à un publicitaire qui reçoit le Demeritas. Il est bon de souligner que Proctor and Gamble, la compagnie qui fabrique M. Net n'est pas restée insensible, l'an dernier, à la réception de ce prix. Depuis lors, elle a tout mis en oeuvre pour modifier son comportement publicitaire.

Outre les deux grands prix, le jury a décerné trois mentions négatives et trois mentions positives.

Les mentions Demeritas vont à Premier Choix pour une publicité qui exclue les femmes de la clientèle: « La programmation vous plait, messieurs? ». Diet Pepsi insiste trop, de l'avis des femmes, sur l'anatomie féminine dans ses images que sur le produit. Et finalement Les Amoureux blâmée pour sa publicité d'une vente de deux pour un, montrant deux femmes nues poitrine contre poitrine.

Les mentions Emeritas sont allées en premier lieu à un message télévisé commandité par Les producteurs de lait du Québec. Cette annonce brise les stréotypes selon le jury: on voit une jeune fille qui se déplace en moto, et pour une fois ce n'est pas la fille qui attend le garçon, mais le contraire. La deuxième mention va à Tide qui présente un homme faisant son lavage. Enfin la dernière mention est accordée à la compagnie Simmons qui fabrique des matelas; elle présente à la place de la nymphe en déshabillé vaporeux, une femme qui prend un peu de repos en rentrant de son travail.

Le jury a finalement dressé une liste des annonceurs récalcitrants, ceux qui, malgré les pressions exercées par le Conseil du statut de la femme et d'autres groupes de femmes, continuent à diffuser des messages sexistes: Nutri-Diète qui s'obstine à laisser croire que seules les femmes doivent contrôler leur poids; Nils Jeans, qui ne montre que des postérieurs féminins, Wonder Bra (seule la femme qui porte le sous-vêtement de cette marque est séduisante), et Tide dont le messsage à la télé est intéressant, mais devient sexiste à la radio en ce sens qu'il met en scène, une fois de plus, une femme ravie d'avoir à nettoyer les vêtements de son fils et de son mari.

Le jury du Prix Demeritas-Emeritas était composé de mesdames Stella Beaudot, de la Fédération des femmes du Québec, Solange Gervais de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, Denise Bellalite de la Fédération des travailleurs du Québec, Claire Bonenfant présidente du Conseil du statut de la femme et Elysabeth Powers, directrice de l'information du C.S.F.

LA PLACE
On les a tous !!!

ZENITH
Y 1926W
Télécouleur 20". Le format le plus populaire. Clavier de changement de canal, illuminé. Syntonisation à verrouillage. Régulateur «Sentinelle» électronique au quartz. Joli coffret compact fini simili-noyer, avec garnitures brun foncé et gris métallique.
QUANTITÉ LIMITÉE
PRIX la place $598

SY2541X —
Modèle à télécommande SPACE COMMAND 4000 avec ADVANCE SPACE PHONE.
Téléviseur ultra-moderne 26" SYSTÈME 3. Lampe-écran à triple mise au point. Châssis Triple-Plus. «Sentinelle» couleur. Programmation minutée. Syntonisation électronique au quartz. Balayage des canaux dans l'ordre ascendant ou descendant. Affichage du canal et de l'heure sur l'écran. Régulateur de tension «Sentinelle» électronique. Circuit PRP (Peak Resolution Picture). Possibilité de capter 112 canaux. 4 haut-parleurs haute performance. Prise pour appareils audio. Devant de teinte argent, dessus en simili-palissandre veinée. Roulettes.

ZENITH
SY1323W
Modèle à télécommande SPACE COMMAND 1800
Télécouleur portatif 14" SYSTÈME 2 Slim-Line. Lampe-écran à triple mise au point. Châssis Triple-Plus. «Sentinelle» couleur. Syntonisation électronique au quartz. Programmation minutée. Affichage de l'heure et du numéro de canal dans l'ordre ascendant ou descendant. Possibilité de capter 110 canaux. Régulateur de tension «Sentinelle» électronique. Prise pour écouteur / appareils audio. Écouteur. Poignée de transport repliable. Coffret en polystyrène fini simili-noyer veiné.
PRIX la place $598

ZENITH
SY1961W
Modèle à télécommande SPACE COMMAND 3000
Téléviseur 20" SYSTÈME 3, joli modèle de table compact. Lampe-écran à triple mise au point. Châssis Triple-Plus. «Sentinelle» couleur. Syntonisation électronique au quartz, programmation minutée. Balayage des canaux dans l'ordre ascendant ou descendant. Affichage du canal et de l'heure sur l'écran. Régulateur de tension «Sentinelle» électronique. Circuit PRP (Peak Resolution Picture). Possibilité de capter 110 canaux. Prise pour écouteur / appareils audio. Écouteur. Coffret en polystyrène fini simili-noyer veiné.

Télécouleur-projecteur — PV4545P —
Au simple toucher d'un bouton sur la télécommande Space Command, l'écran s'élève hors du meuble. Dispositif compact de projection par l'arrière, avec écran rétractable, qui marie la beauté d'un meuble et une aire de projection de 45" en diagonale. Lampes-écrans autoconvergentes exclusives ne nécessitant aucun réglage de la part du client. Les caractéristiques de qualité Zénith comprennent: châssis modulaire 100% transistorisé, «sentinelle» couleur automatique, circuit PRP, syntonisation électronique au quartz, possibilité de capter 112 canaux (42 par câble), minuterie automatique de mise en marche / arrêt, prise directe vidéo / audio, quatre haut-parleurs et télécommande Space Command avec Advanced Space Phone permettant d'acheminer ou de recevoir des appels. Meuble de style traditionnel en placage de pacanier, avec fini simili-pacanier assorti.

ZENITH
TV SYSTEM 3 26"
DIAGONALE
SS-2345P
Meuble de style transition. Lampe-écran à triple mise au point. Châssis Triple-Plus. «Sentinelle» couleur. Syntonisation électronique. Clavier de sélection des canaux. Circuit PRP. Raccord pour le câble. Chêne et simili-bois finis chêne antique. Roulettes.

la place 2050, boul. St-Laurent
ST-LAURENT
Succursale 7, St-Antoine ouest
Certains modèles illustrés diffèrent des modèles en vente

la Baie
Correction
Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au supplément publicitaire **La vente pop,** publié par la Baie dans la Presse, édition du 15 juin 1983.
Page 5. Articles 5-3 et 5-5. Sandales en cuir pour hommes. Les photos correspondant aux descriptions 5-3 et 5-5 devraient être inversées.
Nous regrettons ce contretemps.

POUR LA FÊTE DES PÈRES
Offrez-lui 6 CADEAUX pour le prix d'un
Abonnez-le aux GRANDS EXPLORATEURS
(514) 288-4391

INTRODUCTION DU NOUVEAU COPIEUR SHARP SF-755
SHARP
SPÉCIAL POUR 3 JOURS SEULEMENT
1995,00$
LES ENTREPRISES McGRAW INC. 253-0591
2365A, rue Monsabré, Montréal (près du village olympique)

OPÉRATION PLACEMENT
DE L'EXTRA! DOUBLEZ VOS CHANCES DE GAGNER EN INVESTISSANT DANS UN CERTIFICAT DE PLACEMENT POUR UN TERME DE CINQ ANS.
PASSEZ À L'ACTION!

Plus de $100 000 en prix!
Investissez vos épargnes à la Banque Nationale. Avec OPÉRATION PLACEMENT, vous aurez en plus la chance de gagner une Oldsmobile Ciera, une Toyota Celica GT, une Ford Escort GLX, ou encore l'un des 60 magnétoscopes à cassette JVC, modèle HR-7650U, offerts en prix.

Investissement minimum: $1 000
Pour participer à OPÉRATION PLACEMENT, vous n'avez qu'à investir un minimum de $1 000 pour un an ou plus, dans l'un des modes de placement qui vous convient le mieux parmi les suivants: un Certificat de placement, un Certificat de dépôt à taux fixe, un Certificat de dépôt en dollars américains ou un Certificat de dépôt à taux variable, une **exclusivité** de la Banque Nationale.

Passez à l'action!
Du 2 mai au 30 juin 1983, vous trouverez tous les renseignements sur ces modes de placement et le règlement du concours dans toutes les succursales de la Banque Nationale.

Passez à l'action!
Vos placements...
Nous, on s'en occupe.
BANQUE NATIONALE

1 Ford Escort GLX, 1983 $8 800*
1 Toyota Celica GT, 1983 $12 880*
1 Oldsmobile Ciera, 1983 $13 580*
60 magnétoscopes à cassette JVC (modèle HR-7650U) $1 850*
*Prix de détail suggéré

OPÉRATION PLACEMENT
COUPON-BONI
Plus de $100 000 en prix!
La Banque Nationale vous offre une chance additionnelle de gagner.
Passez à l'action!
Voici une occasion unique de rendre encore plus avantageuse votre participation à OPÉRATION PLACEMENT.
Présentez ce coupon-boni lors de votre investissement.
Vous obtiendrez un bon de participation additionnel: une chance de plus de gagner une Oldsmobile Ciera, une Toyota Celica GT, une Ford Escort GLX ou l'un des 60 magnétoscopes à cassette JVC (modèle HR-7650U) offerts en prix.
Limite: un coupon-boni par personne.
Cette offre est valable du 2 mai au 30 juin 1983.
Vos placements...
Nous, on s'en occupe.
BANQUE NATIONALE

LE WEEK-END DE LA FÊTE DU CANADA DANS LE VIEUX-QUÉBEC? À L'HÔTEL LOEWS LE CONCORDE, BIEN ENTENDU! ET À COMPTER DE 71 $ PAR NUIT.*

L'Hôtel Loews Le Concorde sur Grande-Allée, les Champs-Élysées de la ville de Québec.
Nos chambres sont parmi les plus spacieuses en ville.
L'Astral, notre salle à manger raffinée, est le seul restaurant-bar rotatif de Québec.
Le Cabaret Disco de l'hôtel est l'étoile la plus scintillante de toute la ville.
Et à l'extérieur, on a vue sur toute la beauté et la majesté du fleuve Saint-Laurent... Sur toute l'étendue et la splendeur des Plaines d'Abraham!
Québec, c'est aussi le charme et le romantisme français. Ville de tradition, aux rues sinueuses de macadam, aux boutiques pittoresques... Ville où respire l'histoire.
Et à quelques pas seulement des portes du Vieux-Québec, l'hôtel Loews Le Concorde vous offre tout le confort et les commodités de la vie moderne.
Alors, pourquoi ne pas prévoir un séjour à l'hôtel Loews Le Concorde pour le week-end?
Pour réserver, téléphonez sans frais au LRI Inc. (Loews Representation International) en composant 800-268-7106 au Canada, 800-522-5455 dans l'État de New York et 800-223-0888 ailleurs aux États-Unis; ou communiquez avec l'agence de voyages la plus près de chez vous; ou appelez directement à l'hôtel Loews Le Concorde au (418) 647-2222.
LOEWS Le Concorde QUÉBEC
À L'INTÉRIEUR, ON A VU À TOUT!
À L'EXTÉRIEUR, ON A VUE SUR TOUT!
*Aucuns frais supplémentaires pour une deuxième personne occupant la même chambre. Une, deux ou trois nuits, vendredi, samedi, dimanche. Ces tarifs sont en vigueur jusqu'au 30 septembre 1983. Les groupes ou congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

SELON LE NOUVEAU COMMISSAIRE DU PAVILLON DU QUÉBEC À TdH

Il faudrait retrouver l'esprit de fête de 67

■ « Si l'on pouvait trouver un pôle d'attraction, notamment par une présence de qualité, je pense que le public redécouvrirait les îles. Je ressens aussi chez les gens un peu de cette nostalgie de la fête de 67 et à mon avis il faudrait retrouver cet esprit de 67 qui nous réserverait sans doute un avenir prometteur. »

GEORGES LAMON

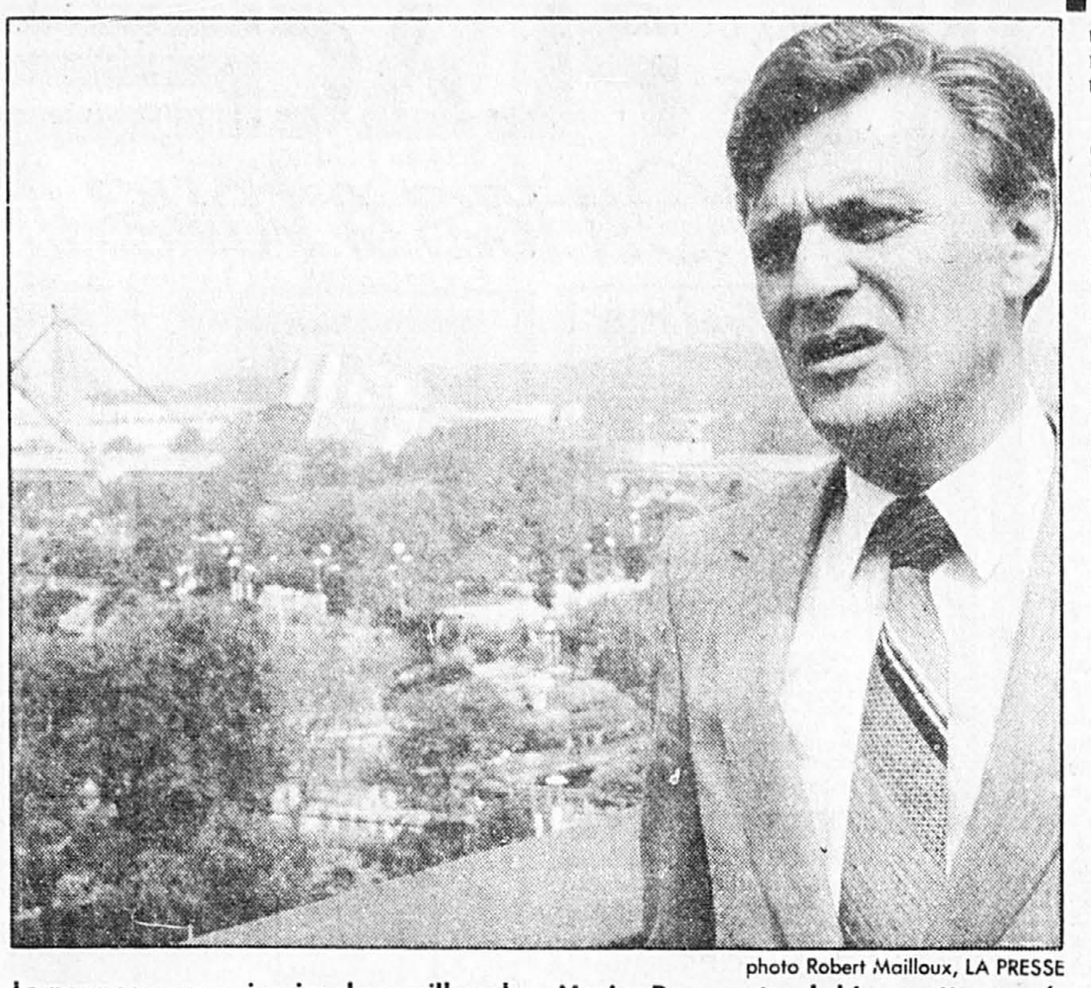

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

Le nouveau commissaire du pavillon du Québec à Terre des Hommes, M. Jean-Marie Roy, entend bien cette année mettre l'accent sur la qualité.

D'ailleurs, le nouveau commissaire du pavillon du Québec à Terre des Hommes, en temps normal directeur de la formation au ministère de l'Immigration et des Minorités culturelles, trouve dommage que la saison de Terre des Hommes coincide avec les vacances scolaires des enfants.

« Ce serait tellement plus agréable d'avoir une exposition permanente et durant une période plus longue, estime M. Jean-Marie Roy, cette présence permanente du Québec pourrait amener une plus grande participation et de meilleure qualité de la part des entreprises privées. »

C'est d'ailleurs sur la terrasse du pavillon, que le nouveau commissaire nous a aimablement accueillis, l'électricité ayant de continuels ratés et la climatisation faisant malheureusement défaut.

M. Roy admet que cette qualité a manqué, particulièrement au cours des deux dernières années de participation à Terre des Hommes. Une participation qui s'est toujours faite « en catastrophe » et ne se limitant qu'à des cataplasmes.

Sans doute qu'avec la participation massive de l'entreprise privée, une première en cette année mondiale des Communications à Terre des Hommes, le Québec veut-il s'orienter vers une autre voie, vers un contenu plus intéressant, voire plus attirant?

C'est du reste un double mandat qu'a confié cette année à M. Roy, le sous-ministre du Tourisme, M. Michel Archambault : assumer la direction du pavillon du Québec en offrant de la qualité et faire des recommandations précises quant à l'avenir de la participation future du Québec à Terre des Hommes.

« Il est certain que dans le rapport que je présenterai au sous-ministre à l'automne, a précisé M. Roy, hier au cours d'une entrevue exclusive avec LA PRESSE, il sera entre autre question de trouver une solution éclairée quant à la prochaine participation du Québec à Terre des Hommes. Il y a vraiment une réflexion à faire à ce sujet, par exemple de trouver le moyen d'amener les gens ici par la qualité, à quelque chose de plus articulé. » Il a d'ailleurs déjà sa petite idée là-dessus...

Il n'empêche qu'en cette année mondiale des Communications, le Québec a vraiment voulu apporter du sang neuf à son exposition; une exposition dont le contenu axé évidemment sur la technologie des communications, veut sensibiliser le public à ces nouvelles techniques, surtout les micro-ordinateurs. On y trouvera donc une vingtaine de kiosques et une trentaine d'exposants dont, entre autres des stands de Bell, d'IBM, de Téléglobe, d'Hydro-Québec, de Radio-Québec, de Radio-Canada, de l'Université du Québec, etc..

« Depuis 67, on n'avait jamais reçu autant de participation du secteur privé, a précisé M. Roy; au cours des participations antérieures, on ne se fiait qu'aux ministères. Cette année, c'est un thème intéressant qui a obtenu l'appui du conseil des ministres. »

D'ailleurs, le contenu du pavillon promet d'ores et déjà d'être très intéressant; un contenu qui mettra l'accent sur les techniques nouvelles de communications et les jeunes qu'on initiera d'ailleurs à la micro-informatique. Les queqlue 50 hôtes et hôtesses ont du reste été recrutés cette année chez des étudiants en génie, en informatique et en technique touristique. En fait tous les kiosques et toutes les présentations seront orientées vers des thèmes précis : apprivoiser et démysthifier les nouvelles technologies, expliquer les formes de communications, les modifications.

Évidemment, l'animation jouera un rôle de premier plan pour attirer les quelque 350 000 visiteurs que le pavillon compte accueillir cette année, comparativement aux 150 000 de l'an dernier.

« Nous aurons 75 jours de spectacles à raison de trois à cinq par jour, précise M. Roy, nous voulons absolument que les gens soient au courant de tout ce qui se passe en fait d'animation. Tout cela sera fait dans un climat de détente.

Rappelons que le pavillon du Québec situé dans l'île Notre-Dame, ouvrira ses portes du 22 juin au 5 septembre, tous les jours de 10 h 30 à 21 h.

2 DERNIÈRES ACCUSATIONS

«Dédé» Desjardins en cour le 18 août

■ Déjà libéré, par le juge Roger Vincent, de la plupart des accusations qui avaient été portées contre lui il y a quelques années, en rapport avec la participation quelque peu forcée de certains entrepreneurs aux activités récréatives de son syndicat, André «Dédé» Desjardins va se défendre, le 18 août prochain, contre les deux seules accusations qui subsistent contre lui.

Par celles-ci, il est effecvivement inculpé d'avoir contrevenu au décret de la construction en refusant ou en incitant ses syndiqués à refuser de poser certains matériaux.

Il devait présenter cette défense à son examen volontaire, il y a quelques jours, mais cette procédure a été ajournée à la requête du procureur de la défense, Me Pierre Morneau. Ce dernier a alors expliqué que son client venait de subir une intervention chirurgicale pour troubles cardiaques, à l'Institut de cardiologie, et que même en bon état de rétablissement, le prévenu ne pouvait être présent en cour pour déposer.

Sa convalescence terminée, Dédé serait donc résolu à tenter de faire tomber, à leur tour, ces deux plaintes, les seuls reliquats de la brochette de délits qu'on lui avait reprochés, et qui ressortaient en partie de révélations faites par des entrepreneurs, lors des audiences de la Commisson Cliche.

Presque noyé par le Sea Shepherd

■ PERCÉ (PC) — Le sillage du vaisseau protestataire *Sea Shepherd II* a presque noyé un chasseur de phoques dans les eaux glacées du Golfe du Saint-Laurent, en mars dernier, a déclaré ce dernier, hier, à Percé.

M. Jacques Devos déposait lors de l'enquête préliminaire de 20 opposants à la chasse aux phoques et d'un journaliste américain venus aux Iles-de-la-Madeleine à bord du *Sea Shepherd* pour attirer l'attention sur la chasse annuelle à ces mammifères marins.

Les protestataires ont été arrêtés le 27 mars et accusés de conspiration dans le but de commettre une extorsion et de méfait, intimidation de chasseurs, méfait public et de s'être trouvés illégalement en-deçà d'un demi-mille nautique de la zone de chasse.

L'audience a débuté lundi et doit établir s'il existe assez de preuves pour envoyer les accusés à leur procès.

M. Devos a déclaré à la cour que le *Sea Shepherd* s'était approché à 25 pieds de lui et que « son sillage m'a fait courir 150 pieds sur la glace. Je suis tombé dans l'eau jusqu'à la taille».

Il a été secouru par d'autres chasseurs.

FÊTE DES PÈRES: DES IDÉES IKEA

C'est le moment de montrer qu'on aime papa: ce samedi IKEA propose comme cadeau pour lui une belle choppe à bière de grande dimension à $1.50. Le nom de papa ou une courte inscription seront gravés gratuitement. IKEA a le cadeau parfait pour la Fête des pères, pensez-y quand vous penserez à lui!

Pour papas fatigués. Fauteuil SET avec tissu pur coton lavable. Coloris assortis.

$68

La musique adoucit les pères! Cube musique ALTA avec un rayon mobile et deux rayons fixes. Blanc ou noir.

$72

Pour papas cuisiniers. Ustensiles de cuisine PARAD en aluminium. Poignées en acier inoxydable.

Dimensions assorties. À PARTIR DE $31

Pour connaisseurs en vins. Casier à bouteilles RHEN. Pin brut.

$17

Pour servir papa au lit! Plateau-pliant JERTA. Blanc avec pieds en chromé.

$36

Pour papas amateurs de plein air. Barbecue PARTY/PARILLA en pin massif traité sous pression. Comprend un élément mobile.

$141

IKEA

C'est le début d'un crédit nouveau

...un tournant dans l'histoire de votre succès

Aujourd'hui Charles Roy franchit une nouvelle étape dans l'histoire de son succès: il accède à la nouvelle Marge-Crédit Personnelle de la Banque de Montréal. Comme lui, vous pourriez y avoir accès.

Une seule demande suffit!
Finis les tracas chaque fois que vous voulez utiliser le crédit que vous méritez. Une fois votre demande initiale acceptée, vous jouissez d'une source de crédit continue et renouvelable, établie selon l'état de vos affaires personnelles.

Une marge de crédit comme en affaires
Quand on est en affaires, on a souvent besoin d'un outil monétaire qui permette de fonctionner au jour le jour sans problème. Avec sa nouvelle Marge-Crédit Personnelle, la Banque de Montréal offre à ses particuliers le même outil pratique à taux avantageux.

De plus, ce taux est rajusté chaque mois pour les mêmes raisons que nous rajustons aussi le taux de notre marge de crédit commerciale pour nos clients privilégiés. Oui, avec votre propre Marge-Crédit Personnelle, vous devenez vraiment un client privilégié.

Pour vous, un chéquier spécial
Avec votre Marge-Crédit, vous obtenez un compte spécial vous permettant de faire des chèques et des retraits d'argent comptant au moyen d'un chéquier spécial. Votre chéquier vous donne droit également à des retraits dans les limites de cette Marge-Crédit et ce, dans toutes les succursales de la Banque de Montréal au Canada.

En fait, votre Marge-Crédit Personnelle vous permet de décider vous-même de vos prêts. Les limites correspondent à votre situation financière et peuvent varier de $2 500 à $50 000 et plus.

Renseignez-vous.

Banque de Montréal

Vous avez changé notre façon de faire crédit

Walesa est assigné à résidence pour l'empêcher de voir le pape

VARSOVIE (AP) — Des agents de la police secrète polonaise ont pénétré hier dans le domicile de Lech Walesa, « assigné à résidence » pour l'empêcher de rencontrer le pape Jean-Paul II, qui doit arriver jeudi, a annoncé hier Lech Walesa.

« Je me considère comme assigné à résidence », a-t-il déclaré au téléphone à l'Associated Press. Lech Walesa a assuré qu'il s'efforcerait tout de même de rencontrer le pape, en dépit des ordres de la police secrète de ne pas quitter son appartement sans autorisation.

« Je ferai mes bagages pour Czestochowa vendredi à 16 h, quoiqu'il arrive », a-t-il dit. Les policiers ont pris position « derrière mes portes, sous mes fenêtres et sur les balcons extérieurs » de mon appartement, a déclaré Lech Walesa.

D'autre part, Solidarité a manifesté de manière spectaculaire sa présence, hier à Varsovie, en réussissant à diffuser, à moins de 24 heures de l'arrivée en Pologne du pape Jean Paul II, une émission pirate de cinq minutes, clairement audible dans certains quartiers du centre-ville.

L'émission en modulation de fréquence, qui avait été annoncée par voie de tracts, a commencé par l'indicatif musical habituel, les dix premières notes d'une chanson datant de la résistance contre l'occupant hitlérien.

Ensuite, on a entendu un échange de propos entre le pape Jean Paul II et Lech Walesa, enregistré le 15 janvier 1981, lors de la visite officielle au Vatican d'une délégation du syndicat Solidarité, qui comportait notamment cette phrase du Saint père : « C'est avec joie que j'accueille Solidarité ».

« Aujourd'hui, a enchaîné le présentateur, c'est Mazowsze (non de la section de Varsovie de Solidarité) qui accueille Jean-Paul II par la voix de son président Zbigniew Bujak (figure de proue de la clandestinité) ».

Le présentateur n'a pu prononcer que quelque phrases, avant que sa voix ne soit couverte par une assourdissante musique pop.

M. Bujak, dans sa déclaration qui avait été publiée à l'avance de crainte que l'émission ne soit brouillée, s'adressait directement au pape : « Nous t'accueillons sans cesser nos luttes ; la répression n'a pas brisé notre résistance », disait-il.

10,000 raisons qui font de GBS votre meilleure source de rechange...

Darnell — ÇA ROULE À L'INFINI!

CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC

1326 O., Notre-Dame 937-7423
3898 Hochelaga 254-6038
6879 E., Jarry 326-0471
1908, boul. des Laurentides 668-5330
805, boul. Ste-Foy 679-2550

LA ROULETTE À TAPIS

qui convient idéalement au piétement d'une chaise ou d'un fauteuil de bureau. Absolument silencieuse, d'une grand souplesse, elle roule parfaitement sur tout genre de tapis ou tout autre revêtement de sol sans le marquer ni le tacher.

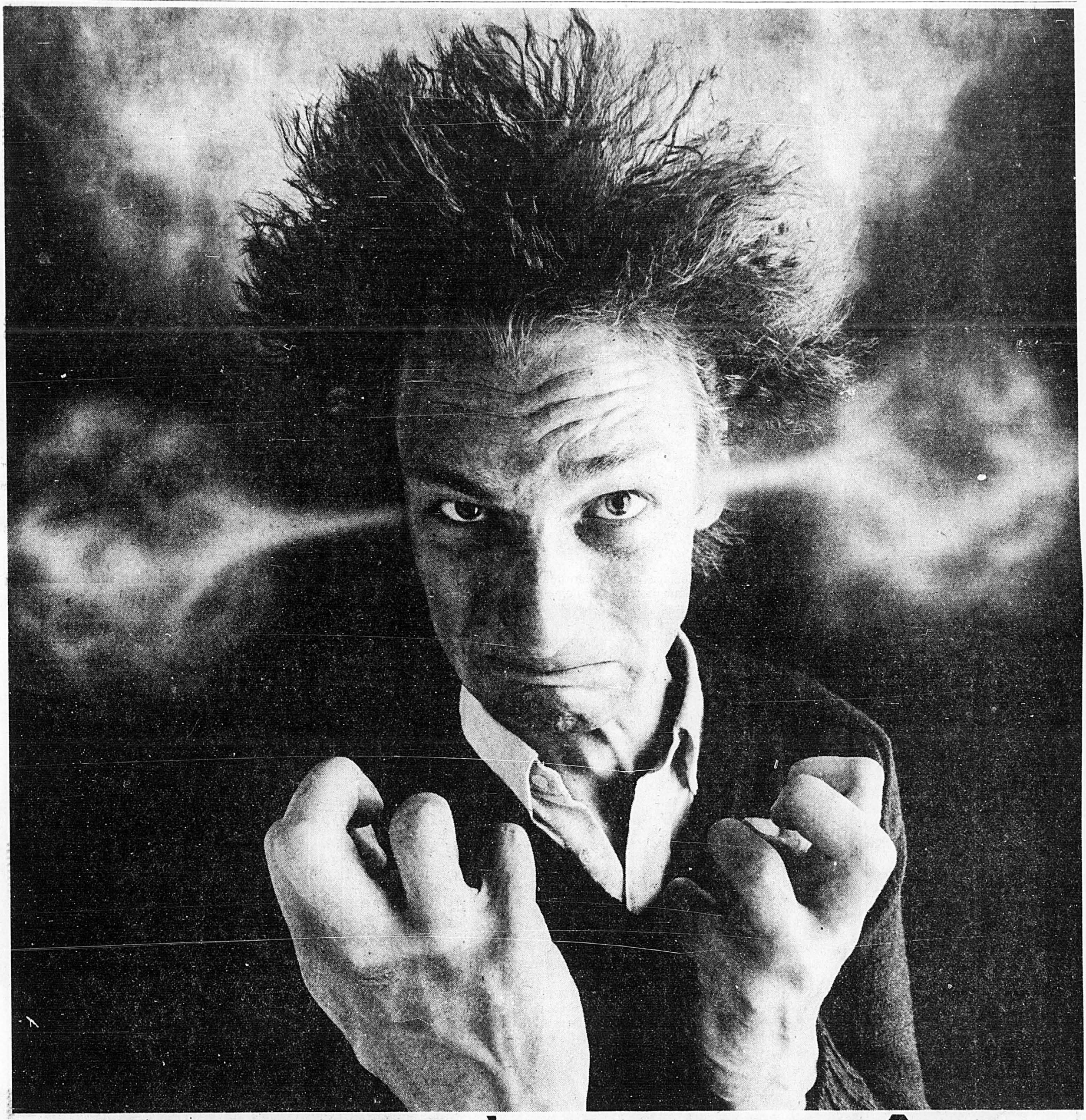

SOUS PRESSION À CAUSE DES IMPÔTS?
VOICI COMMENT RENVERSER LA VAPEUR!

C'est écrit dans le budget fédéral.
Les sommes retirées des fonds épargne-logement (REEL) et consacrées à l'achat de meubles ou à l'amélioration de l'habitat ne sont pas imposées.
Or, l'amélioration de l'habitat, c'est l'affaire d'IKEA.
Surtout s'il s'agit de beaux articles d'ameublement suédois. Prix, qualité, confort IKEA, voilà trois façons intelligentes d'investir sans tarder les économies non imposables de votre fond épargne-logement.
N'allez pas faire des misères aux agents du fisc. Venez plutôt chez IKEA, la maison de l'ameublement. Même si vous n'avez pas de fond épargne-logement. Chez IKEA, investir dans des meubles n'exige pas des sommes imposantes.
Ne laissez pas passer cette offre libérale!

IKEA®

l'impossible magasin d'ameublement de Suède

Altitude 3, Plaza Alexis Nihon, 1500 Atwater, Montréal, P.Q. H3Z 1X5
Heures: lun. à mer. 9h30 à 18h, jeu. ven. 9h30 à 21h, sam. 9h30 à 17h/Tél. (514) 931-IKEA

VISA MasterCard

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

PROJET:
TRAVAUX DE RÉNOVATION SUCCURSALE « BORDEAUX » MONTRÉAL
DOSSIER: **SP-479**

Des soumissions pour effectuer les travaux de rénovation de la succursale « Bordeaux » (23039) située au 1987 rue Jean-Talon est, Montréal, seront reçues au plus tard à 14:30 heures (heure locale), le 30 juin 1983 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL
2021 des Futailles
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (50,00$) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé payable à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

Le soumissionnaire devra fournir avec sa soumission comme cautionnement de soumission soit un chèque visé établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec, soit une police de garantie souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution au Québec, le tout valide pour la période stipulée au document d'appel d'offres. La valeur du cautionnement devra correspondre à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Arrosage des forêts en Gaspésie: Québec fait volte-face

QUÉBEC - Les vives protestations des écologistes contre les arrosages par avion de phytocide en milieu forestier auront non seulement forcer le gouvernement à mieux respecter l'environnement mais, en plus, elles l'auront amené à inventer un tout nouveau programme de création d'emploi.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

En effet, n'eût été des représentations faites tant par des gens des milieux scientifiques que populaires auprès du Bureau des audiences publiques de l'Environnement, le ministère de l'Énergie aurait lancé à la fin de cet été son opération «arrosage de phytocide», de $3,5 millions, sur 22 000 hectares de forêt, principalement située en Gaspésie.

Le ministre Yves Duhaime a confirmé, hier, à l'Assemblée nationale, qu'il avait fait une volte-face dans ce dossier et retiré sa demande de permis en ce sens au ministère de l'Environnement.

Le but de ces arrosages consiste à faire disparaître les arbustes et autres feuillus, qui nuisent à la croissance des jeunes pousses de conifères dans les plantations des terres publiques. Par souci d'efficacité, les experts d'Énergie et Ressources avaient demandé de pouvoir arroser ces immenses surfaces par avion. Mais, compte tenu de la levée de boucliers dans la population, le ministre a décidé, la semaine dernière, de faire marche arrière dans ce dossier.

Nouveau programme

Avec ses collègues de l'Environnement, des Affaires sociales et de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. Duhaime improvisera, au cours de ces jours-ci, un tout nouveau programme de création d'emplois, en vue de quand même nettoyer les plantations gouvernementales de ces parasites. On pense que cela nécessitera l'embauche de quelques centaines de personnes, on parlait hier de 1 600 emplois.

On ne sait pas encore très exactement ce qu'on demandera de faire à ces nouveaux travailleurs de la forêt: par exemple, explique un porte-parole du ministre de l'Environnement, Adrien Ouellette, on pourrait leur demander de faire des arrosages avec les mêmes produits chimiques, mais à ras de sol, tout comme on pourrait leur faire arracher manuellement ou mécaniquement ces brousailles indésirables.

En tout cas, une chose est certaine, assure-t-on au bureau de M. Ouellette, les intentions gouvernementales seront connues avant la fin de la semaine prochaine.

$25 millions à Mines Gaspé pour que l'entreprise investisse $125 millions

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a offert $25 millions à la compagnie Mines Gaspé de Murdochville, qui a presque cessé ses activités, à condition que celle-ci investisse $125 millions dans la mise en exploitation d'un nouveau gisement de cuivre.

La compagnie, une filiale de Noranda, ne prendra pas de décision avant l'automne prochain, a souligné hier le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime, à l'Assemblée nationale.

Selon M. Duhaime, cet investissement permettrait de déplacer 70 millions de tonnes de mort-terrain et signifierait la création de 500 emplois sur une période de trois ou quatre ans.

Le gouvernement a décidé comme on le sait d'inciter les entreprises minières à accélérer leurs dépenses d'investissements ce qui a donné d'heureux résultats dans les mines d'or en Abitibi.

Le chef intérimaire de l'Opposition et député de Bonaventure, Gérard D. Lévesque, a demandé au gouvernement de s'occuper de Murdochville de façon à éviter que l'on ne se retrouve devant un nouveau Scheffervil-le.

« Quand il y a un effondrement des prix mondiaux, nous autres, on peut se débattre tant qu'on peut pour bâtir des programmes d'accélération, aider des entreprises, mais nous n'influencerons pas le prix des cours sur le marché mondial », a rétorqué le ministre Duhaime.

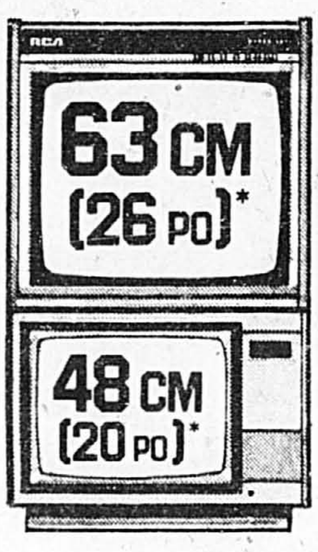

DESIGN

Jetez un coup d'oeil sur les deux appareils à gauche. Celui au-dessus est un téléviseur ColorTrak 2000 de 63 cm (26 po)* de la série Design. L'autre est un modèle de table conventionnel de 48 cm (20 po)*. Avez-vous remarqué qu'ils ont à peu près la *même* largeur . . . incroyable n'est-ce pas? Ce téléviseur, une réussite dans la domaine de la conception, se distingue par ses commandes au-dessus de l'écran, ses haut-parleurs latéraux et son tube-image de 110°. Vous pouvez donc profiter des avantages d'un grand écran, même quand l'espace est restreint.

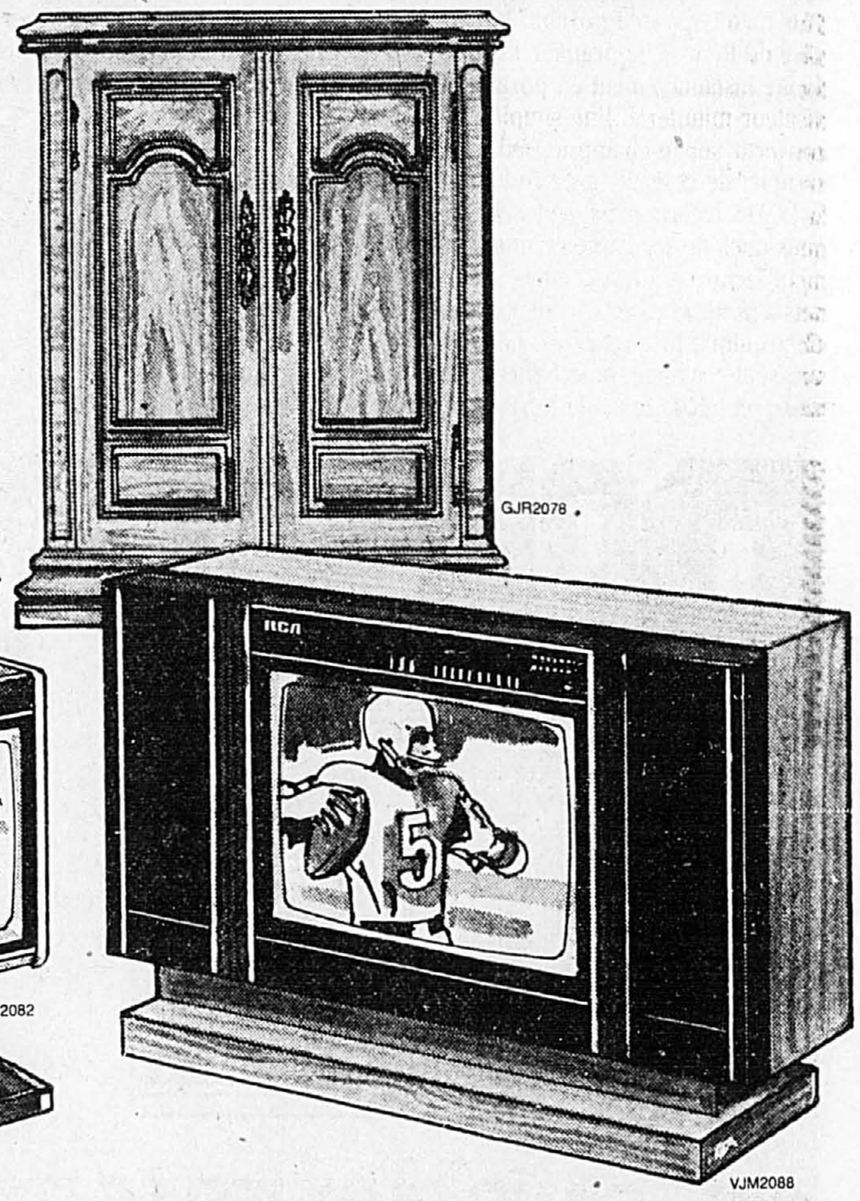

La série Design, comme tous les modèles ColorTrak 2000 de RCA, répond aux besoins du téléphile d'aujourd'hui grâce à l'ensemble de ses caractéristiques ultra-modernes. Capacité de capter jusqu'à 122 canaux d'antenne-câblodistribution. Centre de commande numérique permettant de commander à distance, à partir d'un seul dispositif, l'ensemble de votre système vidéo. Le dispositif d'affinage de l'image de RCA pour une image si nette qu'elle semble presque en trois dimensions. Et beaucoup plus.

Ces dimensions réduites se retrouvent également sur les moniteurs vidéo SelectaVision de RCA; vous pouvez donc choisir l'appareil qui répond aux besoins de *votre* système vidéo.

*Image de 63 cm en diagonale/tube-image de 26 po
*Image de 48 cm en diagonale/tube-image de 20 po

INNOVATION

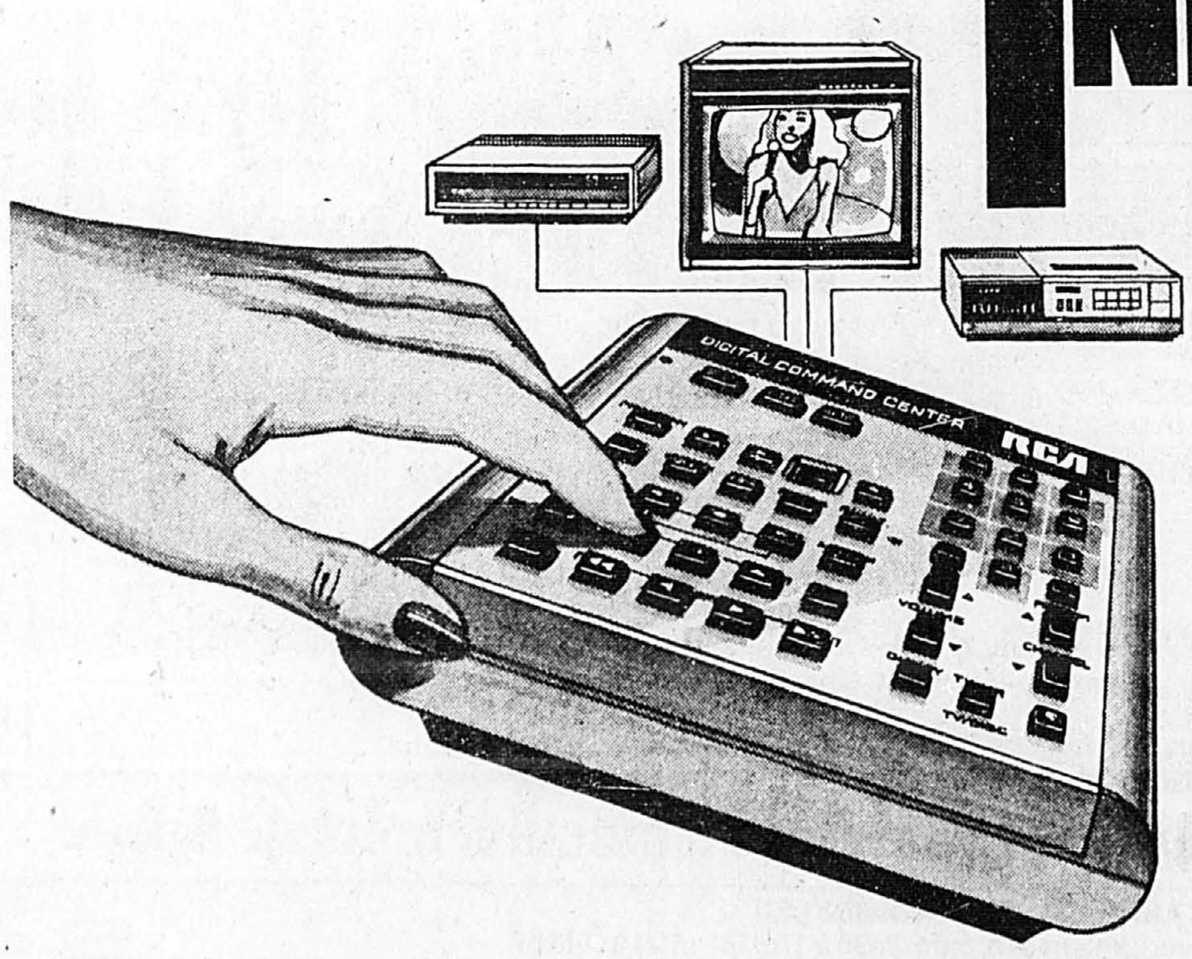

Imaginez la commande *complète* à distance de votre système vidéo — téléviseur ColorTrak 2000 compatible, magnétoscope à cassette RCA et lecteur vidéodisque à accès sélectif† — en un seul dispositif. Eh bien, RCA vous l'offre dès maintenant. Le remarquable Centre de commande numérique de RCA, la télécommande la plus perfectionnée sur le marché, est offert uniquement par votre marchand RCA. Passez le voir très bientôt et tandis que vous y êtes, demandez une démonstration du lecteur vidéodisque SelectaVision de RCA, le système de divertissement qui livre son et image par votre téléviseur . . . à partir de disques! Plus de 600 vidéodisques CED sont maintenant offerts à des prix *très* abordables.

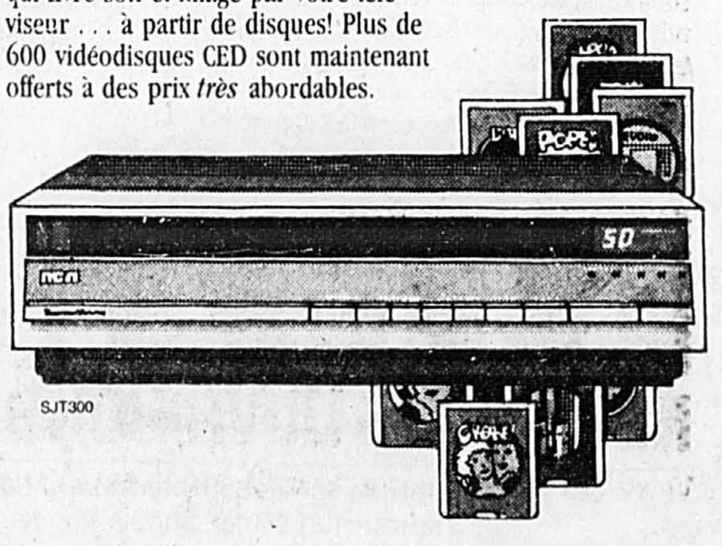

LIQUIDATION DE SURPLUS DE MARCHANDISE

De 50 à 90% en bas du prix du Gros / Ouvert au public.

Vente «payer et emportez» / Plus de $350,000.00 en valeur / surtout de la marchandise neuve.

a) **Automobile:** Appareil pour plier les silencieux, presses hydrauliques, broyeurs électriques, démarreurs, alternateurs, bougies Bosch, bouchons de radiateur, filtres à gazoline, câbles d'accumulateur, chargeurs, obturateurs de joint, anneaux, radios, pattes d'attache de boyau, etc... etc...

b) **Électrique:** Industriel et Commercial: interrupteurs, fusibles, joints, câbles, compteurs et équipement de vérification, relais, moteurs électriques de 1 / 16 C.V. à 100 C.V. neuf, etc...

c) **Quincaillerie:** Serrures de portes, porte patio, attaches de toutes sortes, perforateurs, outils, supports, gallons pour mesurer, etc...

d) **Pompes:** Pompe à air de type Graco et Alemite pour les graisses et l'huile, pompe à diaphragme Sandpiper, pompes à eau, pompes chimiques, pièces, etc... etc...

e) **Plomberie et chauffage:** Soupapes de cuivre jusqu'à 6", moteurs de brûleurs à l'huile, Solenoïdes, thermostats, relais, etc...

f) **Équipement de bureau: (usagé):** machines à écrire manuelles et électriques, bureau, chaises, calculatrices, même des ordinateurs, etc...

g) **Équipement de laboratoire:** Équipement d'analyse de composition de terrain, balances, fourneaux, mélangeurs, diviseurs, plaques chauffantes, compteurs de pression et de température, etc...

h) **Équipement routier:** 5 motocyclettes, quelques-unes endommagées, 3 automobiles (usagées)

Plusieurs autres articles en trop grand nombre pour être mentionnés ici. / ouvert du lundi au samedi. Tout doit être vendu d'ici au 30 juin 1983. Achetez tôt.

Heures d'ouverture:
Lundi à mercredi: 9h00 à 17h00
Jeudi à vendredi: 9h00 à 21h00
Samedi: 9h00 à 17h00

GARAGE ROCKLAND LTÉE
1261 Van Horne,
Outremont, Qué.
3e étage,
(près Ave. du Parc)
tél.: (514) 274-7775 ou 274-1241

A&P

CORRECTION

Dans notre annonce publiée dans LA PRESSE d'hier, l'article suivant aurait dû se lire comme suit:

Amuse-gueule, boîte 170 g 1,39$

Variétés assorties, General Mills

Nos excuses à notre clientèle.

Ottawa a profité des tergiversations de Québec dans le dossier de Mingan

QUÉBEC — N'eût été des tergiversations du ministère des Travaux publics et du Conseil du Trésor, le Québec serait maintenant propriétaire de l'Archipel de Mingan sur la Côte-Nord. C'est du moins l'impression qui se dégage d'une conférence de presse à laquelle participaient hier trois ministres du gouvernement de Québec, MM. Guy Chevrette, Clément Richard et Adrien Ouellette.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Selon le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, M. Guy Chevrette, le conseil des ministres avait, par un arrêté-en-conseil daté de 1978, donné son approbation à la mise en valeur de l'archipel Mingan mais il a fallu attendre le 1er juin 1983 avant que le gouvernement donne les autorisations avant de procéder à des négociations pour l'achat de gré à gré des îles de la compagnie Dome Petroleum.

Pendant ces cinq années, le gouvernement québécois a investi $1.5 million dans des études bio-physiques, l'aménagement d'un camping et la rénovation de bâtiments mais il n'a jamais songé à acquérir l'archipel. Devant un barrage de questions de la part des journalistes, le ministre des Loisirs a dû admettre qu'il a fallu beaucoup de temps au ministère des Travaux publics pour évaluer le site et ensuite obtenir l'autorisation du Conseil du trésor.

Face au fait accompli, M. Chevrette voudrait maintenant que le fédéral cède l'archipel, payé $5 millions à Dome, au gouvernement provincial qui pourrait dès lors mettre à exécution un plan quinquennal de mise en valeur qui avait fait l'objet d'un consensus avec la population locale de Hâvre-Saint-Pierre.

La rapidité avec laquelle le fédéral a mis la main sur le site fait croire à M. Chevrette qu'Ottawa a voulu se venger d'avoir été écarté du dossier de l'aménagement du fjord du Parc Saguenay et qu'il a ainsi voulu se donner une monnaie d'échange lors d'éventuelles négociations.

C'est le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, qui a été le plus virulent dans ses commentaires allant même jusqu'à qualifier «d'odieux hold-up commis au frais des contribuables» le geste d'Ottawa.

M. Richard a signalé que jamais le fédéral n'a consenti à consulter la Commission des biens culturels, organisme mis sur pied par le gouvernement Bourassa, qui avait décrété «arrondissement naturel» tout l'archipel. Il a rappelé que depuis 1975, le gouvernement libéral et ensuite le gouvernement du Parti Québécois avaient adopté une même position, à savoir la protection intégrale du territoire québécois.

A l'issue du nouveau différend fédéral-provincial, force est de constater que Dome Petroleum a joué sur les deux tableaux puisque M. René Lemaire, représentant de la compagnie, a avoué à un reporter de Radio-Canada que des négociations avaient été entreprises dès le mois de mars avec le gouvernement fédéral, et cela à l'insu du gouvernement provincial.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE

Des erreurs mécanographiques à l'origine du retard dans le paiement des intérêts

QUÉBEC — Le service de l'informatique du ministère des Finances serait à l'origine d'une multitude d'erreurs dans le paiement des intérêts sur les obligations d'épargne du Québec pour l'année 1982.

de notre bureau de Québec

En effet, il appert que le service d'informatique a utilisé dans de nombreux cas d'anciennes adresses de détenteurs d'obligations d'intérêt ce qui expliquerait la non réception des intérêts annuels (19 p. cent en 1982) qui sont expédiés normalement le 1er juin.

Selon M. André Cloutier, porte-parole de Fiducie du Québec, firme qui a préparé avec une autre maison le registre des détenteurs d'obligations, il semble que le service de l'informatique n'aurait pas procédé à une mise à jour des nouvelles adresses ce qui expliquerait l'envoi des chèques à de mauvaises adresses.

Le porte-parole indique que cette année, contrairement aux années ultérieures, le ministère des Finances a procédé lui-même à la confection du ruban informatisé qui sert à l'émission des chèques.

Au ministère des Finances, l'attachée de presse, Mme Raymonde Fréchette, a signalé que plusieurs chèques avaient été retournés au ministère et que face à ce problème on s'activait jour et nuit à corriger les erreurs.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

loto-québec **Appel d'offres**

Dossier: 83-627 Pour le 23 juin 1983 à 11 h 00.

SERVICE DE DÉMÉNAGEURS POUR LE SIÈGE SOCIAL DE LOTO-QUÉBEC

Toutes les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et qui peut être obtenu contre un paiement non remboursable de 50$, présenté sous forme de chèque visé ou mandat établi à l'ordre de la Société des loteries et courses du Québec, du lundi au vendredi, entre 9 h 00 et 16 h 00 à:

Société des loteries et courses du Québec
Division approvisionnement
2000, rue Berri, rez-de-chaussée
Montréal (Québec)
H2L 4N5

Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Société des loteries et courses du Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission reçue.

Toute information peut être obtenue auprès du soussigné au numéro (514) 282-8000.

Serge Ouellette
Chef de l'approvisionnement

RAISONS:

Plus qu'un appareil portatif. Plus qu'un appareil de table. C'est le 900 Convertible de RCA — le premier magnétoscope à cassette au monde qui se transforme instantanément en portatif. Aucun câble ne relie l'enregistreur au syntonisateur-minuterie. Une simple prise enfichable permet de convertir sur-le-champ le 900 en ensemble compact et complet de cinéma (avec l'addition d'une caméra comme la CC015 légère, mais perfectionnée de RCA). Voici quelques-unes de ses caractéristiques: système d'enregistrement-lecture à *5 têtes*, effets spéciaux remarquablement nets à *deux vitesses* . . . non pas une, programmation électronique jusqu'à *21 jours* à l'avance, *huit heures* sur une seule cassette, possibilité de capter jusqu'à *128 canaux*, et télécommande infrarouge *toutes fonctions*.

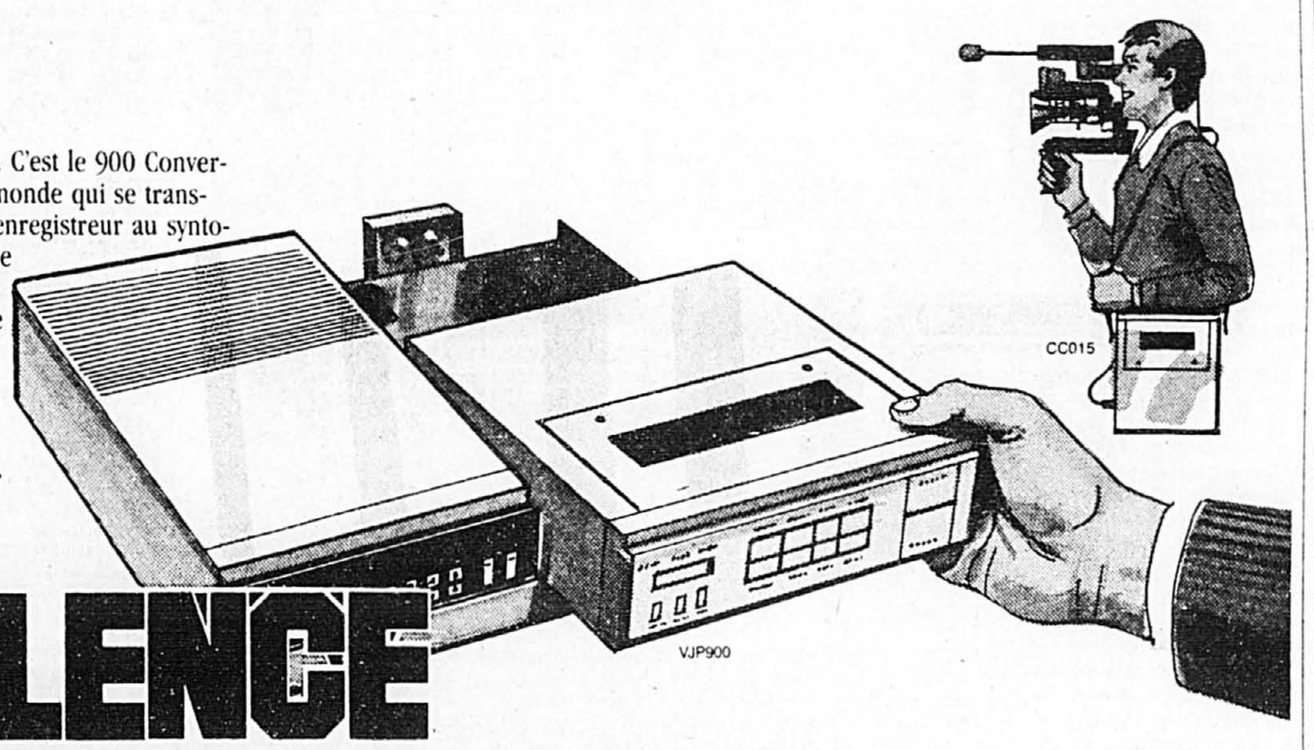

POLYVALENCE

Le moniteur vidéo SelectaVision est plus qu'un téléviseur haut rendement. Il a été conçu spécialement pour devenir le *centre nerveux* de votre système vidéo domestique, grâce à ses prises d'entrée-sortie arrières permettant de brancher tous vos composants vidéo et audio, y compris des enceintes acoustiques stéréo, directement au châssis. Vous obtenez ainsi une image plus nette des vidéocassettes et vidéodisques. Vous obtenez aussi un meilleur son. Raccordements sûrs et sans l'encombrement habituel de fils. Comprend aussi le nouveau Centre de commande numérique de RCA vous permettant de tout commander avec une seule télécommande au lieu de deux ou trois.

Vous découvrirez le nouveau monde des produits vidéo de demain chez votre marchand RCA dès aujourd'hui. Lorsque vous possédez un moniteur vidéo SelectaVision, vous êtes prêt pour tout dès maintenant.

SANS OUBLIER LE RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Il ne faut pas se leurrer, vous recherchez le meilleur rendement pour le meilleur prix. C'est exactement ce que vous offre votre marchand RCA. Pour un prix remarquablement bas, vous pouvez faire l'achat d'un nouveau télécouleur RCA de 1984, protégé par une garantie complète de RCA et de votre marchand RCA. Un réseau national de Centres de service RCA assure la réparation. Que vous achetiez votre premier télécouleur RCA ou que vous ajoutiez un autre composant RCA haut rendement à votre système vidéo, nous voulons que vous obteniez *le meilleur achat possible* pour votre argent. À tout considérer, c'est probablement pour cette raison que plus de gens achètent les appareils RCA que toute autre marque.

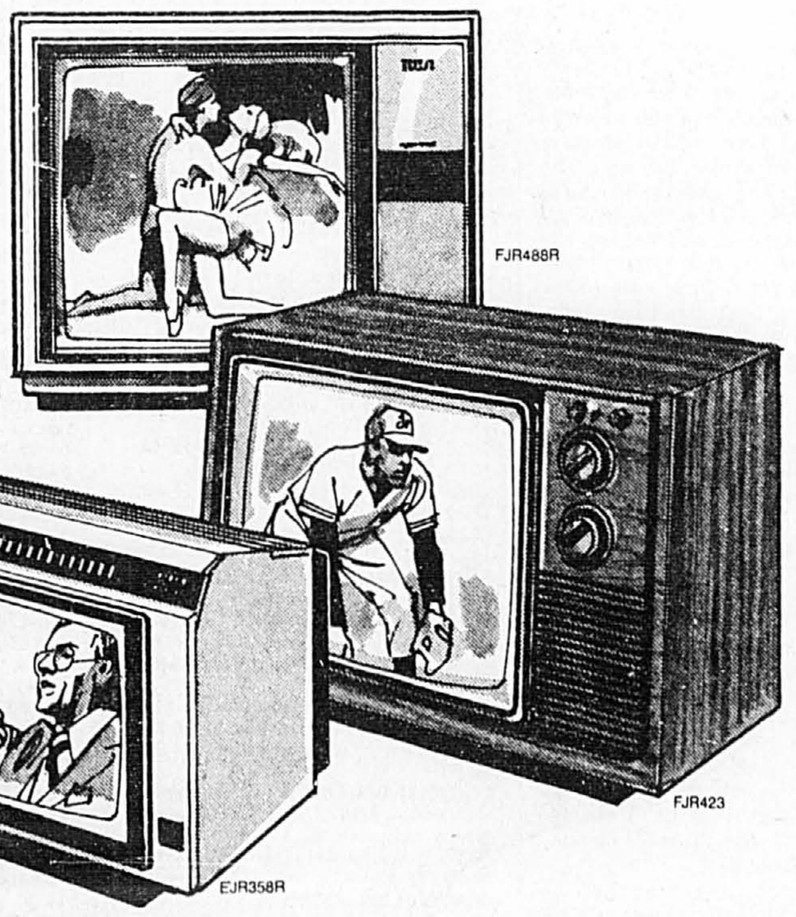

RCA 1984
NOUS VOUS OUVRIRONS LES YEUX

Voyez ces merveilleux nouveaux produits vidéo très bientôt chez votre marchand RCA.

Certains marchands peuvent ne pas avoir tous les modèles-vedettes en magasin.
†Disponible à l'automne 1983

DÉPOSITAIRES RCA

Tansy 11981, Albert-Duquesne Montréal-Nord	**A T TV Radio Enrg.** 5559, boul. Léger Montréal
Saucier JM Electro Enr. 10090, boul. St-Laurent Montréal	**Maraton Video Film** 7084-A, St-Laurent Montréal
Mosel Sale Ltd. 5560, rue Paré Montréal	**Lévesque Télévision Inc.** 4251 est, Beaubien Montréal
T.V. Électronique Coutu 1251 est, Beaubien Montréal	**Ameubl. J.G. Hogue** 3685, boul. Industriel Montréal
Lafrance Gérard Inc. 3441 est, rue Jean-Talon Montréal	**Michel Harb** 1844, Marquette #3 Longueuil
Meubles Santini Inc. 6421, rue St-Laurent Montréal	**Torino Furniture Ltd.** 6889, boul. St-Laurent Montréal
Mobilier L M Inc. 5412, Charleroi Montréal-Nord	**David Int'l Import Inc.** 1152, boul. St-Laurent Montréal
Eric TV Vente & Service 5017, avenue du Parc Montréal	**Iberia Furniture** 4078, boul. St-Laurent Montréal
Plaza TV Inc. 9545 ouest, boul. Gouin Pierrefonds	**Ventes Wm. & Maurice Inc.** 5862 ouest, Sherbrooke Montréal
Nouveauté Marie-Anne Inc. 976, boul. St-Laurent Montréal	**Alwins Appliance Inc.** 6177 ouest, Sherbrooke Montréal
Consumer Club LJS 1M. Ltd. 5010, boul. Maisonneuve Montréal	**Magic Touch TV Radio** 5343, ch. Reine-Marie Montréal
Edwards Electric Reg'd. 5380 ouest, rue Sherbrooke Montréal	**119034 Can. Ltée (Cezars)** 7640, boul. Newman LaSalle
Cameo Imports Ltd. 3550, boul. St-Laurent Montréal	**Arca Furniture Inc.** 4117, boul. St-Laurent Montréal
Central Distributors Ltd. 350 des Érables Lachine	**Dumoulin R.E. Inc.** 783, av. Mistral Montréal
Maison Ostiguy Inc. 1617, boul. Périgny Chambly	**Clément Labonté TV Inc.** 458, Grande-Côte Rosemère
Atelier Élec. Brosseau Inc. 3256, Grande-Allée St-Hubert	

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente dans le cadre de l'exposition **« L'art en soie »** (exposition itinérante venant de Lyon, France), une conférence de M. Jean-Michel Tuchscherer, conservateur du Textile and Costume Department du Boston Museum of Fine Arts, intitulée **« La route de la soie en Europe occidentale, son apogée à Lyon »**, le 16 juin, à la maison de la culture Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 739-7195.

■ Le centre Eckankar de Laval, 215, boulevard des Laurentides, quartier Pont-Viau, présente une conférence intitulée **« Les sortes de rêves »**, le 16 juin, à 19 h. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 669-0358.

■ L'Institut de métaphysique appliquée présente une conférence sur le thème **« Devenir conscient : la maîtrise de son destin »**, le 16 juin,à 20 h, au 7 012, rue Papineau. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 374-0804.

RÉUNIONS

■ Une **réunion monoparentale** se tient tous les jeudis, à 20 h, au 400, boulevard Roche, à Vaudreuil (sortie 35 de l'autoroute 40). Le 16 juin, il y aura une conférence sur l'astrologie. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 455-6006.

■ Le **Sommet québécois de la jeunesse** de la région du sud-est de l'île de Montréal invite les jeunes de 15 à 30 ans à se réunir les 17, 18 et 19 juin,au pavillon Judith Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Renseignements complémentaires : Michel Bédard, 873-6368 ou 873-3181. Le grand public y est également invité à titre d'observateur.

■ La Fondation des **agoraphobes** du Canada tient une réunion qui se déroulera en français le 16 juin, à 19 h 30, au pavillon Guillaume-Lahaise de l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine. Les personnes souffrant de phobies, d'attaques de panique, de palpitations, d'étourdissements, de maux de tête pourraient bien y trouver des moyens d'améliorer leur état. La Fondation est un organisme sans but lucratif qui forme des groupes d'entraide pour les agoraphobes. Renseignements complémentaires : 323-3753 (le jour); 327-0859 (le soir).

■ Les personnes atteintes de **cancer** et leurs proches sont invités par l'Organisation montréalaise des personnes atteintes du cancer à participer à un groupe d'échange sur les difficultés rencontrées par les cancéreux, tous les jeudis, à 19 h 30, au 1 199, rue Bleury. Renseignements complémentaires : 526-1300.

■ Le centre social « Chez P'tit Père Normand », 1 818 est, rue Ontario, tient une **soirée d'amitié** avec jeux récréatifs, tous les jeudis, de 19 h 30 à 23 h. Bienvenue à tous; entrée libre. Alcool et drogues interdites. Renseignements complémentaires : 525-0350.

■ Le CLSC du Richelieu invite les jeunes de 12 à 19 ans à des **séances d'information** tous les jeudis, de 16 h à 20 h, au siège du CLSC à Richelieu. On y parle de drogue, de sexualité, d'alcool, de relations parents-adolescents, de contraception et d'autres sujets. Renseignements complémentaires : Jean-Guy Jacques, Lise Gauthier ou Yves Lambert, 658-7561 ou 460-4417.

■ Le **Temple d'amitié spiritualiste**, 1 467-A, rue Émard, quartier Côte-Saint-Paul (deux rues à l'ouest de la station de métro Jolicoeur), tient un office bilingue pour les étudiants, le 16 juin, à 19 h, avec le pasteur Michel Morin. Conférencière, Chantal Gélinas. Bienvenue à tous. Renseignements complémentaires : 256-5254.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le Service des activités culturelles et sportives de la Ville de Saint-Laurent tient, le 16 juin, à 19 h, au Centre des loisirs, une soirée d'information sur une excursion de **descente de rivière**, les 24, 25 et 26 juin, à la Rivière Rouge. Renseignements complémentaires : Centre des loisirs, 1 870, rue Decelles; téléphone : sports, 744-6411, poste 2481 (le jour); 744-6410 (le soir).

■ Le Service des activités culturelles et sportives de la Ville de Saint-Laurent offre des **cours de tennis pour adultes** débutants et intermédiaires. Les inscriptions se prennent au Centre de loisirs, de 9 h à 11 h 30, et de 13 h à 16 h, jusqu'au 17 juin. La carte de membre est requise. Renseignements complémentaires : Centre des loisirs, 1 870, rue Decelles; téléphone : 744-6411, poste 2481 (le jour); 744-6410 (le soir).

■ Le Centre sportif de Longueuil du collège Edouard-Montpetit organise un **camp multisports** pour jeunes et 6 à 15 ans, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Le Centre offre également un gamme complète de cours de **natation, de conditionnement aquatique, de conditionnement pré-natal, de danse aérobie et de tennis.** Il est aussi possible de s'inscrire à des activités de bain libre et de badminton. Les inscriptions ont lieu les 16 et 17 juin, de 16 h à 20 h et le 18 juin, de 10 h à 14 h, au 260 est, rue de Gentilly, à Longueuil. Renseignements complémentaires : 651-4720.

■ La centre récréatif Mont-Laval offre un cours de **golf** pour jeunes garçons et filles de 9 à 15 ans, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h, du 27 juin au 1er juillet; du 4 juillet au 8 juillet; du 11 juillet au 15 juillet; du 1er août au 5 août; du 8 au 12 août; du 15 au 19 août. Renseignements complémentaires : 689-4220, de 9 h à 21 h, tous les jours.

■ La Direction du loisir de la Ville de Longueuil invite tous les **amateurs de tennis** à son premier tournoi de la saison, au parc Saint-Charles, les 16, 17, 18 et 19 juin. On peut s'inscrire à ce tournoi en se présente au parc Saint-Charles, à l'angle des rues Saint-Charles et de Châteauguay, du dimanche au samedi, de 13 h à 23 h. Renseignements complémentaires : 677-2624.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Le Studio des acteurs Inc., organisme sans but lucratif subventionné par le gouvernement du Québec, offre des cours intensifs de **comédie musicale; chant et danse; technique vocale pour comédie musicale; danse de Broadway; danse à claquettes** ainsi que des **cours d'art dramatique sur scène; télévision et cinéma**. Les inscriptions se prennent du 13 au 17 juin ainsi que du 20 au 24 juin, de 13 h à 19 h. C'est au 7 050, avenue Victoria, local 110. Renseignements complémentaires : 342-4591.

■ L'Institut Suzanne Piuze, 10 777, rue Millen (métro Henri-Bourassa) offre un cours gratuit de **hatha yoga**, le 16 juin, à 20 h. Renseignements complémentaires : 384-1728 ou 4521.

■ Le Centre Colette-Maher, 9 924, boulevard Saint-Laurent (métro Sauvé) offre une séance gratuite de **baladi** (danse orientale), le 16 juin, à 14 h. Renseignements complémentaires : 387-7221.

■ Le Centre Colette-Maher, 9 924, boulevard Saint-Laurent (métro Sauvé) offre une séance gratuite de **dansexercice,** le jeudi, à 18 h 45; le lundi, à 14 h et le mercredi, à 20 h 30. Renseignements complémentaires : 387-7221.

■ Dans le cadre des projets « Été Canada », le groupe « Image par image » offre un cours de quatre semaines, en juillet et août, sur le **cinéma d'animation**. On pourra voir les meilleurs films d'animation de l'ONF, apprendre diverses techniques et réaliser ses propres essais en super 8. Ces cours sont offerts à tous, enfants et adultes, de huit ans et plus. Les inscriptions débutent le 16 juin et se terminent le 27 juin. C'est au Centre des arts et loisirs d'Outremont, 215, avenue de l'Épée. Renseignements complémentaires : Les Loisirs d'Outremont, 274-9451.

■ La section d'études italiennes de l'Université de Montréal offre un **cours d'introduction à la culture italienne** à sa session d'automne. Ce cours qui se donne en français s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent découvrir la culture italienne ou approfondir leur compréhension des aspects politiques et des coutumes de la société italienne contemporaine. Ce cours de trois crédits sera donné les lundis, de 18 h 30 à 21 h 30. Renseignements complémentaires : Maria Predelli, 343-5929.

■ Le centre de méditation Siddha de Montréal, 2 031, rue Saint-Christophe, tient des séances gratuites de **méditation** tous les jeudis de l'été, à 19 h 30, ainsi que des séances de chant de mantras, suivies d'une période de méditation le samedi à 19 h. Bienvenue à tous. Renseignements complémentaires : 527-0765.

■ Le YMCA de Saint-Laurent, 1 745, boulevard Décarie, offre cet été les cours suivants : **jazz**, pour enfants et adultes; **danse aérobie**; **danse du ventre**, à partir du 27 juin. On offre également de cours de **photographie** pour débutants. Renseignements complémentaires : 747-9801.

■ Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville, offre des **tests gratuits** sur le niveau de tension nerveuse (stress). Il est nécessaire et faire une réservation : 655-3545.

■ La Société de Marie, Mère de l'Église, invite les jeunes de 15 à 35 ans, hommes et femmes, à des séjours à la **Ferme Saint-Jean-Baptiste** (oeuvre catholique d'évangélisation), à Saint-Joachim, dans les Cantons de l'Est. On peut y apprendre à connaître la vie à la ferme en participant à divers travaux. C'est une occasion de goûter à la nature en découvrant ce qu'elle donne, de communiquer avec d'autres, de prendre des temps d'intériorité. Renseignements complémentaires : 254-1341 ou 388-4801.

■ La Bibliothèque Municipale de Saint-Hubert organise un **atelier de bandes dessinées** du 5 juillet au 23 août (réunions une fois la semaine, le mardi, de 9 h 30 à 11 h 30) à l'intention des enfants de 9 à 13 ans. Les inscriptions se prennent le 15 juin, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, à la Bibliothèque, 5 900, boulevard Cousineau. Renseignements complémentaires : 676-3122.

■ L'Université de Sherbrooke offre, dans le cadre de son programme de maîtrise en sciences humaines des religions, une série d'activités de **sensibilisation à la culture et aux conditions de vie des autochtones du Québec**, du 4 au 15 juillet. Les participants auront la possibilité de vivre pendant quelques jours avec des communautés autochtones car une « session sur le terain » sera organisée au début du mois d'août à Natashquan, Betsiamites et Weymontachie. Renseignements complémentaires : le professeur Fernand Ouellet, 819-565-5929 ou 5913.

■ Le Studio des acteurs Inc., organisme sans but lucratif subventionné par le gouvernement du Québec, offre des **cours intensifs de comédie musicale, chant et danse; technique vocale pour comédie musicale; danse de Broadway; danse à claquettes**, ainsi que des cours **d'art dramatique sur scène; télévision et cinéma**. Les inscriptions se prennent du 13 au 17 juin, ainsi que du 20 au 24 juin, de 13 h à 19 h. C'est au 7 050, avenue Victoria, local 210. Renseignements complémentaires : 342-4591.

DEMAIN

■ En prévision du **Sommet québécois de la jeunesse** qui se tiendra l'été prochain, les jeunes de 15 à 29 ans sont invités au sommet régional de Saint-Jean qui se tiendra les 17, 18 et 19 juin. Renseignements complémentaires : à Saint-Jean, M. Pierre-Louis Monty, 349-1061.

■ L'Institut Thomas More tiendra un **colloque multi-disciplinaire** les 17 et 18 juin : recherches sur le cerveau avec le Dr David Hubel, de l'université Harvard; l'économie post-keynésienne avec le Dr Alfred Eichner, de l'université Rutgers; le rôle de l'imagination, avec le Dr David Tracy, de l'Université de Chicago. Renseignements complémentaires : 842-5076.

■ L'assemblée générale annuelle de la **base de plein air Jouvence** aura lieu à Jouvence, le 17 juin, à 18 h.

■ La Paroisse Notre-Dame-de-Grâce organise un **marché aux puces** au sous-sol de l'église, 5 375, avenue Notre-Dame-de-Grâce, le 17 juin, de 11 h à 19 h. Renseignements complémentaires : Manon Mercier, 489-2317.

■ **La Ronde** accueillera les visiteurs pour le prochain week-end à partir de midi, le 17 juin. Le nouveau manège L'Arc-en-Ciel sera en opération au cours des trois prochains jours.

DIVERS

■ L'artiste Ett le Prazoff sera présente à la galerie « La magie de l'art » pour parler de ses **eaux-fortes** avec les visiteurs, chaque jeudi, durant l'exposition (jusqu'au 15 juillet), entre 15 h et 17 h, au 1 235, rue Guy. Renseignements complémentaires : 935-1446.

■ Le café « Lire et Délire », 371 est, rue Roy, présente des films muets avec un pianiste accompagnateur : **« Easy Street »**; **« The Immigrant »**; **« Balloonatic »** (les deux premiers sont de Charlie Chaplin; le troisième, de Buster Keaton), le 16 juin, à 20 h. Contribution volontaire. Renseignements complémentaires : 284-1790.

■ L'équipe « Vest'Hier » des Ateliers d'éducation populaires tient un **bazar** du 14 au 16 juin, au 350, rue Mercier.

■ Une vingtaine d'étudiants du collège Marie-Victorin organisent dans le cadre du programme Été-Canada, d'autres organismes gouvernementaux et cinq entreprises, une **simulation des activités boursières** visant à aider le public à mieux comprendre les mécanismes de la bourse et à éliminer la crainte du marché boursier. Les visiteurs pourront participer au jeu en faisant des investissements fictifs. Des séances se tiendront les 16, 17 et 18 juin, au centre commercial Place-Bourassa, à l'angle de la rue Lacordaire et du boulevard Henri-Bourassa, à Montréal-Nord. Renseignements complémentaires : 325-0150, poste 269.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente une **exposition de tapisseries** exécutées par « Le fil d'Ariane », atelier d'artisanat pour jeunes déficients mentaux, jusqu'au 3 juillet, à la maison de la culture Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires : 872-2044.

■ « Communaction », un organisme subventionné dans le cadre des programmes d'emplois du gouvernement du Canada, ayant pour objectif de regrouper les **jeunes chômeurs** de 15 à 25 ans de Lachine, tient des rencontres tous les jeudis, de 13 h à 17 h, au Centre communautaire de Lachine, 725, 10e Avenue. C'est gratuit. Renseignements complémentaires : Yves ou Danielle, 694-2055, poste 28.

■ Le **Comité-Chômage du Sud-Ouest** des Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne se réunit tous les jeudis matins au 2 383, rue Grand Trunk (près de la station de métro Charlevoix), dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Tous les chômeurs ayant des problèmes sont invités à venir s'y renseigner gratuitement (sur rendez-vous seulement). Renseignements complémentaires : 933-8432.

■ Le YWCA de Montréal offre des programmes **d'activités physiques** et de cours en **informatique** (l'informatique démystifiée et traitement de textes), du 8 juillet au 28 août. Les inscriptions peuvent se faire à partir du 15 juin, au 1 355 ouest, boulevard Dorchester, du lundi au jeudi, de 10 h à 20 h et le vendredi, de 10 h à 17 h. Renseignements complémentaires : 866-9941.

■ Le Club de photo de Saint-Léonard présente une **exposition de photographies** réalisées par les membres du club, à la galerie Port-Maurice, 5 345 est, rue Jarry, les 16 et 17 juin, de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h; les 18 et 19 juin, de 13 h à 17 h.

■ Le YMCA Centreville organise un **camp de jeunes informaticiens** pour enfants de 9 à 14 ans, en juillet et août. Chaque session dure trois semaines et se déroule du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 ou de 14 h à 17 h 30. Le programme comprend une heure et demie par jour de travail sur ordinateurs, gymnastique, arts plastiques, natation et un excursion d'une journée. Renseignements complémentaires : 849-8393.

■ Un **jardin communautaire** situé rue de Normanville, entre les rues Jarry et Villeray, sera disponible à la fin du mois de juin. 32 jardins adaptés aux personnes **handicapées physiques** ainsi que 12 jardins réguliers sont disponibles. Renseignements complémentaires : Marcel Bourbonnière, 721-2513 ou France Desroches, 663-4762.

EN VRAC

■ « Face-à-face », un centre d'écoute, offre un service confidentiel et gratuit aux personnes ayant **besoin de communiquer avec d'autres, ayant besoin d'information ou désirant un endroit de détente**. Les personnes qui les reçoivent ont une formation spéciale. C'est au CLSC, à la station de métro Guy, du lundi au vendredi, de 9 h,à 17 h; téléphone, 934-0354.

■ L'équipe « Vest'Hier » des Ateliers d'éducation populaires tiennent un **bazar** du 14 au 16 juin, au 350, rue Mercier.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 21:20. «Tu fais pas le poids shérif»: 19:30.
ASTRE (2): «Les aventuriers de l'Arche perdue»: 21:15. «Maman très chère»: 19:00.
ASTRE (3): «Capitaine Avenger»: 19:30. «L'oeil du tigre»: 21:20.
ASTRE (4): «La nuit des cauchemars»: 19:30. «La vengeance des fantômes»: 21:20.
AVENUE: «Flashdance»: 19:15, 21:15.
BEAVER: «Game Time every year»: 12:25, 14:50, 19:40, 22:00. «A touch of Genie»: 11:00, 13:00, 15:50, 18:15, 20:40.
BERRI (1): «Maria Chapdelaine»: 12:45, 14:50, 17:00, 19:15, 21:30.
BERRI (2): «Le retour de Martin Guerre»: 12:10, 14:30, 16:55, 19:15, 21:40.
BERRI (3): «Le monde selon Garp»: 13:20, 16:05, 18:35, 21:05.
BERRI (4): «Le choix de Sophie»: 12:50, 15:40, 18:30, 21:20.
BERRI (5): «Le verdict»: 13:40, 16:25, 19:10, 21:50.
BIJOU: «Masseuses expertes»: 10:10, 13:40, 17:10, 20:40. «Grande jouissance de...»: 11:20, 14:50, 18:20, 21:50. «Le corps a ses désirs»: 12:30, 16:00, 19:30.
BONAVENTURE (1): «Gandhi»: 20:00.
BONAVENTURE (2): «Tootsie»: 19:00, 21:10.
BROSSARD (1): «Le monde selon Garp»: 19:00, 21:30.
BROSSARD (2): «Tootsie»: 19:05, 21:25.
BROSSARD (3): «Space Hunter adventures in the Forbidden Zone»: 19:20, 21:20.
CARREFOUR DU NORD (1): (St-Jérôme): «Rock Brillantine»: 19:30. «On s'en fout nous on s'aime»: 21:05.
CARREFOUR DU NORD (2): «Le cercle de fer»: 19:30. «Terry Fox, coureur de l'espoir»: 21:10.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Amour jeune, amour chaud»: 11:30, 15:15, 19:05. «Felicity»: 12:30, 16:20, 20:10. «Fantaisies érotiques»: 14:10, 18:00, 21:50.
CARTIER-LAVAL: «Le monde selon Garp»: 19:00, 21:30.
CHAMBLY: «La poursuite la plus folle du monde». «Corps et âme»: Ven., lun.: 19:30.
CHAMPLAIN (1): «Tonnerre de feu»: Ven.: 18:00, 21:50. Du lun. au jeu.: 19:55. «L'as des as»: Ven.: 19:55. Du lun. au jeu.: 18:05, 21:45.
CHAMPLAIN (2): «Tootsie»: 19:00, 21:15.
CHÂTEAU (1): «La dernière maison sur la gauche»: 15:05, 18:25, 21:45. «Baisers macabres»: 13:20, 16:40, 20:00.
CHÂTEAU (2): «Les petits slips se déchaînent»: 14:15, 16:40, 19:05, 21:30. «Ça fait du bien»: 13:00, 15:25, 17:50, 20:15.
CINÉMA V: «The Road Warrior»: 19:00. «The Shout»: 19:15. «Gloria»: 21:15. «Let's Spend the night together»: 21:30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «L'effroyable créature»: 14:20, 18:00, 21:40. «200,000 dollars en cavale»: 12:40, 16:20, 20:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «E.T. l'extra-terrestre»: 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:20.
CINÉMA DE PARIS: «Space Hunter adventure in the Forbidden Zone»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
CINÉMA LA CITÉ (1): «La dame aux camélias»: 19:00, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Paradis pour tous»: 19:05, 21:15.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Les uns les autres»: 20:00.
CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Dar l'invincible»: 21:10. «Le camion de la mort»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Le choix de Sophie»: 20:00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «Le mépris»: 18:35. «Alphaville»: 20:35.
CINEPLEX (1): «Bad Boys»: 14:35, 17:00, 19:15, 21:30.
CINEPLEX (2): «La cage aux folles I»: 13:45, 17:25, 21:05. «La cage aux folles II»: 15:30, 19:10.
CINEPLEX (3): «Exposed»: 13:35, 15:35, 17:35, 19:35, 21:35.
CINEPLEX (4): «The Terry Fox Story»: 14:00, 15:35, 17:25, 19:15, 21:05.
CINEPLEX (5): «The Outsiders»: 13:40, 15:30, 17:20, 19:10, 21:00.
CINEPLEX (6): «Sophie's Choice»: 15:15, 18:15, 21:05.
CINEPLEX (7): «To begin again»: 14:00, 15:45, 17:40, 19:25, 21:30.
CINEPLEX (8): «Gregory's girls»: 13:45, 15:35, 17:25, 19:20, 21:15.
CINEPLEX (9): «Betrayal»: 13:50, 15:40, 17:30, 19:15, 21:05.
CLAREMONT: «Return of the Jedi»: 14:05, 16:40, 19:10, 21:45.
COMMODORE: «Fais-moi plaisir». «Filles à tout faire». «Dépucelage».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «On s'en fout, nous on s'aime»: 13:00, 16:20, 19:40. «Rock Brillantine»: 14:40, 18:00, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «La vengeance des fantômes»: 12:15, 16:35, 20:55. «Les chiens de guerre»: 14:30, 18:50.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Le corps a ses désirs»: 12:10, 15:45, 19:20. «La grande jouissance de...»: 13:15, 16:50, 20:25. «Masseuses expertes»: 14:30, 18:05, 21:40.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Victor Victoria»: 12:45, 15:20, 17:55, 20:30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «When the People awake»: 19:00. «The Battle of Chile»: 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Gandhi»: 20:00.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Tootsie»: 19:00, 21:10.
CRÉMAZIE: «Gandhi»: 20:00.
DAUPHIN (1): «La Traviata»: 19:05, 21:25.
DAUPHIN (2): «Les valseuses»: 19:00, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (1): «Space Hunter adventure in the Forbidden zone»: 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (2): «Psycho II»: 18:55, 21:05.
DORVAL (1): «Wargames»: 19:05, 21:15.
DORVAL (2): «Flashdance»: 19:20, 21:20.
DORVAL (3): «The Man with two Brains»: 19:15, 21:20.
ELYSÉE (1): «Les misérables»: 20:30.
ELYSÉE (2): «La nuit de Varennes»: 18:05, 20:50.
EVE: «Please Mr Postman»: 10:00, 11:55, 13:50, 15:50, 17:45, 19:45, 21:40. «Baby Love & Beau»: 11:00, 13:00, 14:55, 16:55, 18:50, 20:50.
FAIRVIEW (1): «Octopussy»: 18:05, 20:30.
FAIRVIEW (2): «Octopussy»: 19:15, 21:35.
GREENFIELD (1): «Octopussy»: 19:15, 21:35.
GREENFIELD (2): «48 Heures»: «Le protecteur du quartier»: 18:05, 19:50.
GREENFIELD (3): «Les petits slips se déchaînent». «Ça fait du bien»: 18:05, 19:20, 20:30.
IMPERIAL: «Return of the Jedi»: Ven.: 9:00, 11:30, 14:05, 16:40, 19:10, 21:45, 12:15. En sem.: 11:30, 14:05, 16:40, 19:10, 21:45.
JEAN-TALON: «Tootsie»: 19:00, 21:15.
KENT (1): «The Man with two Brains»: 18:15, 20:00, 21:45.
KENT (2): «Breathless»: 19:30, 21:30.
L'AMOUR: «The Mistress»: 12:00, 14:45, 17:35, 20:20. «Cold Fever»: 13:10, 16:00, 18:45, 21:35.
L'AUTRE CINÉMA: «All that Jazz / Que le spectacle commence»: 18:15. «La nouvelle publicité lave plus blanc...»: 19:15. «Les rouges»: 20:30. «La femme tatouée»: 21:30..
LAVAL (1): «Octopussy»: 19:15, 21:35.
LAVAL (2): «Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?»: 18:00, 19:40, 21:20.
LAVAL (3): «Amityville II». «Terreur dans la nuit»: 18:05, 19:55.
LAVAL (4): «The Man with Two Brains»: 18:10, 19:55, 21:40.
LAVAL (5): «Flashdance»: 18:00, 19:45, 21:30.
LOEWS (1): «Flashdance»: 12:10, 14:05, 16:00, 18:00, 19:55, 21:45.
LOEWS (2): «Wargames»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.
LOEWS (3): «Evil Dead»: 12:10, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 21:50.
LOEWS (4): «An Officer and Gentleman»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.
LOEWS (5): «Fanny Hill»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
MASCOUCHE (1): «Les hommes préfèrent les grosses»: 19:30. «Le bombardier»: 21:00.
MASCOUCHE (2): «Terreur à l'hôpital central»: 19:30. «La descente aux enfers»: 21:25.
MERCIER: «Banana Joe»: 18:05, 21:30. Du lun. au jeu.: 19:50. «Tais-toi quand tu parles»: Ven.: 19:45. Du lun. au jeu.: 18:10, 21:40.
MONKLAND: «The Road Warrior»: 19:30. «Eating Raoul»: 21:30.
MONTENACH (1) (Beloeil): «Le quart d'heure américain»: 19:00.«Banana Joe»: 20:40.
MONTENACH (2): «Le choix de Sophie»: 19:30.
ODÉON LAVAL (1): «Tonnerre de feu»: Ven.: 21:00. Du lun. au jeu.: 19:20. «Les fourgueurs»: Ven.: 19:20. Du lun. au jeu.: 21:25.
ODÉON LAVAL (2): «Maria Chapdelaine»: 19:00, 21:05.
OMEGA (1): «Le fou de la classe»: Ven.: 12:35, 17:25, 22:20. Du lun. au jeu.: 22:15, «La chèvre»: Ven.: 15:45, 20:40. Du lun. au jeu.: 20:40, «Les bronzées font du ski»: Ven.: 14:15, 19:05. Du lun. au jeu.: 19:05.
OMEGA (2): «Les aventures extra-conjugales»: Ven.: 13:20, 16:25, 19:30. Du lun. au jeu.: 21:30. «Les après-midi d'une bourgeoise»: Ven.: 15:20, 18:25, 21:30. Du lun. au jeu.: 20:25. «Pensionnaires très expertes»: Ven,: 14:25, 17:30, 20:35. Du lun. au jeu.: 19:30.
OUIMETOSCOPE: «La fièvre des planches»: 19:15, 21:45. «Malevil»: 19:00, 21:15.
OUTREMONT: «La symphonie pathétique»: 19:00. «La grande bouffe»: 21:30.
PALACE (1): «The Man with two Brains»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PALACE (2): «Breathless»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
PALACE (3): «Something wicked this way comes»: 13:35, 15:35, 17:35, 19:35, 21:35.
PALACE (4): «Mad Max»: 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
PALACE (5): «Still Smokin»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
PALACE (6): «Hunger»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PAPINEAU (1): «Aventure extra conjugale»: 12:00, 15:15, 18:30, 21:45. «Après-midi d'une bourgeoise»: 13:00, 16:15, 19:30. «Hôtel pour jeunes filles»: 14:00, 17:20, 20:35.
PAPINEAU (2): «Infirmière pour couples érotiques»: 12:00, 15:10, 18:20, 21:30. «Une après l'autre»: 13:10, 16:15, 19:30. «Petites écolières»: 14:10, 17:20, 20:25.
PARADIS (1): «E.T. l'extra-terrestre»: 21:20. «Tu fais pas le poids shérif»: 19:30.
PARADIS (2): «La cage aux folles I»: 19:30. «La cage aux folles II»: 21:10.
PARADIS (3): «Le camion de la mort»: 19:30. «Dar l'invincible»: 21:05.
PARALLÈLE: «Si cette planète vous tient à coeur». «Les pluies acides à la croisée des chemins». «Une pluie acide du ciel»: 19:30, 21:30.
PARIS (1) (St-Hyacinthe): «Rock Brillantine». «On s'en fout, nous on s'aime».
PARIS (2): «Recettes très spéciales du chef». «Journal érotique d'une Thaïlandaise». «B... comme bonne à tout faire».
PARISIEN (1): «48 Heures»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:35.
PARISIEN (2): «Querelle»: 12:5[illegible] 14:55, 17:10, 19:15, 21:25.
PARISIEN (3): «Nostradam[illegible]999»: 13:00, 14:45, 16:30, 18:1[illegible] 20:00, 21:45.
PARISIEN (4): «Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?»: 12:45, 14:20, 16:00, 17:40, 19:25, 21:10.
PARISIEN (5): «Officier et gentleman»: 12:10, 14:25, 16:40, 19:00, 21:20.
PLACE DU CANADA: «Blue Thunder»: 19:10, 21:20.
PLACE LONGUEUIL (1): «Tonnerre de feu»: Ven., 18:00, 21:45. Du lun. au jeu.: 19:45. «Les fourgueurs»: Ven., 20:00. Du lun. au jeu., 21:35.
PLACE LONGUEUIL (2): «Maria Chapdelaine»: 19:00, 21:05.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Octopussy»: 12:00, 14:20, 16:45, 19:15, 21:35.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Grey Fox»: 13:30, 15:25, 17:20, 19:15, 21:10.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «La Traviata»: 19:05, 21:25.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «Psycho II»: 18:45, 21:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Monty Python the Meaning of life»: 19:15, 21:15.
RIO (1): «Passion brûlante». «L'un dans l'autre». «Confession compromettante»: Ven.: à compter de 13:00. En sem.: 19:00.
RIO (2): «Le bal de l'horreur». «Course contre l'enfer». «La malédiction infernale»: Ven.: à compter de 13:00. En sem.: à compter de 19:00.
SAINT-DENIS (2): «Rock Brillantine»: 117:50, 21:10. «On s'en fout, nous on s'aime»: 19:30.
SAINT-DENIS (3): «Il y a toujours de l'espoir pour ceux qui s'aiment»: 19:25. «Mon curé chez les nudistes»: 17:50, 21:20.
SÉVILLE: «Monterey Pop»: 19:30. «Escape from New York»: 21:15.
VERDUN: «Banana Joe»: Ven.: 18:00, 21:35. Du lun. au jeu.: 19:45. «Le choc des étoiles»: Ven.: 19:45. Du lun. au jeu.: 18:00, 21:35.
VERSAILLES (1): «Octopussy»: 19:15, 21:35.
VERSAILLES (2): «Amityville II». «Terreur dans la nuit»: 18:00, 19:45.
VERSAILLES (3): «Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?»: 18:20, 20:00, 21:30.
VILLERAY: «L'effroyable créature»: Ven.: 18:05, 21:45. Du lun. au jeu.: 19:55. «200,000 dollars en cavale»: Ven.: 20:00. Du lun. au jeu.: 18:20, 21:50.
WESTMOUNT SQUARE: «Wargames»: 19:00, 21:10.
YORK: «Octopussy»: 12:00, 14:20, 16:45, 19:15, 21:35.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC ODÉON (1) (Transcanadienne, sortie St-Bruno 98): Ven.: «Tonnerre de feu». «L'as des as». «Happy Birthday, souhaitez de ne jamais être invité». En sem.: «Tonnerre de feu». «L'as des as»: 19:30.
CINÉ-PARC ODÉON (2): Ven.: «Rocky III, l'oeil du tigre». «C'est ma vie après tout». «Capitaine Avenger». En sem.: «Rocky III, l'oeil du tigre». «C'est ma vie après tout»: 19:30.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1) (Transcanadienne, sortie 95): Ven.: «Banana Joe». «Bandits, bandits». «Le manipuleur». En sem.: «Banana Joe». «Bandits, bandits»: 19:30.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): Ven.: «Tootsie». «Les bleus». «C'est ma chance». En sem.: «Tootsie». «Les bleus»: 19:30.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (1) (4 milles du pont Mercier, vers Châteauguay): Ven.: «Tonnerre de feu». «L'as des as». «Happy Birthday, souhaitez de ne jamais être invité». En sem.: «Tonnerre de feu». «L'as des as»: 19:30.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (2): Ven.: «L'effroyable créature». «200,000 dollars en cavale». «La vallée de la mort». En sem.: «L'effroyable créature». «200,000 dollars en cavale»: 19:30.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (3): Ven.: «Banana Joe». «Bandits, bandits». «Le manipulateur». En sem.: «Banana Joe». «Bandits, bandits»: 19:30.
CINÉ-PARC ST-MATHIEU (Route 15 sud, vers Plattsburg, sortie 38): Ven.: «Blade Runner». «À Miami, faut le faire». «Ça va cogner». En sem.: «Blade Runner». «À Miami, faut le faire»: 19:30.
CINÉ-PARC LAVAL (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 14): Ven.: «Banana Joe». «Les sous-doués». «Le manipulateur». En sem.: «Banana Joe». «Les sous-doués»: 19:30.
CINÉ-PARC LAVAL (2): Ven.: «Tootsie». «Les Bleus». «C'est ma chance». En sem.: «Tootsie». «Les Bleus»: 19:30.
CINÉ-PARC LAVAL (3): Ven.: «Rocky III, l'oeil du tigre». «C'est ma vie après tout». «Capitaine Avenger». En sem.: «Rocky III, l'oeil du tigre». «C'est ma vie après tout»: 19.30.
CINÉ-PARC LAVAL (4): Ven.: «Tonnerre de feu». «L'as des as». «Happy Birthday, souhaitez de ne jamais être invité. En sem.: «Tonnerre de feu». «L'as des as»: 19:30.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1): Ven.: «Rocky III, l'oeil du tigre». «C'est ma vie après tout». «Capitaine Avenger». En sem.: «Rocky III, l'oeil du tigre». «C'est ma vie après tout»: 19:30.
**CINÉ-PARC

Les hôpitaux pourront être poursuivis

■ QUÉBEC (PC) — Après plus de dix ans de souffrances et de batailles judiciaires, deux handicapés de la région de Montréal peuvent enfin espérer que les hôpitaux responsables de leur infirmité devront leur verser des compensations.

L'adoption d'un projet de loi privé à l'Assemblée nationale, hier, permet en effet à Alfred Warf, qui est presque complètement sourd, et à Paul-Henri Gaudreau, qui a perdu l'usage d'une jambe, de poursuivre les hôpitaux.

M. Warf est devenu sourd après s'être fait enlever un poumon et avoir été traité au néomycin au Centre thoracique de Montréal, en 1970.

M. Gaudreau, un ancien chauffeur de camion, a perdu sa jambe en 1969 à la suite de complications dans une opération d'urgence à un orteil à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, en 1969.

Ils furent jusqu'à maintenant empêchés de poursuivre les hôpitaux. Le projet de loi soumis par le député libéral Reed Scowen leur permettra de le faire.

Le GAM opposé à la fusion des postes de police 23, 24 et 25

■ Le Groupe d'action municipale de Montréal (GAM) s'oppose au projet de fusionnement des postes de police 23 (Westmount), 25 (centre-ville, près du Forum) et 24 (Saint-Paul-Ouest), estimant qu'une telle restructuration diminuera la qualité des services de protection dans ce secteur du territoire de la CUM.

FLORIAN BERNARD

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président du GAM, M. Marc Lebeau, a expliqué que le district desservi par le poste 25 est le deuxième de l'ensemble du territoire quant au taux de criminalité. C'est aussi le district où il y a la plus forte concentration de bars et d'établissements licenciés. Ce district de police est situé dans l'un des quartiers les plus affairés de Montréal. Une population de plusieurs milliers de personnes y circule chaque jour.

En outre, le district 25 dessert une zone à haute fréquence en événements de diverses natures, notamment à cause de la proximité du Forum, ce qui entraîne nombre de manifestations et de défilés.

Dans l'esprit des dirigeants du GAM, tout fusionnement des trois postes de police de ce secteur aura des conséquences négatives sur la lutte à la criminalité. Le simple fait d'une présence policière décentralisée dans trois districts est un élément de dissuasion du crime et constitue une assurance de sécurité pour les citoyens. Selon le projet en cours au niveau de la direction de la police, les effectifs du poste 25 seraient transférés au poste 24. Il s'agit d'un poste quasi-invisible, situé derrière une usine, et qui n'a pas vraiment pignon sur rue. Or, dans l'esprit du GAM, un poste de police doit être présent et très visible.

Enfin, selon le GAM, le poste 25 est déjà très actif et efficace. Son déménagement sur la rue Saint-Paul aurait pour conséquence de créer un super-poste déshumanisé autant pour les policiers que pour les citoyens.

Le RMC réclame l'éclairage des ruelles

■ Selon le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), l'administration municipale devrait assurer la sécurité publique complète par un éclairage adéquat des ruelles avant de se lancer dans un programme fort onéreux de lampadaires décoratifs sur les artères commerciales déjà bien éclairées.

À cet effet, le parti d'opposition débattra lundi au conseil municipal une motion défendue par le conseiller Michel Prescott.

Le proposeur de la motion soutient que les lampadaires décoratifs coûtent environ sept fois le coût des lampadaires des ruelles, alors qu'un nombre encore élevé de ruelles ne jouissent d'aucun éclairage.

La motion demande qu'un inventaire complet soit fait des rues et places publiques non adéquatement éclairées par rapport aux normes minimales de la sécurité publique, et que le programme triennal d'immobilisations 1984-86 supplée aux lacunes ainsi relevées.

Droit de parole des citoyens

De son côté, le conseiller Jean Roy défendra une motion demandant le droit de parole aux citoyens aux séances du conseil municipal. M. Roy s'appuie sur la loi 105 édictée par le gouvernement du Québec, qui reconnaît aux contribuables le principe d'une période de questions orales.

Le proposeur rappelle qu'un tel forum est maintenant pratique courante au conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

Simpsons MD

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Bons achats: au masculin» de Simpsons encarté dans la Presse du samedi 4 juin 1983:
Page 13, article 1: Magnétophone «Lloyd's». Modèle sans contrôle pause, ni cordon CA amovible tel qu'indiqué. Fonctionne sur 2 piles «AA».
Dans le cahier «Meilleurs achats Simpsons» encarté dans La Presse du mercredi 15 juin 1983:
Page 8: Télé-couleur 33 cm «RCA». Le prix ordinaire devrait se lire 429.99 et le rabais 30.99. Le prix de vente reste inchangé.
Simpsons regrette tout inconvénient causé par ces erreurs.

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Un étage à l'image de la mode d'aujourd'hui

Messieurs, voici un étage mode conçu spécialement pour vous! Venez jeter un coup d'oeil au deuxième, centre-ville...vous serez enchantés par le tout nouveau décor ainsi que par notre sensationnelle sélection de vêtements dernier cri: complets d'une haute élégance, pimpantes tenues sport, seyantes chemises, cravates. De plus... une vaste gamme d'accessoires-mode comprenant sous-vêtements, chaussettes et une superbe collection de chaussures. Vous cherchez une mise impeccable en tout temps, rendez-vous au deuxième, centre-ville... *Simpsons, c'est la solution!*

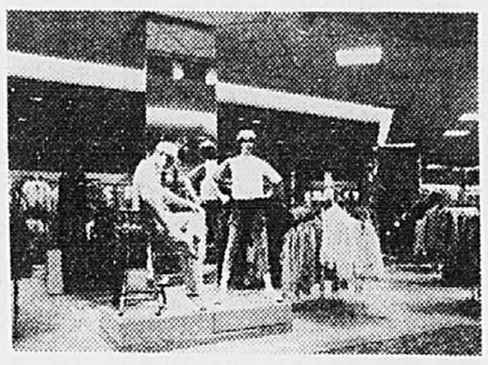

Que porter en fin de semaine? Simpsons, c'est la solution! Venez jeter un coup d'oeil à notre rayon des vêtements sport pour hommes, au deuxième, centre-ville... vous serez conquis d'emblée!

La Fête des pères, le dimanche 19 juin

Solde!

Seyants maillots-T «Dalesport»

Encolures en V **10.99** *Prix Simpsons* ***Cols-mode*** **12.99** *Prix Simpsons*

POUR PAPA... MAILLOTS-T À LA BOUTIQUE «VARIATIONS». Il appréciera à coup sûr le confort de l'élégance que lui procureront ces maillots-T coupe classique «Dalesport»! Frais tricot coton/polyester. Tons unis de bleu, beige, noir ou vert; rayures aux tons prédominants de rouge, bleu ou jade. (Tous les modèles et coloris, non offerts dans tous les magasins. P,M,G.

Rayon 278, Variations, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement.

Cireur de chaussures au deuxième

Faites cirer vos chaussures avec les excellents produits de «Tana». Maintenant jusqu'au 18 juin de 11 h à 14 h; les 16 et 17 juin, aussi de 17 h à 20 h. De plus un représentant «Tana» sera sur les lieux le vendredi 17 juin de 16 h 30 à 19 h 30.

Simpsons MD

Simpsons, c'est la solution! Équipement et accessoires pour la vie en plein air!

269.99 Prix Simpsons

1. REMISE 8x7 «DURAMARK» avec plancher «aspenite». Toutes les pièces en acier galvanisé peint des 2 côtés. Portes avec coulisseaux à roulement à billes. Toit et parois rouges, portes beiges. Comprend plancher et tablette. Dim. 227x207 cm; ouverture de porte 88x150 cm; hauteur au centre 191 cm.

34.99 Prix Simpsons

2. TAILLE-HERBE ÉLECTRIQUE «DURAMARK». Largeur de coupe 10". Puissant moteur 2 amp., capacité 35 pi. de fil. Modèle 400.

(Non représentées):

2A. Rallonge 30 m. Prix Simpsons **14.99**

2B. Rallonge 15 m. **Prix Simpsons** **8.99**

199.99 Prix Simpsons

3. TONDEUSE/HACHOIR ÉLECTRIQUE 18"«DURAMARK». Puissant moteur 10 amp., lame unique, décharge unique. Entraînement à engrenages hélicoïdaux. Hauteur des roues réglable à 5 positions. Modèle RE10050.

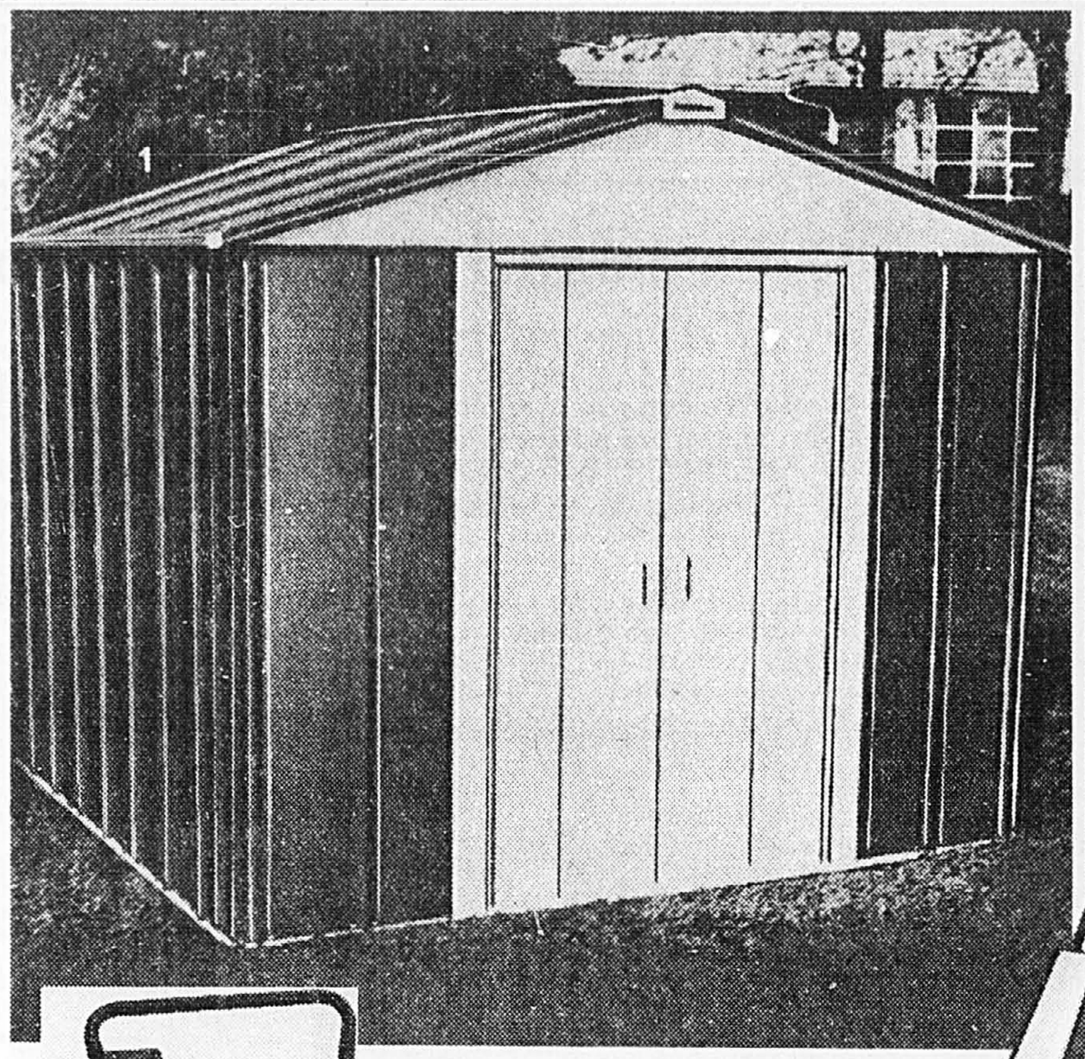

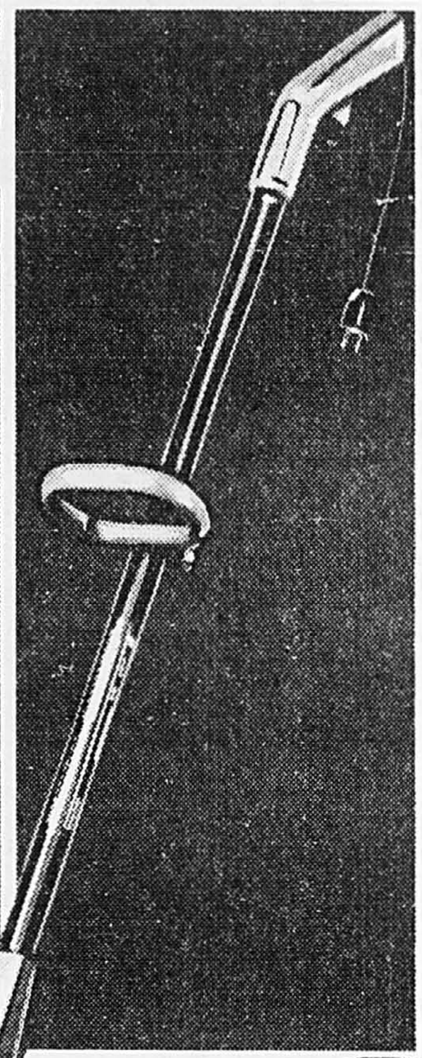

319.99 Prix Simpsons

4. TONDEUSE À ESSENCE 21" «DURAMARK», À SAC ARRIÈRE. Moteur 3.5 c.v. «Briggs & Stratton». Hauteur des roues réglable à 9 positions, roues 8" genre «mag». Carter à action aspirante. Ramasse-gazon inclus. Modèle DG500.

4A. (NON REPRÉSENTÉ) BIDON À ESSENCE, CAP. 2 GAL. Approuvé par l'Acnor.

Prix Simpsons **5.39**

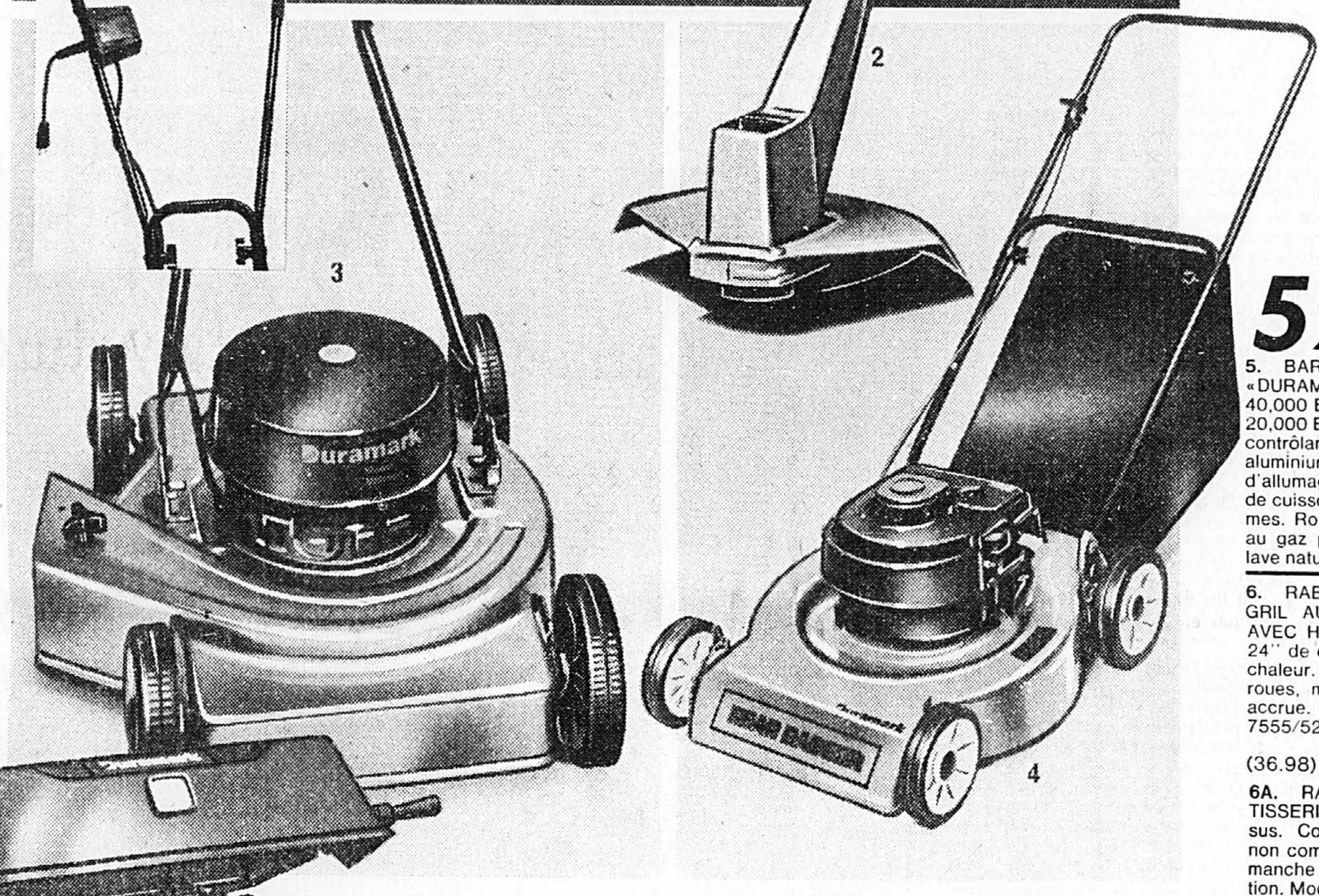

529.99 Prix Simpsons

5. BARBECUE AU GAZ DE LUXE «DURAMARK». Débit maximal de 40,000 BTU produit par 2 brûleurs 20,000 BTU en acier inoxydable se contrôlant séparément. Carter en aluminium calibre lourd. Contrôle d'allumage rotatif. Grande surface de cuisson avec support pour légumes. Roues 10". Bonbonne 20 lb au gaz propane. Utilise pierre de lave naturelle. Modèle DO450D.

6. RABAIS 4.99 — BARBECUE/GRIL AU CHARBON DE BOIS, AVEC HOTTE. Gril réglable, cuve 24" de diam. Hotte réfléchissant la chaleur. Pieds tubulaires sur 2 roues, montés en V pour solidité accrue. Fini brun/ton or. Modèle 7555/52.

(36.98) *vente* **31.99**

6A. RABAIS 2.99 — ENS. ROTISSERIE pour le modèle ci-dessus. Comprend moteur CD (pile non comprise), broche, fourchette, manche en bois, support d'installation. Modèle 7035.

(19.98) *vente* **16.99**

7. RABAIS 9.99 — BARBECUE. Hotte basculante avec orifice, gril de cuisson réglable. 2 tablettes latérales, pieds tubulaires, 2 roues. Cuve 55x55 cm, dim. hors tout 106x89 cm. Brun/beige.

(89.98) *vente* **79.99**

14.99 Prix Simpsons

8. LÉGER HIBACHI. Carter en acier robuste avec pieds en bois, plateau acier coulissant. Contrôle d'aération réglable. Gril plaqué 935 cm² réglable à 3 positions. Poignées en bois. 42x25x24 cm.

À PAPA AVEC AMOUR

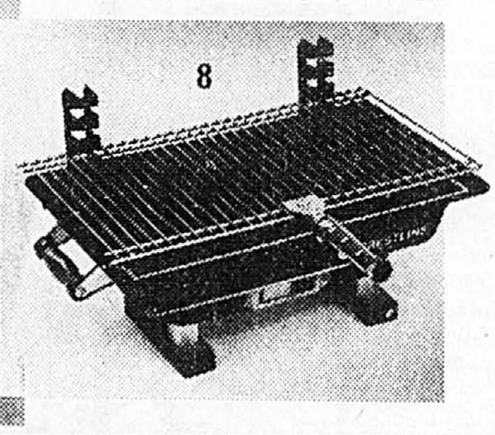

(Non représentés)

Accessoires pour barbecues

9. Porte-verre pour l'extérieur **1.98**

9A. Pierre de lave naturelle pour barbecues au gaz. Bte 8 lb **5.98**

Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.

Rayon 690, quincaillerie, au septième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou

COMPOSEZ

842-7221

Étant donné l'envergure de notre

SOLDE D'ENTREPÔT

le samedi 18 juin

LE CENTRE D'AUBAINES

4895, rue Hickmore, à Ville St-Laurent,

sera fermé aujourd'hui vendredi 17 juin

Simpsons MD

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE – Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW – Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU – Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL – Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO – St-Bruno